Juillet 1896 N° 31 3e Année

REVUE MENSUELLE

Religieuse, Politique, Scientifique

FAISANT SUITE A LA PUBLICATION

LE DIABLE AU XIXE SIÈCLE

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 83, Rue de Rennes, PARIS

L'ENCYCLIQUE
DE SA SAINTETÉ LÉON XIII
SUR
L'UNITÉ DE L'ÉGLISE

Cette admirable encyclique, qui a, depuis le commencement du mois, fait le tour du monde catholique, est assurément connue de nos lecteurs. Cependant nous nous reprocherions de n'en pas faire mention dans nos colonnes, ne fût-ce que pour l'analyser succinctement, et en faire ressortir, autant qu'il est en nous, l'opportunité et la grandeur.

Aucun moment, en effet, ne pouvait être mieux choisi par le chef de l'Eglise pour développer *ex cathedra* le plan divin de la constitution de la société chrétienne, que celui où d'un côté l'enfer redouble d'efforts pour enfanter de nouvelles hérésies et de nouveaux schismes, et où de l'autre, les divers membres séparés de la tête et du centre catholique, semblent aspirer à revenir au bercail commun et à s'incliner devant l'unique pasteur établi par Jésus-Christ dans la personne de Pierre et de ses successeurs. Si les démarches particulières tentées jusqu'ici par le Saint-Siège, pour ramener à l'unité catholique l'Eglise russe et l'Eglise anglicane, ont déjà obtenu le retour d'un grand nombre de dissidents et pour beaucoup écarté les obstacles qui s'opposaient à leur union, nous ne doutons pas que cette grande parole tombée du siège de Pierre, comme une confirmation infaillible d'un enseignement traditionnel qui remonte à Jésus-Christ, ne jette dans les âmes dévoyées qui s'en pénètreront le désir ardent et sincère de sortir de l'anarchie et de la division pour retrouver dans le sein de l'unité catholique le calme et la paix de la conscience qu'elle seule peut donner; et le jour viendra, peut-être bientôt (plus tôt qu'on ne le pense), où les barrières politiques obstinément maintenues par l'égoïsme national et les préjugés du pouvoir civil tomberont d'elles-mêmes devant ces aspirations des âmes et leur élan irrésistible vers l'unité religieuse.

En tout cas, moins que jamais après l'Encyclique « *Satis cognitum* », pourra-t-on se prétendre chrétien, en contestant ce grand principe de l'unité, si solidement établi par Léon XIII, comme le principal fondement de l'édifice bâti par Jésus-Christ et destiné, selon la prophétie d'Isaïe, à abriter toutes les nations de l'univers (1).

Et quelle plus puissante réfutation à opposer à ces deux erreurs capitales à l'aide desquelles les schismatiques essaient de pallier à leurs propres yeux leurs hérésies et leur schisme :

« Façonnant l'Eglise au gré de leur fantaisie, dit Léon XIII, les uns se l'imaginent comme cachée et nullement visible; les autres la regardent comme une institution humaine, munie d'une organisation, d'une discipline, de rites extérieurs; mais sans aucune communication permanente des dons de la grâce divine, sans rien qui atteste, par une manifestation quotidienne et évidente, la vie surnaturelle puisée en Dieu. L'une et l'autre de ces deux conceptions est tout aussi incompatible avec l'Eglise de Jésus-Christ que le corps seul ou l'âme seule est incapable de constituer l'homme. »

Toute la question consiste à savoir quelle espèce d'unité le fondateur de l'Eglise, celui à qui prétendent se rattacher toutes les communions qui se disent chrétiennes, a voulu lui donner.

Toute l'Encyclique *Satis cognitum* est une réponse à cette question, le développement par l'Ecriture et les Pères, de cette thèse essentielle :

(1) « Et erit in novissimis diebus præparatus mons domus Domini in vertice montium. Et fluent ad eam omnes gentes, et dicent : Venite et ascendamus ad montem Domini et ad domum Dei Jacob, et docebit nos vias suas, et ambulabimus in semitis ejus. » Isaias, II, 2, 3.)

« Si nous examinons les faits, nous constaterons que Jésus-Christ n'a point conçu ni institué une Eglise formée de plusieurs communautés qui se ressembleraient par certains traits généraux, mais seraient distinctes les unes des autres, et non rattachées entre elles par ces liens qui seuls peuvent donner à l'Eglise l'individualité et l'unité dont nous faisons profession dans le symbole de foi : « Je crois à l'Eglise... une. »

La démonstration si lumineuse et si complète de cette vérité sous la plume inspirée du Souverain Pontife ne laisse plus aucun refuge, aucune échappatoire aux subtilités et aux sophisme de l'hérésie. Les membres séparés du chef ont beau dire qu'ils vivent d'une vie qui leur est propre; cette prétendue vie n'est qu'à la surface; l'organisme tout extérieur qui semble les animer n'est qu'un simulacre qui recouvre la mort.

« Pour mieux montrer l'unité de son Eglise, dit Léon XIII, Dieu nous la présente sous l'image d'un corps animé, dont les membres ne peuvent vivre qu'à la condition d'être unis avec la tête et d'emprunter sans cesse à la tête elle-même leur force vitale; séparés, il faut qu'ils meurent. »

Cette mort intérieure, de l'Eglise anglicane en particulier, mille symptômes la révèlent; mais nous avons, pour la constater, l'aveu même de ses théologiens les plus éminents. Dès 1844, le cardinal Wiseman, alors simple évêque de Mélipotamus, enregistrait ces accablants témoignages dans une *Lettre sur l'Unité catholique* adressée au comte de Shrewsbury, qu'on peut lire en entier dans le nº 22 d'une Revue nouvelle (1) qui semble s'être donné la tâche spéciale de coopérer à la grande œuvre de Léon XIII, l'unification des communions dissidentes.

« On n'élève pas, dit le grand cardinal anglais, résumant les mécontentements et les plaintes qui de toutes parts s'élèvent du sein même de l'Eglise anglicane, on n'élève pas une objection ou un blâme contre tel ou tel article; on ne découvre pas seulement dans telle pratique une tache, dans telle autre un défaut de catholicisme ou une excroissance protestante, mais on éprouve des nausées à l'égard du tout. C'est la lassitude d'un homme qui porte un fardeau. Il ne se plaint pas à cause de telle ou telle bûche, c'est le fagot tout entier qui le fatigue et le tourmente. »

« Non! s'écrie d'autre part un des membres les plus distingués de l'Eglise anglicane, non! ceux qui ont, au sujet de la corruption et de la dégradation de notre Eglise, les idées les plus arrêtées, quelle que soit la peine qu'ils causent à d'autres en faisant cet aveu, quelle que soit leur peine à eux d'entendre les louanges décernées à cette Eglise, en particulier de l'entendre appeler clairement et distinctement « pure et apostolique », du moins, ils jouissent plus que d'autres d'une consolation — je veux dire : « l'amour et la sympathie de ceux du dehors. » Plus nous nous lamentons au sujet de notre état intérieur, plus nous confessons humblement que les signes qui démontrent que nous appartenons au royaume du Christ sont obscurcis et faiblement marqués dans l'Eglise anglicane, mieux nous sommes en mesure d'excuser plus complètement ceux qui ne l'ont pas comprise. »

Sans parler ici de la honteuse servitude de l'Eglise anglicane à l'égard de l'Etat, on sait qu'une des plaies principales de toutes les communions issues de la Réforme est cette liberté d'examen et d'interprtéation des divines Ecritures, qui, laissant chacun libre d'y trouver tout ce qu'il lui plaît, est le plus grand obstacle à l'unité de la foi que Jésus-Christ a si formèllement imposée à son Eglise. Le Saint Père ne pouvait se dispenser de s'étendre longuement sur ce point capital de l'enseignement du Christ. Aussi, après avoir montré que toutes les hérésies n'ont pas d'autre origine qu'une fausse et perverse interprétation de la parole divine, établit-il, avec un luxe de preuves capable d'éclairer les plus récalcitrants, que Dieu n'a pu vouloir l'unité de la foi, sans pourvoir d'une façon positive à la conservation de cette unité, en fondant dans la personne de ses apôtres et de leurs légitimes successeurs une autorité dogmatique toujours présente et toujours infaillible, chargée de conserver intact le dépôt de son enseignement : « un magistère vivant, authentique, comme le dit l'Encyclique, et de plus perpétuel, qu'il a investi de sa propre autorité, revêtu de l'esprit de vérité, confirmé par des miracles, voulant et ordonnant que les enseignements doctrinaux de ce magistère fussent reçus comme les siens propres. »

D'où il suit évidemment que « toutes les fois que la parole de ce magistère déclare que telle ou telle vérité fait partie de l'ensemble de la doctrine divinement révélée, chacun doit croire avec certitude que cela est vrai ; car, si cela pouvait en quelque manière être faux, il s'ensuivrait, ce qui est évidemment absurde, que Dieu lui-même serait l'auteur de l'erreur des hommes. Tout motif de doute étant ainsi écarté, peut-il être permis à qui que ce soit de repousser quelqu'une de ces vérités, sans se précipiter ouvertement dans l'hérésie, sans se séparer de l'Eglise et sans répudier en bloc toute la doctrine chrétienne? »

Et le Docteur suprême adresse aux héréti-

(1) Voir plus loin l'article intitulé : *Nouvelles Revues catholiques.*

ques et aux schismatiques de notre temps cet éloquent appel de saint Augustin :

Puisque nous voyons là un si grand secours de Dieu, tant de profit et d'utilité, hésiterons-nous à nous jeter dans le sein de cette Eglise, qui, de l'aveu du genre humain tout entier, tient du Siège apostolique et a gardé, par la succession de ses évêques, l'autorité suprême, en dépit des clameurs des hérétiques qui l'assiègent, et qui ont été condamnés soit par le jugement du peuple, soit par les solennelles décisions des Conciles, soit par la majesté des miracles? Ne pas vouloir lui donner la première place, c'est assurément le fait ou d'une souveraine impiété, ou d'une arrogance désespérée. Et si toute science, même la plus humble et la plus facile, exige, pour être acquise, le secours d'un docteur ou d'un maître, peut-on imaginer un plus téméraire orgueil, lorsqu'il s'agit des livres des divins mystères, que de refuser d'en recevoir la connaissance de la bouche de leurs interprètes, et, sans les connaître, de vouloir les condamner.

Mais l'Eglise, instituée par Jésus-Christ pour continuer après lui l'œuvre de sanctification et de salut des hommes, n'a pas pour unique devoir de conserver et de propager la doctrine chrétienne dans toute son intégrité et sa pureté. La foi seule ne suffit pas à réaliser ce grand dessein; il faut y ajouter le culte rendu à Dieu en esprit de justice et de piété, et qui comprend surtout le sacrifice divin et la participation des Sacrements; puis encore la sainteté des lois morales et de la discipline. Or, c'est à un certain nombre d'hommes choisis qu'a été donnée par Dieu la faculté d'accomplir et d'administrer les divins mystères, ainsi que le pouvoir de commander et de gouverner : c'est-à-dire aux Apôtres et à leurs légitimes successeurs.

De même que l'Eglise, pour être une en tant qu'elle est *la réunion des fidèles*, requiert nécessairement l'unité de foi, ainsi pour être une, en tant qu'elle est une société divinement constituée, elle requiert de droit divin *l'unité de gouvernement*, « l'ordre, comme dit saint Thomas, qui relie tous les membres de l'Eglise à un seul chef. » D'où il suit que les hommes ne se séparent pas moins de l'unité de l'Eglise par le *schisme* que par l'hérésie.

C'est donc pour assurer à jamais dans son Eglise cette unité de direction et de gouvernement que Jésus-Christ a donné Pierre à l'Eglise pour souverain chef, et qu'il a établi que cette puissance, instituée jusqu'à la fin des temps pour le salut de tous, passerait par héritage aux successeurs de Pierre, dans lesquels Pierre lui-même se survivrait perpétuellement par son autorité. Cette primauté non seulement d'honneur, mais de juridiction et de souveraineté, donnée à Pierre par Jésus-Christ, est formellement établie par ces paroles de l'Ecriture : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle ». Le commentaire donné à ce passage par Léon XIII lève toutes les difficultés et dissipe toutes les obscurités dont les schismatiques se sont plu à l'entourer.

Qu'est-ce à dire, contre elle? Est-ce contre la pierre sur laquelle le Christ bâtit l'Eglise? Est-ce contre l'Eglise? La phrase reste ambiguë; seraitce pour signifier que la pierre et l'Eglise ne sont qu'une seule et même chose? Oui, c'est là, je crois, la vérité : car les portes de l'enfer ne prévaudront ni contre la pierre sur laquelle le Christ bâtit l'Eglise, ni contre l'Eglise elle-même (1). » Voici la portée de cette divine parole : L'Eglise, appuyée sur Pierre, quelle que soit la violence, quelle que soit l'habileté que déploient ses ennemis visibles et invisibles, ne pourra jamais succomber ni défaillir en quoi que ce soit. « L'Eglise étant l'édifice du Christ, lequel a sagement bâti « sa maison sur la pierre » ne peut être soumise aux portes de l'enfer; celles-ci peuvent prévaloir contre quiconque se trouvera en dehors de la pierre, en dehors de l'Eglise, mais elles sont impuissantes contre elle (2). » Si Dieu a confié son Eglise à Pierre, c'est donc afin que ce soutien invisible la conservât toujours dans toute son intégrité. Il l'a donc investi de l'autorité nécessaire; car, pour soutenir réellement et efficacement une Société humaine, le droit de commander est indispensable à celui qui la soutient.

Comment, de cette primauté accordée à Pierre, découlent toutes les divines prérogatives qui font du chef de l'Eglise un pouvoir souverain et indépendant des puissances de la terre, à la fois législateur et juge infaillible de tout ce qui concerne la foi et le salut des âmes qui lui sont confiées, le prêtre suprême faisant les prêtres, le pasteur unique des agneaux et des brebis, appelé à régir tous ceux qui sont régis par le Christ; — comment, d'autre part, ces prérogatives passent de droit divin aux Pontifes, légitimes successeurs de Pierre dans l'épiscopat romain; de telle sorte que dès l'origine, le moyen le plus certain de reconnaître si un homme est catholique, c'est de savoir s'il est en communion avec la chaire de Pierre, et que du jour où les évêques se sépareraient sciemment de la chaire de Pierre, ils perdraient le droit et le pouvoir de gouverner

(1) Origen. *Com. in Matth.*, tome XII, n. 11.
(2) Ibidem.

— tous ces dogmes fondamentaux de la divine constitution de l'Eglise rayonnent, dans les développements que leur a donnés Léon XIII, d'une lumière incomparable, parce que cette lumière réunit en un seul faisceau les plus éclatants témoignages de la tradition tout entière, et n'est que la résultante de la constante foi de tous les siècles chrétiens.

Mais à côté du Docteur suprême, formulant avec une autorité suprême l'enseignement de la foi, il y a de plus dans Léon XIII, le Père aimant, enflammé de la charité de Jésus-Christ pour les âmes dévoyées, pour les brebis errantes, égarées loin des divins pâturages de l'Eglise apostolique. C'est à celles-là surtout, esclaves de l'esprit de mensonge, ou aveuglées par la passion sectaire, que s'adresse l'appel de son cœur, dans une péroraison qu'il faut citer tout entière, parce qu'on ne saurait trop la relire en ces temps troublés, où tant d'âmes découragées et meurtries aspirent avec angoisse à se reposer dans l'unité de la vérité et de la foi.

Ces paroles que Jésus-Christ disait de lui-même, Nous nous les approprions, non sans raison : « J'ai d'autres brebis qui ne sont point de ce bercail ; il faut aussi que je les amène, et elles entendront ma voix (1) ». Qu'ils ne refusent donc point de Nous écouter et de se montrer dociles à Notre amour paternel, tous ceux qui détestent l'impiété aujourd'hui si répandue, qui reconnaissent Jésus-Christ, qui le confessent Fils de Dieu et Sauveur du genre humain, mais qui pourtant vivent errants et éloignés de son Epouse. Ceux qui prennent le Christ, il faut qu'ils le prennent tout entier. « Le Christ tout entier, c'est une tête et un corps : la tête, c'est le Fils unique de Dieu ; le corps, c'est son Eglise : c'est l'époux et l'épouse, deux en une seule chair. Tous ceux qui ont à l'égard de la tête un sentiment différent de celui des Ecritures saintes ont beau se trouver dans tous les lieux où est établie l'Eglise, ils ne sont point dans l'Eglise. Et de même, tous ceux qui pensent comme l'Ecriture sainte au sujet de la tête, mais qui ne vivent point en communion avec l'unité de l'Eglise, ils ne sont point dans l'Eglise (2) ».

Et c'est aussi avec une égale ardeur que Notre cœur s'élance vers ceux que le souffle contagieux de l'impiété n'a point encore entièrement empoisonnés, et qui ont au moins le désir d'avoir pour père le Dieu véritable, créateur de la terre et du ciel. Qu'ils réfléchissent et qu'ils comprennent bien qu'ils ne peuvent en aucune façon être au nombre des enfants de Dieu, s'ils n'en viennent à reconnaître pour frère Jésus-Christ, et pour mère l'Eglise.

(1) Joann. x, 16.
(2) S. August. *De Unitate Ecclesiæ*, c. iv, n. 7.

C'est donc à tous que Nous adressons, avec un grand amour, ces paroles que nous empruntons à saint Augustin : « Aimons le Seigneur notre Dieu, aimons son Eglise : lui comme un père, elle comme une mère. Que personne ne dise : *Oui, je vais encore aux idoles ; je consulte les possédés et les sorciers, mais cependant je ne quitte pas l'Eglise de Dieu : je suis catholique.* Vous restez attaché à la mère, mais vous offensez le père. Un autre dit pareillement : A Dieu ne plaise ; *je ne consulte point les sorciers, je n'interroge point les possédés, je ne pratique point de divinations sacrilèges, je ne vais point adorer les démons, je ne sers point des dieux de pierre, mais je suis du parti de Donat.* Que vous sert de ne point offenser le père, qui vengera, lui, la mère que vous offensez? Que vous sert de confesser le Seigneur, d'honorer Dieu, de le louer, de reconnaître son Fils, de proclamer qu'il est assis à la droite du Père, si vous blasphémez son Eglise? Si vous aviez un protecteur, auquel vous rendiez tous les jours vos devoirs, et si vous veniez à outrager son épouse par une accusation grave, oseriez-vous entrer dans la maison de cet homme? Tenez-vous donc, mes bien-aimés, tenez vous tous unanimement attachés à Dieu votre père et à votre mère l'Eglise (1). »

L'ASSASSINAT DU COMTE LUIGI FERRARI (2)

J'aurais voulu consacrer, dans *le 33e.·. Crispi,* quelques pages à cet horrible crime. Le défaut de place et de temps m'a empêchée de donner suite à ce projet.

Ceux qui liront le volume comprendront quel travail a été nécessaire : la réunion des documents, leur triage, leur classement ; puis, la composition de l'ouvrage, d'une nature telle, qu'il fallait constamment ajouter ; et alors je me suis trouvée en présence d'un manuscrit au moins double de celui qui est représenté par l'imprimé. Une œuvre historique a besoin d'être remise cent fois sur le métier ; car il faut savoir se borner. Parmi les éliminations obligatoires, pour pouvoir faire entrer l'indispensable, il en est peu qui m'aient coûté autant que celle de ces pages sur le comte Luigi Ferrari ; jusqu'au dernier moment, j'ai mis tous mes efforts à ne point les sacrifier. Ainsi, l'his-

(1) *Enarr, in Psalm.* 88 ; serm. II, n. 14.

(2) La reproduction, même intégrale de cet article, est autorisée pour tous les journaux catholiques.

toire de la guerre d'Afrique comportait plus de cinquante feuillets sur le manuscrit primitif ; impossible de les réduire à moins de neuf pages, et j'étais au bout.

Enfin, je me suis résignée, parce que, à peu d'exceptions près, les lecteurs du *33e∴ Crispi* seront sans doute les mêmes que ceux de la *Revue Mensuelle*. Ils verront ici ce qu'ils n'auront pas trouvé là. On m'en aurait voulu, d'autre part, si j'avais retardé encore l'apparition de ce volume, pour en faire une troisième révision générale.

Donc, rappelons les faits ; jetons une nouvelle lumière sur le crime de Rimini.

J'ai dit, — et ceci n'a pas été contesté, ni rien, d'ailleurs, de ce que j'ai déjà publié au sujet du comte Ferrari, — j'ai dit que, sans être palladiste, il avait été un des membres les plus actifs de la Maçonnerie italienne. Il était inscrit à la Loge de sa ville natale, la L∴ *Giovanni Venerucci*, qui ne figure plus sur les annuaires.

Il faisait partie du Conseil de l'Ordre au Grand Orient d'Italie. La preuve se trouve, notamment, dans le *Cosmopolitan Masonic Calendar*, édité par les soins de la Grande Loge d'Angleterre, sous le couvert du F∴ George Kenning, 33e. Dans l'annuaire imprimé immédiatement après l'installation de Lemmi au palais Borghèse, c'est-à-dire dans celui pour l'année 1894, on lit à la page 120 :

GRAND ORIENT D'ITALIE
(Fondé en 1861 ; reconstitué en 1872)
Palais Borghèse, Rome.

Grand-maître honoraire ad vitam : Giorgio Tamajo.

Grands-maîtres-adjoints honoraires ad vitam : Michele Barabino ; Pirro Aporti ; Giuseppe Mussi ; Francesco Curzio.

Grand-maître : Adriano Lemmi.

Grand-maître-adjoint : Achille Ballori.

Grand-secrétaire : Ettore Ferrari.

Chef du secrétariat : Ulisse Bacci.

Membres du Conseil : Salvatore Barzilaï ; Niccolo Bergolli ; Giambattista Boscogrande ; Giovanni Bovio ; Giovanni Camera ; Teodoro Contreras ; Francesco Crispi ; Umberto Dal Medico ; Malachia De Cristoforis ; Alessandro Fortis ; Felice Giammarioli ; Federico Gattorno ; Silvano Lemmi ; Riccardo Luzzatto ; Felice Massano ; Luciano Morpurgo ; Francesco Muller ; Ernesto Nathan ; Mario Panizza ; Cosma Panunzi ; Ferdinando Papale ; Demetrio Prada ; Leonardo Ricciardi ; Rinaldo Roseo ; Federico Rebessi ; Adolpho Engel ; Dario Cassuto ; Luigi Dini ; Augusto Elia ; Federico Fabri ; **Luigi Ferrari** ; Giorgio-Gaetano Gemmellaro ; Camillo Finocchiaro-Aprile ; Pietro Lacava ; Luigi Pagliani ; Benjamino Pandolfi ; Emanuele Paterno Di Sessa ; Cesare Pastore ; Giacomo Sani.

Ainsi, voilà qui est bien acquis : après l'installation au palais Borghèse, le comte Luigi Ferrari était, avec Crispi et quarante autres maçons italiens, membre du Conseil qui avait Adriano Lemmi pour grand-maître effectif. Il figurait encore, au même titre et dans la même compagnie, dans l'annuaire pour 1895. Sa qualité de F∴ de haute importance dans la Maçonnerie officielle avouée ne peut donc être niée.

A l'époque où la loge *Giovanni Venerucci* fonctionnait activement à l'orient de Rimini, le comte Luigi Ferrari était un sectaire des plus zélés ; c'est lui qui présida en 1886, le Comice anticlérical de Rimini ; il constitua aussi, avec les éléments de sa Loge, l'impie Comité dit de la Croix-Verte, dont ses frères maçons l'élurent également président. Il était, on le voit, un adversaire déterminé de l'Eglise, comme je le fus moi-même.

Toutefois, son aveuglement le laissa intègre, au point de vue des mœurs et de la probité ; sans doute, quelques pieuses âmes de sa famille priaient pour lui. Dans la vie privée et publique, il se montra toujours d'une grande bonté ; sa bourse était largement ouverte aux indigents ; il obligeait volontiers les gens de son parti et même ceux qui le combattaient pendant les périodes électorales.

Mais, je le répète, il n'était pas dans les secrets de la Haute-Maçonnerie. C'est pourquoi il fut, notamment, au nombre de ceux qui, ne comprenant rien à l'absurde politique africaine de Crispi, essayèrent, par la persuasion amicale, de détourner le ministre lemmiste de sa fatale entreprise. Ainsi, dans les premiers temps du dernier ministère Crispi (1894), il fit une démarche auprès de son collègue du Conseil de l'Ordre ; Ferdinando Martini et Luchino Dal Verme qui l'accompagnèrent, peuvent en témoigner. Il venait d'apprendre que Crispi avait décidé d'envoyer à Ménélik le colonel Piano, avec une lettre du comte Antonelli, le rédacteur du perfide traité d'Ucciali. Luigi Ferrari parla à Crispi dans les termes que voici : « Mon cher ami, je suis convaincu que l'envoi du colonel Piano dans ces conditions serait une faute très grave. Vous affirmez vouloir la paix ; nous vous croyons. Mais vous n'ignorez pas que Ménélik ne veut à aucun prix entendre parler d'Antonelli, qu'il accuse de mauvaise foi à son égard. Par conséquent, si vous envoyez au Négus le colonel Piano comme accrédité auprès de lui par Antonelli, vous ne le disposerez pas à la conciliation ; Ménélik se considérera même comme offensé, et la paix ne se fera pas. Pour avoir la paix, il est nécessaire de s'y prendre tout autrement ». Crispi fit la sourde oreille et envoya quand même le colonel Piano, porteur de la lettre d'Antonelli. Ce que Luigi Ferrari avait prévu arriva : le colonel fut reçu par Ménélik comme un chien dans un jeu de quilles ; ce fut là le

commencement des provocations qui aliénèrent contre l'Italie Ménélik et Mangascia.

Dès lors, la conduite de Crispi parut louche au comte Ferrari. Lorsque ma première démission maçonnique eut le retentissement que l'on sait, elle ouvrit à plusieurs imparfaits initiés les yeux sur l'existence d'une organisation supérieure tenue dans le secret. Si la masse des maçons gogos acceptèrent comme vraies les dénégations des intéressés, — n'oublions pas la phrase à jamais célèbre de Goblet d'Alviella : « Il faut s'entendre partout pour nier carrément » (lettre du 30 juin 1894), — par contre, quelques-uns des FF.·. non-palladistes ne se laissèrent pas convaincre si aisément, comprirent qu'on se servait d'eux, et dès lors observèrent avec grande attention.

Luigi Ferrari fut au nombre de ces derniers. Il eut une explication avec Crispi, qui nia ; on sait que peu d'hommes ont un aplomb pareil au sien. Luigi Ferrari se piqua au jeu ; il lui répugnait d'être trompé ; il voulut en avoir le cœur net. On se rappelle que la Voûte de Protestation des délégués américains, refusant de reconnaître les frauduleux scrutins du 20 septembre 1893, fut publiée, quoiqu'elle ne s'adressât qu'aux Triangles ; et je ne fus pas l'auteur de cette publication, malgré ce qu'on a pu croire et dire. Je n'en ai jamais communiqué qu'un fragment, insignifiant, vu l'ensemble, et se rapportant exclusivement à ce qui n'était pas maçonnique dans le cas de Lemmi ; alors je croyais n'avoir pas le droit de révéler autre chose. Néanmoins, on réussit à se procurer, en dehors de moi, le texte complet du F.·. Palacios, et la presse profane le publia dans le monde entier avec empressement.

Or, la voûte se terminait ainsi : « Les adhésions (il s'agissait des palladistes qui voudraient faire acte d'indépendance) devront être envoyées au Comité de Permanence, siégeant au local de la Loge-Mère *le Lotus d'Angleterre*, temple secret d'Oxford-Street ».

Cette adresse n'apprenait rien aux profanes ni aux imparfaits initiés ; mais quelques-uns de ces derniers surent tirer parti des lignes finales, c'est-à-dire des trois signatures :

Le Comité de Permanence de la Protestation.

ALEX. GRAVESON, Mage Elu, grand-maître du Parfait Triangle *God's Love*, délégué provincial de Philadelphie.

VINCENTE-FELIZ PALACIOS, Mage Elu, grand-maître du Parfait Triangle *Fiat Lux*, délégué provincial de Mexico.

DIANA VAUGHAN, Maîtresse Templière Souveraine, grande-maîtresse du Parfait Triangle *Phébé-la-Rose*, déléguée provinciale de New-York et Brooklyn.

Le comte Luigi Ferrari, imparfait initié, ignorait l'adresse du temple secret d'Oxford-Street ; mais il se tint un raisonnement. La voûte lui apprenait qu'une seule des délégations provinciales du Royaume Britannique, celle de Birmingham, avait voté contre Lemmi. Or, comme la Permanence de la Protestation s'était fixée à Londres, il en conclut que Graveson, Palacios et moi, nous avions certainement des sympathies parmi les hauts-maçons du Warwickshire, dont le chef-lieu est Birmingham, et que, selon toute probabilité, une lettre envoyée par cet intermédiaire parviendrait à l'un de nous trois. Il ne lui fut pas difficile de se procurer l'adresse exacte du grand secrétaire provincial de la Royale-Arche en Warwickshire ; les Chapitres de la Royale-Arche, quoique Ateliers supérieurs, c'est-à-dire Arrière-Loges, appartiennent encore à la Maçonnerie officielle avouée. Il écrivit donc au F.·. Swinden, grand secrétaire provincial de la Royale-Arche en Warwickshire, Temple-Street, n° 27, à Birmingham, et dans sa lettre à ce F.·. haut-gradé s'en trouvait une autre qu'il priait de faire parvenir au F.·. Graveson, dont il ignorait l'adresse exacte à Londres.

Son inspiration avait été heureuse ; car le F.·. Swinden faisait alors cause commune avec nous contre Lemmi, et il transmit immédiatement le pli à Graveson. Au surplus, Luigi Ferrari n'avait pas écrit une lettre compromettante : il demandait simplement si cette voûte de protestation publiée par la presse profane n'était pas une mystification. Il lui fut répondu que le Comité protestataire était absolument innocent de cette publication, mais que la voûte n'en était pas moins très authentique.

La correspondance étant établie avec Graveson, le comte Luigi Ferrari, qui, au fond, méprisait souverainement Lemmi, surtout depuis la révélation de son passé judiciaire, nous offrit d'être un de nos auxiliaires auprès des Loges italiennes. Il ne sollicita en aucune façon l'affiliation palladiste ; il voulait seulement agir parmi les imparfaits initiés. Nous lui recommandâmes la plus grande prudence et, surtout de brûler toutes nos lettres, après les avoir lues.

Je suis loin de connaître toute sa correspondance avec le F.·. Graveson ; mais je sais qu'il fut un auxiliaire des plus précieux pour le Comité protestataire de Londres.

Puis, survint le compromis Findel. On sait que le plus grand nombre des nôtres s'inclinèrent. Je donnai alors, pour la seconde fois ma démission, qui eut plus de retentissement encore que la première et qui provoqua la fameuse lettre de Goblet d'Alviella, rappelée plus haut. On sait que je pensais bien m'être retirée définitivement de la Maçonnerie à cette époque, quoique convertie.

Lorsque, plus tard, la Fédération des Palladistes indépendants se constitua et fit appel à mon zèle, en prenant encore Londres pour siège central, tout en fixant à Paris le centre de propagande, on renoua des relations avec le comte Luigi Ferrari.

Dans l'intervalle, il avait effectué des recherches, agissant en homme parfaitement discret, et il s'était documenté sur Crispi. Alors, ses relations furent des plus étroites avec le Comité central du Palladium Régénéré et Libre; il nous était vraiment acquis.

Dans ma mission en Italie avec le F∴ Sc..., je pris, pour voyager, le nom d'une Sœur écossaise, palladiste indépendante, qui m'avait prêté son passeport; car, si Lemmi avait soupçonné ma présence dans la péninsule, j'aurais été promptement découverte et assassinée.

J'avais passé par l'Allemagne et j'étais venue en Italie par l'Autriche. J'étais à Vienne vers le milieu de novembre (1894). Je me trouvais à Venise, où je rejoignis le F∴ Sc... à la fin de ce même mois; j'en partis le 2 décembre. Dans le projet primitif, nous devions traverser rapidement le nord de l'Italie, donner des instructions à Milan et à Gênes, et nous embarquer aussitôt pour l'Espagne. Je comptais si bien aller en Espagne, que de Venise, je donnai l'ordre de diriger sur Madrid toute correspondance pour moi. Un incident, que je raconterai un jour, me contraignit à changer mon itinéraire. Je ne pus aller à Milan ni à Gênes, et le F∴ Sc... seul s'y rendit. De Venise, j'allai à Ancône, par Ferrare et Rimini, et d'Ancône je me dirigeai sur Naples, mais en traversant la péninsule par l'Ombrie; car il m'était indispensable de m'arrêter un jour à Rome, quel que fût le danger. C'est alors que je vis, pour la seule et unique fois, le comte Luigi Ferrari, et il ne sut pas qui j'étais. Il me prit pour la Sœur écossaise, dont j'avais emprunté le passeport et me chargea de présenter ses respects « à Diana Vaughan ».

Il me dit quel effet avait produit le livre de M. Margiotta, publiant le fac-simile photographique du jugement de Lemmi. Il me fit part de quelques-unes de ses découvertes personnelles. Il avait réussi à se procurer la photographie du document Bitru-Walder, où se trouve la signature de Crispi; document qui établit authentiquement le palladisme de Sérafino-Francesco, sans négation possible. Il tenait d'un ancien secrétaire de Crispi, une copie exacte des Mille de Garibaldi, liste dressée et et annotée par Sérafino-Francesco; cette copie était de provenance moins récente, mais pourtant postérieure à l'époque où Crispi lui avait nié sa participation à l'occultisme luciférien.

Je lui dis : « Je suis sûre que la Sœur Diana Vaughan serait très heureuse d'avoir le document Bittru-Walder et la copie des Mille ». Il me répondit : « Qu'à cela ne tienne; quand vous serez de retour en Angleterre, dites à notre chère Sœur qu'elle les recevra. Je lui enverrai aussi des notes qui l'intéresseront au plus haut point, si elle le désire ». Je répliquai : « Je ferai votre commission; la Sœur Diana Vaughan vous enverra une adresse sûre, afin que vous n'ayez pas à expédier votre correspondance vous-même; ce qui est dangereux. Je dois voir, à Rome même, quelqu'un à qui elle a rendu des services, dont on lui est reconnaissant, et cette personne pourra vous servir d'intermédiaire ».

Il regrettait vivement de ne pouvoir lutter à découvert contre Lemmi et Crispi. Ainsi que je l'ai dit précédemment, sa situation politique dépendait de sa présence au Conseil du Grand Orient d'Italie, et il ne se sentait pas l'abnégation nécessaire pour la mettre sous pied; il en était fier pour sa famille.

Aux élections législatives, où les socialistes révolutionnaires lui opposèrent la candidature ultra-radicale de Barbato, il fut donc le candidat agréable au gouvernement. On sait qu'il fut réélu. Toutefois, quand des Loges de Milan et de Gênes, travaillées par des amis de Sonzogno, répudièrent Lemmi et Crispi (seconde quinzaine de mai 1895), Luigi Ferrari, sans laisser soupçonner au public ni aux imparfaits initiés qu'il était de cœur avec le Comité Indépendant de Londres, lui écrivit deux ou trois lettres pour nous tenir au courant du mouvement antilemmiste.

Depuis notre entrevue, je n'avais pas eu la possibilité de lui écrire autrement que par une lettre confiée à la poste, et il ignorait ainsi à quelle adresse il devait remettre à Rome, ce qu'il me destinait. Dans presque toute l'Europe, surtout en Italie, le cabinet noir est en pleine activité. J'avais donc simplement envoyé au comte Luigi Ferrari un billet banal, lui disant que la dame-touriste avec qui il avait causé tel jour avait fait sa commission, et que la personne dont on avait parlé le remerciait et le priait d'attendre de ses nouvelles par quelqu'un qui le verrait; en outre, le billet, non signé n'était pas de mon écriture. Le comte Ferrari seul pouvait comprendre ce dont il s'agissait.

Le 25 mai, je fus bien surprise en recevant, sous un pli recommandé, adressé au nom que j'avais inséré dans le nº 1 du *Palladium Régénéré et Libre*, — nom qui est celui d'une de mes amies, — la copie des Mille et le document Bitru-Walder (1). « Quelle impru-

(1) La liste authentique des Mille de Garibaldi, dressée et annotée par Crispi, et le fac-simile photogravé du procès-verbal signé par Bitru et Sophie Walder, et contre-signé pas Lemmi, Crispi et autres importants francs-maçons palladistes d'Italie, sont au nombre des documents reproduits dans le

dence! » ne pus-je m'empêcher de m'écrier, lorsque mon amie m'apporta la lettre qu'elle venait de retirer au bureau de poste où la correspondance lui était dirigée. L'imprudence n'était pas à mon détriment; car mes précautions étaient bien prises pour que le nom de mon amie ne me fît point découvrir. Mais il est certain que, ce nom ayant été publié, toutes les lettres portant ce nom sur l'enveloppe sont lues par les cabinets noirs.

Luigi Ferrari n'avait pas signé sa lettre accompagnant l'envoi; il disait simplement : « Ne recevant pas de nouvelles, je tiens à ne pas retarder plus longtemps l'accomplissement de ma promesse. Sous ce pli, vous trouverez le document Bitru-Walder et la copie des Mille. Prière de me donner de vos nouvelles. Je serai bientôt à Rome et j'ai quelque chose de très grave à vous communiquer sur le suicide de R. D. Z. ». La lettre était en italien, d'une écriture contrefaite. Le nom de l'expéditeur n'était pas celui du comte mais un nom de fantaisie sans doute; Luigi Ferrari avait pensé dépister ainsi la curiosité de la police crispinienne.

Frémissant à la pensée qu'une nouvelle imprudence pouvait être commise, je fis partir immédiatement, le jour même, coûte que coûte, un messager sûr, un de nos Frères palladistes indépendants; c'était un samedi. Par la voie Paris-Turin-Plaisance-Bologne, avec un seul arrêt à Turin l'après-midi du dimanche, mon envoyé, homme habitué aux voyages rapides, avait rejoint le comte Luigi Ferrari le lundi 27 mai. Alors, il lui donna l'adresse de Rome. « J'y serai bientôt », dit le député de Rimini; et il montra un grand portefeuille, bourré de documents. Mon messager lui expliqua qu'il n'aurait qu'à remettre à la personne habitant Rome les papiers qu'il me destinait, et que cette personne, les révisant au besoin, m'en transmettrait copie et lui rendrait la sienne. Un service, pour le Palladisme Indépendant, était établi à cette époque entre Rome et Paris-Londres. « De cette façon, fut-il dit au comte, rien ne passerait par la poste, et son écriture ne circulerait même pas. » Trois jours après, mon messager me rendait compte de sa mission.

Mais nous étions tout à fait en fin mai, et c'est précisément que j'eus à ce moment mes grosses difficultés avec le Comité de Londres. On sait l'émotion causée au Comité par mon n° 3 du *Palladium Régénéré et Libre*, paru dans les premiers jours de juin, quoique daté du 20 mai; on connaît la missive londonienne du 19 payni, qui m'apporta la délibération du 6 juin; j'ai dit ce qui m'était survenu en ce même jour, et l'on comprend que, depuis le 1er juin, je n'eus plus la tête qu'à mon différend avec mes amis de Londres et aux merveilleux événements qui se précipitèrent aussitôt, coup sur coup, m'absorbant tout entière. Et pendant ma première retraite qui suivit ma démission définitive, j'ignorais même ce qui s'était passé à Rimini, dans la nuit du 2 au 3 juin.

Ce qui s'était passé, le voici :

Le comte Luigi Ferrari, qui devait se rendre le lendemain à Rome, avait passé une partie de la soirée chez le marquis Diotallevi. Pendant ce temps, dans un cabaret du faubourg San-Giuliano, un groupe d'hommes du bas-peuple, réunis autour d'un individu en habit, qui est demeuré inconnu, buvaient à fortes rasades. Il y avait là un nommé Salvator Gattei, cordonnier, enragé anarchiste. Tout en buvant, on causait, et l'inconnu s'appliquait à exciter Gattei contre le comte Ferrari. Vers onze heures, le groupe se dispersa en partie; quelques-uns, dont Gattei et l'homme en habit, quittèrent le faubourg, traversèrent le pont et s'engagèrent dans le Corso d'Auguste jusqu'à la piazza Giulio Cesare; là, l'inconnu laissa Gattei et les autres; ceux-ci se postèrent à gauche de l'arc Magnani, tandis que l'homme en habit alla se placer sur le trottoir, à quelque distance du café della Speranza.

Lorsque le comte Luigi Ferrari sortit de chez le marquis Diotallevi, il s'était fait accompagner par un de ses amis, le professeur Lodovico Vincini; ils avaient, dans leur chemin, à traverser la piazza Giulio Cesare. Il était près de minuit, quand ils y arrivèrent.

Du groupe s'échappa cette phrase :

— Cet homme qui passe est un lâche, il faut le brûler!

Le comte demanda à son compagnon s'il avait entendu cette insolente apostrophe; celui-ci répondit que non.

Et voici une nouvelle preuve du caractère imprudent de Luigi Ferrari : au lieu de sentir le guet-apens et de poursuivre son chemin en haussant les épaules, comme il aurait dû le faire, il dit à Vincini :

— Voyons un peu ce que sont ces gens-là.

A peine venait-il de faire quelques pas pour revenir en arrière, que du groupe partit ce cri :

— A bas les *polizaï!*

Mais la plupart de ces individus enfilèrent aussitôt la rue Magnani, comme pour battre en retraite, au grand mécontentement de Gattei, qui tenta de les rallier, tandis que le comte et le professeur se dirigeaient vers les hurleurs pour les accoster et leur démontrer qu'ils n'étaient nullement des agents de police, mais bien leur député et un de ses amis.

volume *Le 33e Crispi*, par Miss Diana Vaughan. (En vente au prix de 5 francs, chez MM. Delhomme et Briguet, à Paris, 83, rue de Rennes, et à Lyon, 3, avenue de l'Archevêché).

Gattei s'écarta alors et se tint silencieux, adossé au mur à l'opposé de l'endroit où le groupe s'était reformé.

— Ce n'est pas à vous que nous avons à faire, dit un de ces hommes s'adressant à Vincini. Nous savons que vous êtes un galant homme ; mais nous en voulons à celui-là.

Et il indiquait Luigi Ferrari.

— Eh bien, fit le comte, sachez que je n'ai pas peur. Allons, parlez, que voulez-vous ? Je suis votre député, le comte Luigi Ferrari.

A ce moment, Gattei, qui était resté à l'écart et n'avait pas dit un mot durant ce colloque, s'approcha vivement, sortit un pistolet, le mit sous le visage du comte, et fit feu.

Luigi Ferrari, atteint au coin inférieur de la mâchoire gauche, s'écria:

— Je suis assassiné !

Il y eut alors une bagarre. Des passants étaient accourus. Les assaillants s'enfuyaient. Le professeur Vincini veut s'élancer sur l'assassin ; mais Ferrari, que des passants soutiennent, répète :

— Mon ami, ils m'ont assassiné !... Viens, viens, embrasse-moi.

Dans la bagarre, on ne sait plus qui entendre. Quelques-uns se prennent au collet, s'accusant mutuellement du crime, et bientôt se reconnaissent simples passants, attirés par le coup de feu. C'est alors qu'il fut facile de soustraire quelque chose à Luigi Ferrari, en le soutenant, sous prétexte de lui venir en aide.

On verra plus loin comment cette affaire a été embrouillée, au point de devenir inextricable. Ainsi, la réunion des gens qui insultèrent la victime a été reconnue, et, selon quelques-uns, elle avait eu lieu avant le crime au café du Risorgimento ; et ce serait devant l'osteria Zambianchi que l'excitateur demeuré inconnu aurait donné d'abord rendez-vous à Gattei. Un témoin déposera qu'il a vu le groupe arriver de la piazza Maggiore et s'apposter près de l'arc Magnani. Quant au comte Ferrari, il déboucha de la rue Sant' Apollonia, avec Vincini, et il devait forcément passer par la piazza Giulio Cesare pour se rendre à son domicile. Ceci est donc indiscutable : quelqu'un avait prévenu ces misérables dont on se servit, que la victime était chez le marquis Diottalevi ; les allées et venues de Luigi Ferrari dans la journée avaient été épiées par l'inspirateur secret du crime et ses mystérieux affidés ; et, quand l'on fut sûr que le coup pouvait se faire le soir même, on fit boire Gattei, ivrogne fieffé, et on lui réunit d'autres gens de rien, individus grossiers, faciles à exciter.

Le comte Ferrari, transporté à l'hôpital, y mourut au bout de sept jours.

La victime était un personnage politique, important dans son pays. Eh bien ! l'attitude de la presse sectaire a été d'une singularité inouïe, et pourtant l'assassiné était franc-maçon et membre du Conseil du Grand Orient d'Italie. Les journaux à rédaction crispienne ont, sur le premier moment, annoncé le crime, à la suite des dépêches parties de Rimini ; mais, après quelques premières larmes versées sur l'horrible fin de Luigi Ferrari, tout à coup le silence le plus rigoureux s'est fait ; il n'a plus été question de cet assassinat, pourtant sensationnel, jusqu'au jour où le procès est venu aux assises. Alors, il a bien fallu le mentionner. Ne pouvant faire moins, on lui a consacré à peine quelques lignes, et cependant les audiences ont tenu du 16 au 30 novembre, quinze jours ! Tout le temps qu'a duré l'instruction, on n'en a rien fait connaître ; rien n'en a transpiré, presque ; on a pratiqué à tel point l'étouffement, que les journaux étrangers n'ont à peu près rien su. Pourtant, l'on a vu maintes fois les agences Stefani et autres prodiguer leurs dépêches pour des affaires bien moins importantes que celle-là.

Le plus significatif : le palais Borghèse n'a pas pris le deuil ; non, pas le moindre étendard arboré avec un voile de crêpe ; le Grand Orient d'Italie ne s'est pas fait représenter aux obsèques de ce député qui était membre de son Conseil.

Feu Luigi Ferrari, assassiné, était donc renié par Lemmi et Crispi.

Quelle peut être la cause de cette abstention systématique, de ce mot d'ordre commandant le silence le plus absolu ?...

Pour le public, on a travesti le crime en complot anarchiste. Mais Crispi combattait les anarchistes ; officiellement, Luigi Ferrari appartenait à la majorité gouvernementale. Si l'assassinat était vraiment l'œuvre des anarchistes, Crispi n'aurait-il pas fait grand bruit, formidable éclat ? les funérailles n'auraient-elles pas été pompeuses, avec délégations maçonniques ?

Voyons ce qu'imprimait, peu après la mort du comte, un journal indépendant, le *Ravennate*, de Ravenne, reproduit le 1er juillet 1895 par la *Rivista Antimassonica*, de Rome :

« Parmi les surprises, — et elles pourraient être graves pour quelques gros bonnets — il y a le pli de l'honorable comte Ferrari.

« Dans sa correspondance qu'il avait conservée sont de nombreuses lettres écrites par des personnes en vue de changer d'opinion ; et ces lettres sont de républicains, de socialistes, de radicaux, qui sollicitaient de Ferrari telle et telle chose, et qui promettaient à leur tour...

« Ferrari, âme bonne, donnait son appui, sans s'informer en rien ; il allait même au devant, jusqu'à se sacrifier pour cette espèce, qui, au jour des élections, lui a témoigné sa

reconnaissance en le combattant avec un acharnement féroce, en insultant, menaçant du bâton ses électeurs, et en excitant contre lui-même les plus malsaines et les plus haineuses passions.

« Le fils est en voyage, mais il va venir à Rimini. Par lui sera consigné tout le gros bagage, suffisamment grave, curieux, singulier pour certaine espèce de gens, et il n'est pas improbable que soit publié ce pli de l'honorable Ferrari, à base de documents vrais, parlant sans avoir besoin d'être illustrés. »

Cette publication n'a pas été faite. Mais voici ce qu'ajoutait le *Ravennate*, et c'est ceci qui a la plus grande importance :

« Outre cela, ensuite, *il est su que le pauvre Ferrari devait partir pour Rome le matin même après la nuit dans laquelle il fut mortellement frappé; il est su qu'il avait dans sa poche un portefeuille contenant une forte quantité d'importants documents en réserve. Mais il est su aussi que ce portefeuille n'a jamais été retrouvé.* »

Le journal de Ravenne croyait à l'assassinat pur et simple, commis par des socialistes-révolutionnaires, par des électeurs de Barbato, le concurrent ultra-radical du comte Ferrari ; c'était, en effet, l'opinion générale, le sentiment habilement entretenu dans le public par les sectaires francs-maçons. Il faut reconnaître que les apparences permettaient de juger ainsi, de prime abord ; mais, quand l'instruction voulut étayer quelque chose de solide sur ces apparences, il lui fut impossible d'aboutir, nous allons le voir par les résultats. Le journal de Ravenne est donc très précieux en raison de son impartialité ; car, tout en commettant une erreur dans son opinion, ce qui importe peu, il constate un fait capital, *la disparition du portefeuille bourré de documents en réserve*, ce qui importe beaucoup, ce qui importe d'autant plus que cette disparition a été la conséquence du crime et que le crime a empêché le départ pour Rome. Or, Luigi Ferrari devait se rendre à Rome le lendemain matin ; autre constatation d'une extrême importance, que nous devons à l'impartialité du *Ravennate*.

La marche à suivre était toute indiquée, si les magistrats italiens avaient voulu avoir la vérité et la mettre en plein jour. Il fallait se préoccuper de ce que pouvait être ce portefeuille dérobé à l'assassiné dans la bagarre. Les papiers dont ce portefeuille était bourré étaient-ils des valeurs financières ? Non. Il n'y a eu vol d'argent en aucune façon ; l'instruction le proclame, la famille n'a élevé aucune réclamation dans cet ordre d'idées. Alors, quelqu'un avait donc intérêt à mettre la main sur les papiers du portefeuille ? Oui, ceci est l'évidence même.

Eh bien ! ces papiers étaient-ils la correspondance des électeurs plus ou moins ingrats qui sollicitaient les bons offices de l'obligeant Luigi Ferrari ? Non, puisque cette correspondance est celle que le comte avait laissée chez lui, celle dont on a craint la publication par les soins de son fils. D'ailleurs, s'il s'était agi de reprendre, au prix d'un crime, cette correspondance qui devait être des plus considérables, il y aurait eu non pas un inspirateur du crime, mais toute une association d'excitateurs ; et un seul excitateur des Gattei et consorts, demeuré inconnu, est en cause.

Cet excitateur, l'instruction ne s'en préoccupe pas plus que s'il n'existait pas. Quant au portefeuille, il ne faut à aucun prix qu'il en soit question, quand l'affaire viendra aux assises. Le juge demande à deux des témoins : « Savez-vous si le comte Ferrari avait sur lui un portefeuille contenant des papiers secrets en réserve ? » Il est clair que, si Luigi Ferrari agissait secrètement contre Crispi, il n'en a fait la confidence ni au marquis Diotallevi ni à Piselli, membre du comité de la candidature gouvernementale, ni à aucun des politiciens alors partisans de Crispi. Le fait se sait, parce que l'assassin, cinq minutes après son crime, prenait tranquillement son café et remettait un gros portefeuille à un « monsieur en habit », assis à côté de lui, et qui s'en est allé aussitôt. Mais le juge n'a des oreilles que pour entendre les témoins qui ne savent rien de cela ; il inscrit les déclarations de ceux qui forcément ne peuvent qu'ignorer le fait ; et voilà enterrée l'ennuyeuse question du portefeuille, il n'y sera plus fait aucune allusion désormais.

En revanche, puisqu'il est anarchiste, le misérable qui a été l'instrument d'un inspirateur inconnu, puisqu'il a été reconnu, lui, par différents témoins et qu'il a dû avouer, il faut à toute force que l'instruction établisse un complot anarchiste, et préparé de longue main.

On arrête à tort et à travers. On essaie de compromettre le comte Guerrieri, l'avocat Pugliesi et tous ceux qui, comme Sapignoli encore, ont combattu la candidature Ferrari dans les réunions publiques, à l'époque des élections. On va même jusqu'à employer un co-détenu, plus ou moins policier, qui ne se contente pas de recueillir les aveux de Gattei et de Semprini, mais qui glisse à celui-ci des conseils perfides.

Semprini est un *bracciante*, un manouvrier ; c'est lui qui a interpellé Vincini pour lui dire qu'on le savait galant homme ; il est le plus compromis, après Gattei. Il a subi l'influence du mystérieux excitateur. D'ailleurs, il était assez pris de boisson, quand on l'a placé avec Gattei auprès de l'arc Magnani. Il avait passé

toute sa journée en bicyclette et, le soir, il allait de cabaret en cabaret, chantant avec un autre manouvrier, Montali, et c'est ainsi qu'ils rencontrèrent dans une osteria Gattei, que l'un des deux, Montali, ne connaissait même pas; et ils furent bien contents de trouver quelqu'un qui leur paya à boire, leur bourse étant à sec à ce moment.

Donc, Semprini a avoué au prisonnier Domenico Rossi qu'il est de ceux qui ont été, ce soir-là, excités contre le comte Ferrari; mais il n'a pas compris grand'chose à tout cela. Gattei, seul, était réellement influencé; cependant, aucun de ses compagnons fortuits ne lui savait un pistolet en poche. Et, en effet, de la part d'un cordonnier, on eut compris un coup de tranchet. De qui Gattei tenait-il ce pistolet? Encore un point qui n'a pu être éclairci. Quoiqu'il en soit, Semprini a dit à Rossi ce qu'il savait; mais il s'est rebiffé, lorsque le louche prisonnier Rossi lui a conseillé de déclarer au juge que le coup était organisé depuis longtemps par les anarchistes et que le comte Ferrari devait être assassiné le dimanche précédent, mais que, n'ayant pu le trouver, on avait remis le crime au 2 juin.

De là : un vif incident d'audience, complètement omis par les journaux de Crispi.

Ce Domenico Rossi, qui n'était pas impliqué dans l'affaire, avait été cité comme témoin par le ministère public. Il devait charger Gattei et Semprini ; mais, ce dernier ayant raconté quels étonnants conseils il avait reçus du détenu intermittent Rossi, plus de Rossi! Le président annonce que le témoin Domenico Rossi est devenu introuvable (*sic*). Les avocats ayant protesté, force a été aux magistrats de le retrouver et de le produire à une des audiences ultérieures, où son rôle, trop facile à deviner, de policier de bas étage, lui a valu les huées de la salle.

Cet incident donne un aperçu de la façon dont l'instruction fut conduite. Les jurés en avaient des naussées, tant il apparaissait évident à tout le monde que la vérité n'était pas dans un complot anarchiste. Et l'instruction avait mis plus de trois mois pour dresser cet échafaudage de fables, destiné à un écroulement ridicule! elle ne fut close que le 14 septembre. Et l'on traîna encore deux mois, pour trouver, s'il était possible, quelque nouveau conte bleu, afin de dérouter l'opinion publique! les débats commencèrent seulement le 16 novembre.

En vain, le chevalier Carlo Stuart, organe du ministère public, s'obstine à dire que « l'attentat n'est que l'exécution d'un dessein formé à l'avance, et depuis longtemps, par les anarchistes », tout démontre le contraire. Les amis de la victime eux-mêmes n'y croient pas et viennent le déclarer les uns après les autres à la barre : le marquis Diotallevi, Piselli, membre du comité Ferrari, le docteur Lazzarini, l'avocat Bianchi, le docteur Pedrizzi, M. Grassi-Ferrucio, le comte Castracane, le comte Ugolini, etc. Le sous préfet Prandi reconnait « qu'il n'a pu établir que le crime ait été prémédité. »

Sur la question du pistolet, Gattei déclare qu'il est à lui et qu'il lui a été donné par le frère d'une fruitière, la dame Lucia Berlini. Celle-ci, citée comme témoin, donne à Gattei un démenti formel. L'origine du pistolet ne peut être expliquée, finalement. Rien de plus extraordinaire que le mode de défense adopté par Gattei ; on sent une entente entre le ministère public et lui, sur certains points que le président s'efforce de maintenir dans l'ombre. Il ne peut nier être l'assassin, et le procureur général met tout en œuvre pour sauver sa tête! C'est le malheureux Semprini, le manouvrier chanteur et bicycliste, qui est voué par lui aux plus terribles sévérités ; à l'en croire, Gattei n'a été que le bras de Semprini, celui-ci dirigeant tout sous l'inspiration des chefs anarchistes.

Le professeur Vincini dépose en pleurant. Il ne sait que penser au sujet de la cause secrète du crime ; il a des tendances à l'attribuer à la surexcitation des partisans de Barbato, mais il ne saurait rien affirmer là-dessus. Il apprend aux jurés, stupéfaits de cette révélation, qu'il a reçu, dix jours avant l'ouverture des débats, « une lettre anonyme le menaçant de mort s'il s'avisait de parler trop ». Son émotion est telle, qu'on est obligé de suspendre l'audience.

La déposition de la fruitière Berlini présente un grand intérêt. Cette femme se trouvait sur la place Giulio Cesare, dans la nuit du crime, ayant à choisir sa place pour le marché du lendemain ; mais on ne peut se mettre d'accord sur l'heure exacte à laquelle elle est venue. Sa fille et le fiancé de sa fille déclarent que, s'il est vrai qu'elle est sortie dans la soirée, elle est rentrée vers les dix heures et demie et n'est ressortie qu'à minuit et dix minutes ; elle n'a donc pas pu voir grand'chose. Dès lors, son témoignage sur les circonstances mêmes du crime perd beaucoup de son importance. La dame Berlini persiste néanmoins à affirmer qu'elle a entendu Semprini dire à Gattei, en lui montrant le comte et son ami qui venaient : « Je ne suis pas un lâche, je ferai ce que je dois !

Enfin, l'effondrement de l'accusation, en ce qui concerne un complot anarchiste, provient de ce que l'alibi de la majorité des inculpés est victorieusement démontré. On comprend que, s'il y a eu un complot, si Gattei a eu la main armée par un inspirateur, ce n'est pas chez ses

compagnons révolutionnaires qu'il fallait le chercher. Un des accusés, Luigi Grossi, charretier, a été englobé dans la poursuite comme partisan acharné de la candidature Barbato ; il prouve qu'il n'a pas mis les pieds dans une seule réunion électorale ; il n'est pas même électeur ! Les jurés se demandent quelle est cette comédie que le parquet joue, pourquoi on leur donne à juger des gens qui étaient absents du lieu du crime et qui ne connaissaient pas Gattei. Sous les témoignages attestant les alibis, l'accusation de complot anarchiste s'écroule ; c'est piteux.

Aussi, quand le jury rapporte un verdict acquittant tous les accusés, sauf Gattei, la salle éclate en applaudissements. Gattei est condamné à dix-sept ans, six mois et vingt-six jours de réclusion, et à trois années de surveillance.

Et voilà ce procès sur lequel ont fait le silence les agences de dépêches télégraphiques, toujours à l'affût des nouvelles à sensation, et les correspondants judiciaires, d'ordinaire si prodigues de comptes-rendus.

Certes, je ne puis exprimer qu'une opinion personnelle, et, devant les us et coutumes de la jurisprudence, elle n'a, je le sais, aucune valeur. Néanmoins, j'ai le droit de dire que ma conviction est faite. Libre à ceux qui ignorent les crimes maçonniques, de rejeter mon opinion ; libre à eux de dire même que je suis folle. Par contre, ceux qui savent avec quel art la secte opère pour se débarrasser de quiconque, pour une raison ou une autre, lui est vraiment dangereux, ceux-là, j'en suis sûre, partageront ma conviction.

A mon sentiment, en mon âme et ma conscience, le comte Luigi Ferrari a été assassiné par la Franc-Maçonnerie. Quelque agent sectaire, faisant partie des postes, soit en Italie, soit en France, et appartenant au cabinet noir, a lu le billet contenu dans le pli fermé et recommandé qui m'est parvenu le 25 mai, a copié ce billet, a envoyé cette copie au Grand Orient de Rome. Qui saura jamais même si le billet qui se trouvait dans le pli n'était pas de l'écriture du comte Ferrari ? car, imprudent, il a fort bien pu commettre cette suprême imprudence. Le billet que j'ai reçu était, je l'ai dit, d'une écriture contrefaite : l'agent maçonnique a pu transmettre l'original au chef romain et lui substituer, pour moi, une copie ; toute supposition est admissible, en pareil cas. La promptitude avec laquelle le crime a été décrété et accompli me porte à croire que la violation de correspondance a été exécutée dans les ambulants italiens plutôt que dans les ambulants français. Mais, si Lemmi et Crispi ont eu seulement une copie du billet par leur agent du cabinet noir, sans doute la partie du texte, qui était peu compréhensible pour moi, a été très claire pour eux.

Voici mon raisonnement ; en l'absence d'autre lumière, je le donne seulement comme hypothétique :

Peut-être on avait pu constater, au Grand Orient, ou tout au moins soupçonner, depuis quelque temps, que Luigi Ferrari faisait secrètement cause commune avec les imparfaits initiés qui aspiraient à secouer le joug de Lemmi. Dès lors, il a dû être surveillé. D'autre part, il est certain que la correspondance qui m'est adressée par la poste, quel que soit le nom mis sur l'enveloppe, est lue au cabinet noir, dès l'instant que le nom inscrit dans l'adresse a été imprimé ; — et cela est aussi vrai aujourd'hui qu'au temps du *Palladium Régénéré et Libre ;* — j'en ai eu plus de cent preuves.

Je profite de l'occasion pour prier que l'on m'écrive le moins possible par la poste. Moins on m'écrira, mieux cela vaudra. Les lettres qu'on m'écrit ne risquent aucunement de faire découvrir ma retraite ; mais toutes ces lettres-là étant lues en route, malgré les meilleurs procédés de cachetage, les noms de mes correspondants sont, sans aucun doute, relevés par l'ennemi. Je préviens bien, afin que nul ne me fasse des confidences. Quant à moi, avec l'aide de Dieu, il est impossible de m'atteindre, et l'ennemi en enrage. Mon éditeur lui-même ne sait pas où je suis. Une personne sûre, absolument insoupçonnable, est intermédiaire, d'une façon que je n'ai pas à expliquer ; et alors les lettres pour moi, *remises chez mon éditeur* — c'est le meilleur mode d'envoi — ou parvenues chez lui par voie postale, me sont transmises, après un triage indispensable (vu l'abondance), de telle façon que, lorsqu'elles sont remises en poste sous nouvelle enveloppe, ni leur origine ni leur vraie destination ne peuvent être soupçonnées par les agents des cabinets noirs. Et leur terme de voyage n'est pas où je suis ; et la personne qui les reçoit en dernier lieu, pour me les apporter, n'a même pas à paraître, ayant donné procuration qui lui permet de se faire réexpédier son courrier n'importe où. Donc : que l'on n'ait aucune inquiétude à mon sujet ; je recommande que l'on soit prudent pour soi, non pour moi.

Je reprends. — A mon sentiment, Luigi Ferrari ayant été mis en surveillance par ordre de Lemmi et son imprudent envoi à un nom suspect aux satanistes du palais Borghèse ayant fatalement attiré l'attention, il est facile de comprendre quel a dû être l'émoi au Grand Orient d'Italie, lorsqu'on a appris que je venais de recevoir une photographie du document Bitru-Walder et une copie de la liste authentique des Mille, dressée et annotée par Crispi.

La dernière phrase du billet reçu le 25 mai était: « Je serai bientôt à Rome, et j'ai quelque chose de très grave à vous communiquer sur le suicide de R. D. Z. »

Je comprenais: « Je serai bientôt à Rome ». Cela signifiait pour moi: « Je vous rappelle que je compte toujours recevoir de vous l'adresse de quelqu'un de sûr, habitant Rome, à qui je remettrai ce que j'aurai à vous communiquer ». La phrase suivante ne m'apprenait rien de net, mais me faisait comprendre qu'au sujet d'un suicide ou prétendu suicide le comte avait à me transmettre quelque chose de plus important encore que ce qu'il m'envoyait ce jour-là, sans croire commettre une imprudence.

Ou Luigi Ferrari s'imaginait par erreur m'avoir déjà parlé d'un suicide R.D.Z.; ou bien une précédente lettre de lui, non recommandée, en avait dit un mot et avait été soustraite en route. Tout est possible. Le fait est que ce suicide R.D.Z. ne me donnait rien de clair à comprendre, alors, il me sembla que je n'avais qu'à attendre, après la mission du messager.

Et, en effet, j'étais encore à attendre, lorsque, quelque temps après ma première retraite qui suivit ma conversion, j'appris l'assassinat du comte.

Depuis lors, j'ai bien essayé de deviner quel suicide était en cause. Nous sommes toujours dans l'hypothèse; mais quel autre fil que celui des déductions logiques pourrait nous guider à travers ce dédale mystérieux?

Je m'arrête à ce soupçon: « R.D.Z. ne signifierait-il pas *Rocco di Zerbi,* qui, en effet, s'est suicidé? »

Rocco di Zerbi est un des députés compromis dans l'affaire de la Banque Romaine. Lemmi, Crispi, Carducci et plus de cent autres avaient tripoté; on sait quel chantage effréné dut subir Tanlongo, gouverneur de cette banque. Quand le scandale éclata, en décembre 1892, le cabinet italien crut apaiser l'opinion publique en arrêtant le commandeur Monzilli, chef de bureau du ministère du commerce, le baron Michele Lazzaroni et un député, ce dernier devant servir de bouc émissaire pour les péchés du parlement. On n'arrêta pas Carducci, ami de Crispi et de Lemmi; il avait, pourtant, touché quatre millions. On arrêta Rocco di Zerbi, qui, du 28 janvier 1888 à août 1891, avait touché 528.000 fr. à la Banque Romaine.

Satisfaction pour l'opinion publique? Un peu, oui. Mais, pour Crispi, grande satisfaction surtout; car Rocco di Zerbi s'était montré, en maintes circonstances, son ennemi personnel. Crispi, roi des concussionnaires, voyait découvrir par l'enquête qu'un de ses adversaires avait trafiqué de son mandat de député? Vite, vite en prison, celui-là! avait dit le compère Giolitti.

Or, peu après son incarcération, Rocco di Zerbi se donna la mort, imprimèrent les journaux. « Il n'avait pas voulu survivre à son déshonneur! » publia-t-on à la ronde.

L'accusation qui se présente à mon esprit est tellement grave, que c'est après bien des hésitations que, dans mon volume *le 33e∴ Crispi,* j'ai émis un léger doute au sujet de ce suicide (page 408); je me réservais pour le chapitre projeté, concernant Luigi Ferrari. Car on ne doit pas accuser de crime, à la légère. Rocco di Zerbi s'est-il suicidé, *ou a-t-il été suicidé?* La même question a été posée pour Laluyé, en France. Leur histoire est la même.

Jules Favre étant monté au pouvoir, un journal révéla au public que ce ministre était passible des travaux forcés, pour avoir commis un faux en écritures d'état-civil à l'occasion de son mariage. Plus tard, l'homme qui avait fourni les preuves du faux au journal révélateur, l'avoué Laluyé, eut à subir une condamnation de presse à six mois de prison. Un matin, les gardiens le trouvèrent pendu dans sa cellule. Laluyé, ennemi personnel de Jules Favre, s'était suicidé!

En Italie, la première fois que Crispi fut appelé au gouvernement, il n'eut qu'un bien court règne: soixante-dix jours. Que s'était-il passé? Le *Piccolo,* journal de Naples, avait découvert que le nouveau ministre était coupable de bigamie, et il avait étalé sous les yeux du public l'acte de mariage de Malte. Crispi s'était marié dans cette ville avec Rosalie Montmasson, alors que sa première femme, Félicità Valle, abandonnée, était encore vivante. Les roueries de la procédure de magistrats serviles annulèrent l'acte de mariage de Malte, si bien que Crispi ne put être condamné, et ce fut son troisième mariage qui devint légal; mais le scandale avait été tel, qu'il fut obligé de descendre du pouvoir et qu'il resta longtemps avant d'avoir possibilité d'y remonter. Or, l'auteur de la terrible révélation était Rocco di Zerbi, rédacteur du *Piccolo*, qui devint plus tard député. Et Rocco di Zerbi, mis en prison pour l'affaire de la Banque Romaine, Rocco di Zerbi, ennemi personnel de Crispi, s'est suicidé!

Et j'ajoute: « Le mystère n'est pas près d'être élucidé, si le suicide de R. D. Z., au sujet duquel Luigi Ferrari avait à me faire une grave communication, signifie par hasard le suicide de Rocco di Zerbi. »

Mais en voilà assez sur l'obscure mort du député napolitain. Le député de Rimini, lui, a été assassiné; le mensonge du complot anarchiste a été démontré devant la Cour d'assises de Forli. S'il y a eu complot, les catholiques comprendront qui a inspiré l'assassin. Dans sa

miséricorde, Dieu a donné à Luigi Ferrari le temps de se repentir; il a fait appeler un prêtre, il est mort chrétiennement; que Dieu soit béni!

Dans l'encyclique *Humanum Genus*, S. S. Léon XIII a écrit ces lignes : « Ceux qui sont « affiliés à la Franc-Maçonnerie doivent pro- « mettre d'obéir aveuglement et sans discus- « sion aux injonctions des chefs; de se tenir « toujours prêts, sur la moindre notification, « sur le plus léger signe, à exécuter les ordres « donnés, se vouant d'avance, en cas contraire, « aux traitements les plus rigoureux, même à « la mort. De fait, il n'est pas rare que la peine « du dernier supplice soit infligée à ceux « d'entre eux qui sont convaincus, soit d'avoir « livré la discipline secrète de la société, soit « d'avoir résisté aux ordres des chefs; et cela « se pratique avec une telle dextérité que, la « plupart du temps, l'exécuteur de ces sen- « tences de mort échappe à la justice, établie « pour veiller sur les crimes et pour en tirer « vengeance. Or, vivre dans la dissimulation « et vouloir être enveloppé de ténèbres; en- « chainer à soi par les liens les plus étroits, et « sans leur avoir fait connaître à quoi ils s'en- « gagent, des hommes réduits ainsi à l'état « d'esclaves; employer à toutes sortes d'atten- « tats ces instruments passifs d'une volonté « étrangère; armer pour le meurtre des mains « à l'aide desquelles on assure l'impunité au « crime: ce sont là de monstrueuses pratiques « condamnées par la nature elle-même. »

Ces lignes du Vicaire de Jésus-Christ sont à méditer.

Maintenant, en se rappelant que Caïn est glorifié dans les Loges, en se rappelant que le nom même de *Caïn* est un des mots sacrés de la secte, et en songeant à l'assassinat du F∴ Luigi Ferrari, aux circonstances qui ont entouré ce crime, les catholiques diront à Francesco Crispi :

— Caïn, qu'as-tu fait de ton frère?

Diana Vaughan.

LE 33E∴ CRISPI

L'important ouvrage de Miss Diana Vaughan, si impatiemment attendu, a pu enfin paraître le 26 juin, dernier vendredi du mois du Sacré-Cœur.

Au fur et à mesure du tirage, les bonnes feuilles ont été communiquées à un certain nombre de personnes. Nous ne voulons, pour aujourd'hui, citer que l'opinion de M. le chanoine Mustel.

« L'ouvrage de Miss Vaughan, disait-il dans la *Revue Catholique de Coutances* (nº du 12 juin), est un monument historique de premier ordre et qui fera époque. »

Et dans son numéro du 26 juin :

« Si vous voulez savoir ce que Satan fait des hommes et des peuples qu'il domine, lisez le livre de Diana Vaughan, qui paraîtra demain. Toute l'histoire contemporaine est là, condensée, expliquée, éclairée dans ses profondeurs les plus mystérieuses. Je l'ai dit, déjà, je voudrais pouvoir le redire d'une voix assez puissante pour que tous les esprits ouverts aux graves questions de notre époque allassent chercher là des renseignements précis, abondants, entassés avec un art et un soin dont la prose flasque des publications contemporaines nous a déshabitués. Les *Annales* de Tacite ne sont pas plus pleines ni concises, et Tacite était moins bien informé. Le portrait de Humbert et de Crispi peut soutenir la comparaison avec ceux de Tibère et de Séjan; mais l'historien romain peignait de souvenir, ou d'après des esquisses sommaires : Miss Diana Vaughan photographie, comme on le peut faire depuis quelque mois, en ajoutant aux traits les couleurs aussi vives et aussi naturelles que si l'on voyait les personnages se mouvoir sur la scène du monde. »

En effet, ce n'est pas seulement l'histoire de Crispi que Miss Vaughan expose; c'est l'histoire même de tout le complot actuel de la secte contre la Papauté. Et quelle abondance de documents! quelle indication précise de toutes les sources! Voilà un ouvrage dont on ne pourra pas dire qu'il est une œuvre d'imagination. D'autre part, il n'est nullement aride : chaque document vient à sa place et est commenté et expliqué de la façon la plus saisissante.

Nous ne croyons pas qu'aucun livre de révélations, parmi tous ceux parus jusqu'à ce jour, ait rendu un aussi grand service à la cause de l'Eglise. Tout en montrant l'esclavage de Crispi, « valet de S. M. Adriano Lemmi », notre éminente collaboratrice accumule contre le roi franc-maçon Humbert les témoignages les plus écrasants; quand on referme ce volume, qui dévoile toutes les conspirations antipapales jusqu'au Quirinal même où se tient la loge secrète *Savoia Illuminata*, on ne peut s'empêcher de s'écrier : « Si par impossible ce roi n'est pas un aveugle, c'est un traître à la monarchie, et tous les souverains d'Europe doivent dès aujourd'hui séparer leur cause de la sienne; car, s'il n'est pas fou, Humbert 1er agit en révolutionnaire de la pire espèce. »

Telle était l'opinion exprimée devant nous par un homme, d'un grand bon sens, qui a appartenu assez longtemps à la diplomatie, et qui ajoutait : « Le livre de Miss Vaughan produira une profonde impression à la cour d'Autriche surtout; il n'y a qu'un mot pour qualifier ce livre : il est *formidable*. »

Laissant de côté la partie documentaire de l'ouvrage, nous donnerons seulement à nos lecteurs la préface et la conclusion.

Voici l'épisode qui sert d'avant-propos et dont le reste du volume fournit la justification, avec abondance de preuves :

Le nombre trois joue un certain rôle dans la vie de M. Crispi. Il est trigame. Il est, en Italie, l'homme de la Triple-Alliance. En outre, il est déjà mort deux fois, et, par conséquent, il mourra inévitablement une troisième fois.

Sa première mort, qui date de l'année 1862, est un des grands secrets de la Haute-Maçonnerie. Sa deuxième mort, toute récente, trépas politique définitif, a été décrétée lors de la première, par les chefs de la secte, mais toutefois sans que la date ait été fixée dès cette époque. En d'autres termes, depuis 1862 jusqu'à ces derniers temps, M. Crispi a été un cadavre : il semblait vivre, mais sa vie apparente était entre les mains de Mazzini d'abord, puis d'Adriano Lemmi.

En 1862, il est mort politiquement et physiquement et il a été ressuscité politiquement et physiquement. Et maintenant que son décès politique a eu lieu, sans nouvelle résurrection possible, il lui reste à mourir comme individu, c'est-à-dire pour la troisième et dernière fois.

Tout le mystère de la vie politique de M. Crispi, tout ce qui, de lui, déconcerte l'observateur, cesse d'être un problème pour qui connaît l'étrange histoire de sa première mort, histoire absolument vraie, — et sans métaphore, comme on va le voir.

Alors, M. Crispi était dans sa quarante-troisième année. Le premier parlement du royaume d'Italie le comptait au nombre de ses députés; il venait de réaliser son premier rêve, il siégeait dans une Chambre; et il rêvait encore la conquête du pouvoir, il s'était juré de devenir ministre.

Mais comment devenir ministre?... Notre homme était mazzinien et garibaldien : il avait conspiré sous les ordres de Mazzini; il avait été un des Mille de Garibaldi. Deux ans auparavant, les représentants officiels du gouvernement piémontais dans le royaume volé aux Bourbons, l'avaient expulsé comme incorrigible factieux, et, aux élections du premier parlement italien, sa candidature avait été fortement combattue par le gouvernement de Victor-Emmanuel : battu à Palerme, il n'avait réussi qu'à grand'peine à se faire élire par les citoyens de Castelvetrano, obscure ville sicilienne, dans la province de Trapani; avec ses amis, anciens exilés, il avait pris place à l'extrême-gauche, où il occupait le fauteuil n° 58.

Comment le Roi aurait-il donc pu l'agréer?... A Gênes, sous l'action de la Franc-Maçonnerie, s'était formé un Comité dit de *l'Association Émancipatrice,* dont le but était d'entretenir l'agitation révolutionnaire et qui inspirait toutes les sociétés démocratiques ; le Comité directeur, républicain radical, très hostile à la monarchie, avait pour président secret Mazzini, pour président titulaire Garibaldi, et ceux-ci s'étaient adjoint le F∴ Crispi comme vice-président. Notre homme était ainsi tout le contraire d'un « ministrable »; et pourtant il caressait ce doux rêve : devenir un jour, le plus tôt possible, ministre de la royauté.

Ici, il me faut rappeler une anecdote ; quoique connue, elle a sa place en ce récit, pour faire mieux comprendre ce qui se passa.

On sait avec quelle aisance Mazzini se jouait de toutes les polices gouvernementales. Au temps où sir James Hudson était ambassadeur à Turin, il demanda un jour audience à Cavour pour un gentilhomme anglais. Cavour s'entretint longuement avec le protégé de S. Exc. l'ambassadeur; le visiteur, parfait gentleman, l'émerveilla par son exposé d'un plan politique très complet. Une seule chose gênait Cavour : il avait quelque difficulté à saisir le langage britannique; c'est pourquoi il demanda à son interlocuteur s'il ne connaîtrait pas le français, le priant dans ce cas de s'exprimer en cette langue qui lui était plus familière. Alors, l'anglais, de reprendre la conversation, non en français, mais dans le meilleur dialecte italien. Cavour fut bien étonné d'apprendre plus tard, par sir Hudson, qu'il avait causé avec Mazzini, sous le coup d'une condamnation à mort par contumace.

Or, en 1862, ainsi que du vivant de Cavour, Mazzini avait de bonnes raisons pour garder l'incognito, quand il venait en Italie.

C'était l'époque où le poison maçonnique était en usage fréquent ; c'était la période de temps qui s'ouvre par l'empoisonnement du comte de Syracuse, à Pise, le 4 décembre 1860, et qui se clôt par l'empoisonnement du prince de Capoue, à Turin, le 21 avril 1862 ; les deux oncles du Roi de Naples avaient été condamnés par la secte, qui pourtant s'était fort servie de l'un d'eux.

Dans l'intervalle, — je ne parle ici que de l'Italie, — un autre personnage politique avait été supprimé du nombre des vivants : le comte de Cavour lui-même.

On avait pardonné au ministre de Victor-Emmanuel son hostilité envers les révolution-

naires très accentués. Après les scènes orageuses qui se produisirent dans les premières séances du nouveau parlement, en 1861, la paix avait été faite ; les généraux garibaldiens, membres de l'assemblée, les Bixio, Medici, Cozenz, Türr, Sirtori, Sacchi, s'étaient vu confirmer leurs grades. Mais, lorsque Ricciardi, député mazzinien élu à Naples, demanda, dans la séance du 18 mai, la confiscation de tous les biens du clergé, et que Cavour fit rejeter cette proposition, l'arrêt de mort du ministre fut signé, cette fois, irrévocable. Mazzini le condamna le 28 mai ; Cavour, alors plein de santé, tomba malade le surlendemain ; le 6 juin, il rendait le dernier soupir.

Revenons au F.·. Crispi. Quelques jours avant que la session parlementaire de 1862 fut interrompue pour six semaines, à l'occasion du voyage de Victor-Emmanuel à Naples et à Messine, c'est-à-dire au commencement de la seconde quinzaine d'avril, Crispi dîna en compagnie de ses amis de l'*Association Emancipatrice ;* c'était à Turin, et le banquet était maçonnique.

Tout à coup, le député de Castelvetrano se trouva mal ; un feu intérieur le brûlait ; les douleurs étaient atroces.

Au lieu de le secourir, les autres se mirent à ricaner ; puis, l'un d'eux, se levant, lui parla en ces termes, avec sévérité :

— Francesco, tu es allé rendre visite au Roi, sans nous en rien dire, et tu lui as offert tes secrets services ; tu lui as fait connaître que tu étais prêt à transiger, à la première occasion, avec tes opinions, jusqu'alors républicaines. Eh bien, c'est là une trahison. Nous t'avons condamné. Maintenant, tu t'es incorporé le poison ; tu es un homme mort.

Le poison lui avait été administré dans le pain. Parmi les organisateurs du banquet, se trouvait le boulanger Dolfi, qui avait tant contribué naguère à l'expulsion du grand-duc de Toscane et qui était devenu l'un des membres du Comité directeur radical. Remettant la main à la pâte, en cette circonstance, Dolfi avait eu une délicate attention pour ses amis : les convives avaient eu leur place marquée à table par un coquet petit pain, en forme de brioche, portant le nom de chacun, tracé sur la croûte dorée au moyen d'un liseré de pâte blanchâtre ; tous, agréablement surpris, avaient félicité leur collègue le boulanger. Et c'est le pain sur lequel se lisait *Crispi,* qui, pétri à part, avait été empoisonné.

Crispi comprit bien qu'il était perdu sans ressource. Il ne pouvait échapper à ses bourreaux, toutes les issues de la salle du festin étant closes ; d'ailleurs, il n'avait pas la force de tenter une lutte. En proie aux plus cruelles souffrances, ne récriminant pas, il s'était jeté sur un fauteuil, où il se tordait, gémissant, trouvant la mort trop lente à venir.

Les autres, silencieux à présent, faisaient cercle autour de lui, et le regardaient avec mépris.

Tout à coup, une porte s'ouvre ; un rideau est soulevé ; un homme paraît et lentement s'avance. C'est Mazzini.

— Malheureux ! dit-il à l'agonisant. J'ai pitié de toi !...

A ces mots, Crispi soulève la tête, une flamme semble passer dans ses yeux à demi éteints, et sa voix répond dans un faible murmure :

— Oui, l'ambition m'a fait trahir... Il est vrai, j'allais me vendre... Mais je me meurs... N'insultez pas à mon agonie... Ne vous moquez pas... Je souffre trop !...

— Je ne te parle point en raillerie, reprend le grand-maître. Francesco Crispi, je te fais grâce... Bois ceci, et tu es sauvé ; tu vas renaître.

En même temps, il approchait une petite fiole des lèvres du moribond ; il lui desserrait les dents, et dans sa gorge sèche il versait le contrepoison.

Tous avaient les yeux fixés sur cet homme qui, depuis quelques instants, semblait un cadavre ; après ses dernières paroles, il était retombé comme foudroyé... De longues minutes se passèrent ; vivait-il encore ?... Peu à peu, une sueur perla sur son visage, sur ses mains ; sa face livide reprit des couleurs... Mais cela dura longtemps.

Longtemps, il parut assoupi. Puis, ses paupières s'entr'ouvrirent ; il regarda autour de lui, n'ayant pas l'air de comprendre, hébété.

— Où suis-je ? demanda-t-il.

— Tu reviens du pays de la mort, prononça Mazzini, avec gravité.

— Ah ! oui, je me souviens maintenant... Grâce ! grâce ! ajouta-t-il vivement, ayant repris sentiment de la réalité et se cramponnant à l'existence... Je vis donc ? Maître, n'est-ce point un rêve ?...

— Tu revis, oui, Francesco ; mais désormais tu es plus esclave que le dernier des nègres, pour l'affranchissement desquels on se bat là-bas, en Amérique... Tu revis, et ton ambition sera satisfaite.... Tu seras ministre,

ministre de la Monarchie ; tu tiendras dans tes mains les rênes du gouvernement, et sans nous trahir, sans te vendre !... Tu te sépareras de nous, non pas en secret, mais publiquement... Nous te renierons, et, tout en te reniant, nous te pousserons au pouvoir... C'est la Monarchie que tu trahiras en exécutant nos ordres, quand nous t'aurons fait ministre de la Monarchie... Et tu obéiras en tout, dussions-nous te donner successivement les ordres les plus contradictoires, dusses-tu aux yeux de l'Europe passer pour un fou !... Oui, Francesco Crispi, tu nous appartiens bien ; car tu n'oublieras jamais, ignorant quel poison est le nôtre, tu n'oublieras jamais que, si tu nous mettais dans la nécessité de couper court à ton existence une seconde fois, aucune puissance au monde ne t'arracherait alors à l'horrible mort dont tu as connu aujourd'hui les souffrances... Revis donc pour la Maçonnerie et contre la Royauté aussi bien que contre l'Eglise... Cette Maison de Savoie, à laquelle tu voulais te vendre, tu en seras le fossoyeur ; car elle n'est qu'un instrument pour nous, et nous l'avons condamnée à disparaître, quand nous nous en serons servi...

La conclusion du volume se fait sur la guerre d'Afrique. Après avoir éclairé des plus vives lumières toute la politique incohérente de l'ancien conspirateur et fabricant de bombes devenu monarchiste et ministre, Miss Diana Vaughan en arrive, pour terminer, à cette guerre africaine à la direction de laquelle Crispi, sur l'ordre de Lemmi, a eu soin de placer l'incapable Baratieri, autre 33e.·., son ancien compagnon aux Mille de Garibaldi. Toute la trame maçonnique, relative à cette triste campagne, est dévoilée, et rien alors n'est plus saisissant que le spectacle de l'aveuglement du Roi. L'auteur montre comment tout a été combiné, comment les plus terribles défaites ont été voulues, même le grand désastre d'Adoua.

Mais laissons parler Miss Vaughan. Voici la fin de son livre :

Serafino convoque les Chambres pour le 5 mars, et Lemmi l'oblige à se jeter tête baissée dans sa ruine politique, irrémédiable, en lui ordonnant de repousser de nouvelles propositions de paix du Négus et d'exciter plus que jamais l'inepte Baratieri. Celui-ci reçut, en effet, de Crispi cet incroyable télégramme : « *Cotesta non è guerra, è tisi militare* ». Ce n'est pas une guerre que tu fais, mais c'est de la phtisie militaire. » Une aussi outrageante censure, venant de cette source, ne pouvait qu'exaspérer la fibre sensible du général et le pousser à un coup de tête, qui seul put sembler lui offrir, pour son honneur et pour lui-même, une chance de salut. En conséquence, quoique à bout de forces, et avec des troupes sans vivres, perdues dans le désert, démoralisées, il n'hésita pas à pousser en avant encore, à engager une bataille décisive ; et Rome, dans la nuit du 2 mars, apprenait la terrible nouvelle du grand désastre d'Adoua : dix mille hommes tués, blessés ou prisonniers sur 17.000 qui avaient combattu, 3 généraux et près de 200 officiers restés sur le champ de bataille, toute l'artillerie et les munitions entre les mains des Choans.

Il n'y eut alors qu'un cri dans toute l'Italie, tant il paraissait évident que la responsabilité de cette effroyable hécatombe devait retomber sur l'homme néfaste qui l'avait voulue : *A bas Crispi! A bas le dictateur!* Et ce cri fut si unanime, si tragiquement mêlé aux sanglots et aux larmes des mères, que, sans attendre l'avis du Parlement, le ministère Crispi dut donner sa démission. Crispi sombrait dans le sang de ses victimes et sous la malédiction de tout un peuple ; et la Monarchie, qui avait autorisé de tels crimes, était blessée à mort. Maintenant, la propagande républicaine aurait beau jeu.

De quelle oreille, le 5 mars, à l'ouverture de la Chambre, Crispi dut-il entendre les applaudissements frénétiques qui, de toutes les tribunes, accueillirent sa déclaration de la démission du ministère ! La rage au cœur, mais ne pouvant dire le secret de son invraisemblable conduite, sous peine de voir prompte sa troisième et dernière mort, il brava seulement par quelques gestes incohérents le formidable tumulte, pour se donner une contenance, et, pâle, défait, il quitta la salle, poursuivi par les clameurs vengeresses qui exaltaient et bénissaient sa chûte. Une fois dehors, sans doute, il se félicita d'en être quitte pour si peu, et de n'être pendu qu'en effigie (1). Peu lui importaient les douleurs des veuves ou des mères, les malédictions de ceux qui avaient quelque victime à pleurer, les anathèmes et les exécrations de toute l'Italie, les défections même de ses propres amis ; il vivait, il respirait encore, pour assister aux suites désastreuses de sa dictature, à l'agonie de cette Royauté qui, grâce à lui, ne tient plus qu'à un fil et peut, du jour au lendemain, s'effondrer dans le mépris et la honte.

Quant à Baratieri, au moment où je mets la

(1) Il fut en effet pendu en effigie par les étudiants de l'Université de Pavie.

dernière main à ce livre, on vient de l'acquitter. C'était prévu : même pour ceux qui ignorent les secrets de la secte, il est de toute évidence qu'il ne fut qu'un pitoyable instrument.

Et Lemmi, maintenant, plus plongé que jamais dans les ténèbres de la direction occulte, Lemmi, fortifié même par son apparente retraite, prépare la République Ausonienne, décrétée par Albert Pike et Mazzini.

* * *

La République Ausonienne!... C'est le vieux nom depuis longtemps murmuré dans l'ombre. C'est le nom qui fut cher aux carbonari, conspirant au sein des mystérieuses Ventes. C'est le nom qu'a proclamé Satan par la bouche de Lidia Nemo, en cette nuit mémorable où, pour la première fois, elle fut investie de la puissance diabolique, à l'antique tombeau de Cecilia Metella, sous les yeux stupéfaits de Carducci, qui a rapporté l'événement. C'est le nom, enfin, qu'ont adopté tous les Triangles italiens.

Italie, ils te veulent Ausonie. République, ils te veulent Ausonienne. Italiens, ils vous veulent Ausones. Triple folie! retour aux temps barbares, où les premiers habitants de la péninsule adoraient le démon!

Et ce nom, on ne doit l'inaugurer publiquement, devant la nation, que du haut de la tribune de la première Constituante, assemblée dès le lendemain de la mort d'Humbert. Mais le voilà dès à présent révélé.

République Ausonienne, cela ne veut pas dire seulement : glorification de la race primitive qui a peuplé ce territoire. Cela veut dire aussi et surtout : République du Diable, République qui aura aboli l'Eglise de Jésus-Christ, République dont les temples seront consacrés à Satan, où Satan aura sa statue d'or massif sous la coupole de Saint-Pierre; le Baphomet de Charleston est réservé à la basilique de Saint-Jean de Latran.

Toi, Humbert, ils consentent à ne pas te détrôner et à te laisser vivre. Tu les as bien servis; tu es le digne descendant direct de l'antipape Amédée de Savoie; tu n'as donc pas à craindre leur poison.

Ton fils?... Infortuné jeune prince! ils ont discuté deux fois sur le sort qui lui est réservé, quand tu seras au tombeau. Les extraits des procès-verbaux de ces deux séances sont au Sanctum Regnum; mais ces discussions sont antérieures à l'élection de Lemmi comme chef suprême, et leurs procès-verbaux furent de simples exposés, sans conclusion, puisque Lemmi en ce temps-là n'avait pas qualité pour décider en une aussi grave question... Depuis lors, le suprême grand-maître Adriano, pontife et souverain, a-t-il conclu? ou bien se réserve-t-il encore de conclure plus tard?... Je l'ignore.

Roi Humbert, à la *Savoia Illuminata* on ne te dit pas tout. Mais je puis t'apprendre une partie de ce qui t'est caché.

Or, voici sur quels points a roulé, à Rome, au *Lotus des Victoires*, du temps d'Albert Pike, la discussion au sujet du sort réservé à ton fils : — A la mort du F∴ Humbert, la République Ausonienne étant proclamée, Victor-Emmanuel, aujourd'hui prince de Naples, recevra-t-il du nouveau gouvernement une pension viagère, en reconnaissance des services rendus par son père et son aïeul? D'autre part, n'y a-t-il pas lieu de prévoir dès à présent le cas, où n'acceptant pas loyalement cette situation inférieure, il vivrait dans l'espoir de rétablir à son profit le trône; et alors ne conviendrait-il pas, sans attendre la mort de son père, de lui administrer un poison lent, paralysant ses forces intellectuelles, ruinant sa santé et faisant de lui un être maladif, sans ressort ni physique ni moral? Les avis furent partagés.

A l'heure actuelle, Roi Humbert, Crispi et Lemmi peuvent te dire si, oui ou non, ton fils unique est empoisonné.

Quoi qu'il en soit, la proclamation de la République en Italie suivra immédiatement la mort du souverain dont le père ne sut pas se contenter d'être roi de Piémont. Cela est arrêté, par décrets irrévocables.

Arrêtée aussi, l'expulsion du Pape qui occupera alors la Chaire de Pierre; l'expulsion sera hypocrite, si le peuple n'est pas encore mûr pour la violence, ou s'il y a lieu de craindre une intervention des puissances catholiques, en force pour s'opposer au dernier affront médité contre le Saint-Siège.

Et voici la solution hypocrite :

La Constituante adoptera une loi soumettant tous les Evêques du pays à une réélection populaire, supprimant les Cardinaux, — du moins quant à leur résidence sur le territoire de la République Ausonienne, — et transformant le Pape en Primat d'Ausonie. On sait qu'aucun Souverain Pontife n'accepterait cela. Alors : loi de déchéance du Pape ayant refusé de se soumettre; élection du Primat par les

prêtres ambitieux qui auraient accepté de devenir Evêques élus du peuple, aux lieu et place des vrais Evêques. Schisme.

Tel est le plan secret de la secte.

S'accomplira-t-il? — Dieu seul le sait. Mais ce que nous savons en toute certitude, c'est que si ce grand malheur arrive, la République Ausonienne ne durera pas; si le Vicaire du Christ est expulsé de Rome et de l'Italie, il y reviendra, le Pape expulsé ou son successeur; si le Vatican est un jour envahi par la populace, sous l'excitation de la secte, si le sang le plus pur et le plus précieux dans l'humanité est versé, si le Souverain Pontife est lâchement assassiné par la Révolution déchaînée et en délire, c'est ce sang même qui donnera la victoire à l'Eglise.

Oui, nous savons cela. Car les paroles du Christ ne sont point vaines, et Jésus-Christ a dit : « Tu es Pierre, et sur cette Pierre j'établirai mon Eglise, et contre elle les portes de l'enfer ne prévaudront point. »

Donc : la Papauté triomphera. A elle la victoire définitive. Cela est écrit, et ce que la main de Dieu a écrit ne peut être effacé.

Je te salue, Pape futur qui seras le Président de la République Italienne. Les crimes de Satan se retourneront contre lui-même. Je fête en mon cœur, dès ce jour, la résurrection du Pouvoir Temporel, dont je vois l'aurore poindre, derrière les noirs nuages de malheurs amoncelés par les puissances infernales.

L'unité italienne n'est qu'un mensonge. Ce peuple, si divers en ses multiples capitales si disparates, ce peuple dans un avenir peut-être moins éloigné qu'on ne suppose, n'aura abattu tous les trônes politiques de son territoire que pour aboutir à une République fédérative; c'est là la solution en rapport avec le tempérament national.

La République Ausonienne, unitaire, disparaîtra dans un ouragan, pour faire place à la République Italienne, fédérative. Les Etats Pontificaux, reconstitués, seront l'Etat central de la Fédération, dans l'Italie fécondée par le sang des martyrs, dans l'Italie s'étant ressaisie et redevenue forte par la vraie liberté, par la dignité et la foi.

Salut au Pape-Roi, Président de la République Italienne!

Satan aura travaillé pour Dieu.

L'ouvrage *le 33e ∴ Crispi,* forme un volume in-octavo de 512 pages, illustré. Prix : 5 francs. On le trouve à la librairie Delhomme et Briguet, 83, rue de Rennes, à Paris; et avenue de l'Archevêché, 3, à Lyon. Pour le recevoir franco par la poste, le prix est de *six francs*.

Miss Vaughan & M. Margiotta

Nos lecteurs ont certainement remarqué que, depuis assez longtemps, nous avons fait le silence sur M. Margiotta; notre abstention a pu paraître surprenante à quelques-uns, mais aujourd'hui chacun comprendra combien nous avons eu raison d'adopter cette ligne de conduite. Nous savions, en effet, quelle singulière attitude M. Margiotta avait prise depuis la conversion de Miss Diana Vaughan; nous savions à quels honteux dénigrements il se livrait à l'égard de celle qu'il avait portée aux nues auparavant. C'est pourquoi, la prudence nous ordonnait de rester dans l'expectative.

Ce qui vient d'arriver était fatal : après avoir patienté pendant toute une année, la vaillante convertie a jugé que son honneur lui commandait de mettre un terme à ces misérables calomnies, colportées sous le manteau et qui visaient son œuvre anti-maçonnique au travers de sa personnalité.

Sous le titre : *La grande manœuvre,* Miss Diana Vaughan a donc publié, dans le fascicule n° 10 de ses *Mémoires,* paru en juin, un article devenu nécessaire; nous nous faisons un devoir de le reproduire in-extenso.

Dans l'annexe du 4e fascicule des *Mémoires*, j'ai cité cinq manœuvres contre la manifestation de la vérité. Trois d'entre elles me visaient directement. Les deux premières, d'origine différente, tendaient à me faire passer pour folle ou hallucinée tout au moins : j'excuse M. Le Chartier, catholique qui ne me connait point et me combattait par un faux raisonnement que j'ai réfuté; je n'ai pas excusé le F∴ Eugène Mayer, qui savait à quoi s'en tenir sur l'entière mauvaise foi du rédacteur dont il publiait l'article injurieux, au moment même de ma conversion. Quant à la farce de Moïse Lid-Nazareth, elle ne prêtait qu'au rire.

Une des deux autres manœuvres a été criminelle : elle a coûté la vie au comte Luigi Ferrari; elle prouve quel sort m'est réservé, si je me laissais découvrir par les limiers de la secte.

Le crime de Rimini a été ordonné par le palais Borghèse; cela ne fait pour moi aucun doute, et l'assassin, instrument peut-être inconscient, a servi la vengeance maçonnique. Je l'établirai dans mon volume sur Crispi; les lecteurs, j'en suis sûre, partageront ma conviction.

Faut-il voir au palais Borghèse, aussi, l'inspiration de l'abominable trame qui m'a été récemment dénoncée, et qui est, certainement, la plus odieuse manœuvre directe contre moi ? — Je ne le crois point, quoique d'autres l'aient pensé. Je ne manque pas d'expérience ; j'ai été en mesure d'étudier les caractères ; chrétienne, je veux être indulgente à qui m'afflige. Non, la manœuvre que je démasquerai n'a pas Lemmi pour inspirateur. C'est le démon du dépit qui l'a suggérée au malheureux homme qui s'en est rendu coupable.

Il s'agit d'une accusation épouvantable ; la gravité du cas est extrême. C'est avec un indicible serrement de cœur que je me suis décidée à parler, attaquée, par une sourde calomnie, chuchotée des uns aux autres, dans ce que j'ai de plus cher au monde, après ma foi.

Poignante fut ma douleur, quand me parvint le premier écho du racontar indigne. Ce n'était pas le lâche on-dit, toujours insaisissable, parce que vague et anonyme ; ce n'était plus l'insolente goujaterie du Fréchette, de Montréal, à qui j'ai dédaigné de répondre : c'était l'affirmation nette d'un fait précis, hardiment émise par un homme connu.

On n'imprimait pas la chose, certes. Ces choses-là se colportent, s'écrivent dans des lettres plus ou moins confidentielles : les fanfarons qui inventent de telles accusations ne leur donnent pas le jour de la publicité ; il leur faut la pénombre d'une mise en circulation suffisamment discrète et indiscrète tout à la fois.

L'homme qui répand autour de lui cette bave venimeuse ? le chevalier qui essaie de salir une femme ?.,. Oh ! je ne crains pas de le nommer, parce que sa délirante vantardise est injustifiable et ne repose sur rien, absolument rien ; parce que je défie quiconque, même dans le camp de Lucifer, d'apporter contre moi le témoignage de la moindre incorrection, du plus léger laisser-aller prêtant à l'équivoque.

Ce chevalier de l'outrage à l'honneur féminin, c'est un ex-haut-maçon, c'est M. Domenico Margiotta.

Quand j'ai su quelle honte m'était attribuée, je n'ai point senti la colère m'envahir ; c'était trop même pour une immédiate révolte. Mais mon cœur a eu un déchirement atroce ; j'ai été consternée, anéantie, et j'ai pleuré... Oh ! mon Dieu, la voilà donc, cette cruelle épreuve, mille fois méritée par ma folle haine d'autrefois ! Que votre sainte volonté soit faite ; car mes blasphèmes de palladiste firent couler les larmes de vos virginales épouses. Me voilà donc assimilée aux plus infâmes créatures ; il est terrible, le châtiment ; mais, ô mon Dieu, que votre nom soit béni !...

Puis, le coup reçu, il m'a semblé que mon devoir était de panser la blessure... Et encore : était-ce bien possible qu'une telle calomnie eût osé se produire ?... Oh ! que d'hésitations avant de demander à des amis confirmation du navrant écho ! quelle difficulté morale pour la demande ! Vingt fois, j'ai laissé la plume... Mais ne pas être fixée d'une façon certaine, c'était prolonger et augmenter ma torture. On ne raisonne plus, quand un doute de cette espèce vous tenaille ; on perd la tête. J'écrivis, suppliante, réclamant la vérité, toute la vérité... Hélas ! l'écho n'avait été que trop fidèle... Les propos me déshonorant se tenaient, se répétaient, et l'auteur de l'affreuse calomnie se pavanait dans l'impunité, multipliant les anecdotes où, Juvénal vengeur, il me faisait jouer le rôle d'une ménade ; et comment ne pas croire, puisqu'il affirmait avec d'audace « *savoir par lui-même, et mieux que personne, à quoi s'en tenir !...* »

Et les témoins auriculaires de tels propos étaient personnages dont la parole fait autorité : un des plus estimés représentants de la vieille noblesse de France, et le révérend supérieur d'une maison d'un des plus importants ordres religieux, sans compter d'autres, très honorables aussi, mais qui avaient eu le racontar de seconde main.

Alors, je perdis complètement la tête. Un moment, j'envisageai la situation, à la mode américaine : les preuves de la calomnie étant entre mes mains, j'allais intenter une action judiciaire pour obtenir réparation ; mes amis me retinrent, en m'assurant qu'en France ces choses-là sont traitées à la légère, et que le succès d'un procès semblable n'effacerait pas les doutes injurieux.

Je n'avais plus qu'à dévorer l'outrage dans le silence.

La chrétienne reprit le dessus. Ah ! que j'ai souffert !...

Mais voici que la calomnie, continuant son chemin dans l'ombre, a pris une nouvelle forme ; et, cette fois, mieux informée encore qu'au début de cette douloureuse enquête, je sais que le mensonge est présenté avec une perfidie telle que, sauf un petit nombre d'amis, ceux qui reçoivent la confidence en sont tout déconcertés.

La manœuvre n'atteint pas seulement mon honneur de femme ; c'est mon œuvre de réparation elle-même qu'elle tend à détruire, ce sont mes révélations mêmes qu'elle veut ruiner de fond en comble. La question change donc d'aspect. Je ne puis tolérer cela ; et quoiqu'il m'en coûte, me taire plus longtemps serait manquer à tous mes devoirs.

Je vais droit à l'abominable accusation. Voici la thèse imaginée par M. Domenico Margiotta :

« La Diana Vaughan que j'ai connue en 1889, à Naples, et pour laquelle il n'y eut jamais aucune exception à la règle du Pastos, est toujours chez les palladistes ; l'histoire de sa conversion n'est qu'une mystification pour leurrer les catholiques. La Diana Vaughan qui écrit les *Mémoires d'une Ex-Palladiste*, la *Neuvaine Eucharistique*, etc., et qui annonce *le 33ᵉ Crispi*, est une fausse Diana Vaughan. Je la mets au défi de se montrer ; car ceux qui se servent du nom de la grande maîtresse de New-York ne pourraient exhiber qu'une aventu-

rière, et immédiatement je la convaincrais d'imposture. Quant à la vraie Diana Vaughan, il lui est indifférent que cette comédie se joue ; elle est la première en à rire. Elle diabolise plus que jamais dans les Triangles. Elle a fait sa paix avec Lemmi. »

J'avoue que je ne me serais jamais attendue à une manœuvre aussi machiavélique. L'homme qui a imaginé cette machine de guerre, pour empêcher mes révélations de porter, n'est pas le premier venu. Il est certain que l'assertion est tellement audacieuse, que ceux devant qui elle est émise ne savent plus que penser.

Mais j'estime aussi que mettre à découvert un engin de cette espèce est le seul moyen de le rendre inoffensif.

Pourquoi donc M. Margiotta a-t-il recours contre moi à des procédés indignes d'un galant homme? pourquoi me scinde-t-il en deux personnes, l'une qu'il couvre de boue, l'autre qu'il transforme en mystificatrice! pourquoi cette campagne à coups de calomnies souterraines, qui a tout le caractère d'une haine personnelle, ayant brusquement éclaté?...

Me garde-t-il rancune des lignes que je lui ai consacrées dans le *Palladium*, alors que, plongée encore dans l'erreur, je lui montrai quelque dureté de langage? Les ecclésiastiques, qui possèdent les numéros du *Palladium*, reconnaîtront que je ne blâmai pas le converti, mais le manque de franchise dont il usa à mon égard au moment de sa conversion. Mon blâme était celui d'une ancienne amie, sévère peut-être, mais toujours courtoise, répugnant à la constatation d'un acte de duplicité.

Non, ce n'est point de mon article que M. Margiotta m'en a voulu. Il y a autre chose.

D'abord, la vérité sur mes relations avec M. Margiotta. Il m'est pénible d'être obligée de descendre à de telles explications ; mais une calomnie, de la nature de celle que ce malheureux égaré ose répandre, a besoin d'être broyée sous le talon. Se dérober en présence d'une vipère peut convenir aux trembleurs ; ce n'est pas mon fait : la vipère continuerait à me poursuivre ; j'aime mieux lui faire face et lui écraser la tête.

Mes relations avec M. Margiotta, je ne les nie point. On va voir à quoi elles se réduisent. Une entrevue d'une heure et demie, tout au plus ; je ne dis pas un tête-à-tête. Une correspondance, assez longtemps échangée ; oh ! bien simple, et sans la moindre pensée répréhensible. Entre l'entrevue et la correspondance, plus de quatre ans écoulés.

L'entrevue date de 1889, lors de la mission qu'Albert Pike me confia en Europe. Après Paris et la France, je passai en Italie ; je poussai jusqu'à Naples, pour me rendre ensuite à Malte ; ce voyage est déjà bien connu. Or, à Naples, je ne visitai aucun triangle ; je voulais demeurer touriste. Bovio et Cosma Panunzi tinrent absolument à me présenter plusieurs Frères, qui, ayant appris mon passage, désiraient à toute force me voir. Je me plaignis un peu de ce que le secret de mon incognito n'avait pas été mieux gardé ; enfin, j'accédai à ce désir qui m'honorait. Les Frères étant nombreux, j'accordai deux réceptions, à l'hôtel ; un thé et une assez longue causerie, chaque fois ; bonjour, bonsoir, échange de politesses. M. Margiotta me rappela plus tard qu'il était un des Frères italiens qui m'avaient été présentés par Bovio et Panunzi ; peut-être lui ai-je donné une poignée de main. Il a mieux eu mon souvenir que moi le sien ; car, lorsque je vis sa photographie dans les *Ricordi di un Trentatrè* (1895), elle ne me donna pas l'impression d'une physionomie connue. C'est dire si la connaissance avait été faite de façon vague, six ans auparavant ! Donc : le F.·. Domenico Margiotta n'a jamais assisté à une tenue triangulaire où se trouvait la S.·. Diana Vaughan ; à l'hôtel, le premier soir ou le second, M. Margiotta m'a fait, avec d'autres personnes, le plaisir d'accepter une tasse de thé. C'est tout.

Après l'élection frauduleuse de Lemmi, M. Margiotta m'a écrit à Londres, et ailleurs aussi, si j'ai bonne mémoire. Il a été un de mes correspondants, pendant la rébellion contre les scrutins du palais Borghèse. Il appartenait à la Fédération des Suprêmes Conseils écossais dissidents. Tout notre échange de lettres n'a trait qu'à la lutte contre Lemmi. Il m'a transmis la délibération du Suprême Conseil de Palerme, qui me nommait grande-maîtresse d'honneur de la Fédération dissidente. Je crois qu'il est un de ceux (lui ou Paolo Figlia) à qui j'envoyai alors, de Florence, l'avis de ma démission, à la suite de l'acceptation du compromis Findel. Voilà nos premières correspondances.

Quand il prépara son volume *Adriano Lemmi*, un de nos amis communs, que je connaissais plus particulièrement, me sollicita pour lui obtenir la communication de quelques documents ; cet ami en avait déjà recueilli plusieurs, et non les moins importants. C'est en parcourant les épreuves, qu'on me fit tenir, que j'appris la conversion de M. Margiotta. Le manuscrit des passages me concernant me fut soumis, toujours par intermédiaires ; car déjà une grande prudence était de première nécessité. Je fis des observations sur l'exagération de certains éloges qui me déplaisaient ; je raturai et annotai en divers endroits le manuscrit de M. Margiotta ; mais alors il était pris d'un bel enthousiasme non seulement pour mon caractère, mais aussi pour ma personne ; des passages, que je biffai, étaient de véritables déclarations. Une vieille dame, protestante, de mes amies, en lisant cette prose enflammée, me dit : « Petite, il souhaite ta conversion, afin de te demander en mariage. » Tout ceci me fit assez rire.

Le volume parut. Goblet d'Alviella partit en guerre contre M. Margiotta et nia, avec un aplomb superbe, le Palladisme, dont il est grand-maître provincial et l'un des membres du Sérénissime

Grand Collège. C'est alors que M. Margiotta lui porta, à mon instigation, le fameux triple défi, sanctionné par l'offre d'un dépôt de 30.000 francs. Un jury d'honneur devait examiner les preuves pour ou contre à produire de part et d'autre. Je fis savoir à M. Margiotta que les 30.000 francs représentant son enjeu seraient immédiatement à sa disposition, si Goblet d'Alviella acceptait l'épreuve, et je lui promis d'être avec lui à Bruxelles pour confondre l'audacieux négateur. Goblet, me sentant derrière M. Margiotta, recula.

A l'époque des tremblements de terre de Calabre, je vins en Italie. Tout en agissant prudemment, je fis mon devoir, selon la latitude de mes ressources. J'étais à Naples, lorsque je reçus une lettre de M. Margiotta ; il me racontait, entre autres choses, qu'un palais qu'il possédait à Palmi, le palais de ses ancêtres, s'était écroulé, et il me priait de lui en payer la reconstruction, ou, tout au moins, de lui servir la bagatelle d'une centaine de mille francs. Le palais, informations prises, était une maisonnette quelconque, avec un pharmacien pour seul locataire, et la maison n'était pas endommagée outre mesure. Je trouvai la demande.. indiscrète, et je le fis comprendre. *Indè iræ.* Nos relations en restèrent là.

J'ai dit la vérité, dans toute sa simplicité. Je crois que la grande manœuvre, imaginée par le démon du dépit, avortera ainsi. Maintenant, si quelques-uns préfèrent croire M. Margiotta, ma foi n'en sera pas troublée, mon zèle de néophyte n'en sera pas ralenti, ma prudence n'en sera pas diminuée ; au contraire !

« Aime Dieu, et va ton chemin », selon la devise de mes vaillants amis, les catholiques du Canada.

Diana Vaughan.

4 juin 1896.

Cet article ne pouvait manquer de produire un effet considérable ; il a été reproduit par quelques-uns de nos confrères de la presse catholique. Personne, dans le public, ne s'attendait à un pareil éclat.

Un des journaux romains les mieux qualifiés dans la presse catholique italienne, *la Vera Roma*, a apprécié l'incident en ces termes :

« Une très grave révélation vient de paraître dans le fascicule n° 10 des *Mémoires d'une Ex-Palladiste,* aux pages 314 et suivantes, sous le titre « La grande manœuvre ». Miss Vaughan dénonce le Commandeur Margiotta comme auteur et propagateur, pour la France spécialement, de cette nouvelle : à savoir, que la Miss Vaughan, grande-maîtresse, parfaite initiée dans le Palladisme indépendant, ne fut jamais dispensée de la loi maçonnique du Pastos, et que l'histoire de sa conversion ne serait qu'une mystification pour se faire un jeu des catholiques. En conséquence, tant les *Mémoires d'une Ex-Palladiste,* publiés en ce moment par la convertie, et ses autres ouvrages déjà parus, que *le 33e Crispi, un palladiste homme d'état démasqué*, en cours de tirage, seraient l'œuvre d'une FAUSSE DIANA VAUGHAN.

« La grande écrivain qualifie cette nouvelle d'impudente calomnie, dont elle a la preuve en main, et donne l'histoire de ses relations épistolaires avec M. Margiotta, dans laquelle elle indique la raison qui aurait poussé le susdit Margiotta à cette vilaine action. La raison résiderait dans le dépit conçu contre elle par Margiotta pour ne pas avoir répondu à certaine idée à lui et pour lui avoir refusé cent mille francs qu'il lui demandait afin de reconstruire sa maisonnette de Palmi, endommagée par les tremblements de terre de Calabre.

« La révélation est très grave, parce que M. Margiotta, en répandant un tel bruit d'une fausse Diana Vaughan auteur des susdits ouvrages, non seulement fait injure à la vraie Vaughan, mais bien plus en vient à rendre le plus grand service à la Maçonnerie Palladique et à Francesco Crispi, dont la convertie, à la lumière de tous les secrets de la secte, est en train de publier une histoire à faire frémir. Par le fait, ainsi qu'elle l'écrit, si elle est une fausse Vaughan, toute l'importance de ses révélations s'écroule.

« Avant de penser que M. Margiotta, si bien accueilli des catholiques, depuis sa conversion, a pu subir les influences maçonniques dans cette affaire, mettons-nous en garde ; attendons quelle réponse il fera à la franche dénonciation et protestation de Miss Vaughan et à la pas-belle raison *(non bella ragione)* qu'elle assigne à cet incident vraiment inattendu, qui ne peut manquer d'avoir des conséquences. » *(La Vera Roma*, n° du 14 juin 1896.)

Notre avis est que M. Margiotta aurait sagement agi en reconnaissant ses torts, qui sont incontestables, et en demandant humblement pardon à celle qu'il a calomniée de la façon la plus odieuse et la plus indigne.

Ce n'est pas d'aujourd'hui, à notre connaissance, qu'il s'est vanté d'avoir eu avec Miss Diana Vaughan des relations autres que celles d'une simple soirée passée en compagnie de plusieurs personnes et d'une correspondance de pure politique maçonnique. Quand il vint à Paris, l'an dernier, vers l'époque du grand pèlerinage national à Lourdes, nous lui répétâmes les propos qui lui étaient prêtés et dont nous avions eu nous-mêmes l'écho, à la rédaction de la *Revue Mensuelle*. M. Margiotta se montra alors violemment courroucé contre ceux qui, disait-il, mettaient dans sa bouche des propos qu'il n'avait jamais

tenus; il nous déclara que ces accusations, visant l'honneur d'une personne pour laquelle il avait le plus grand respect, étaient un artifice abominable pour lui nuire, à lui, en même temps qu'à elle; il nous réitéra l'affirmation qu'à Naples, lorsqu'il connut Miss Vaughan, tous les hauts-maçons italiens et lui-même la savaient dans des conditions exceptionnelles et gardaient vis-à-vis d'elle la réserve toute naturelle qui d'ailleurs s'imposait à eux. Enfin, pour mieux nous convaincre, et alors que nous ne lui demandions rien autre que sa parole d'honnête homme, M. Margiotta nous jura, « par tout ce qu'il avait de plus sacré », etc., etc., que jamais il n'avait dit ce qu'on nous avait répété.

A quelque temps de là, nous apprenions que M. Margiotta continuait de plus belle, aussi souvent qu'il en avait l'occasion, à essayer de salir la réputation de Miss Diana Vaughan. Un de nos amis, ecclésiastique du diocèse de Paris, nous mit sous les yeux une lettre qu'il avait reçue d'un ecclésiastique du diocèse de Grenoble; ce vénérable prêtre faisait part d'une conversation qu'il avait eue avec M. Margiotta au sujet de Miss Vaughan et témoignait sa profonde surprise en ayant entendu celui-ci lui affirmer, comme un homme sachant à quoi s'en tenir par lui-même, que la célèbre convertie était loin d'être pure, comme on le croyait. Un autre de nos amis, témoin auriculaire direct, nous rapporta un propos de la dernière grossièreté et constituant le plus violent outrage qui pût être fait à une femme, même de mœurs légères. Un troisième nous rapporta la conversation suivante : M. Margiotta, mis en demeure d'expliquer pourquoi ses dires étaient sur ce point en contradiction avec ses écrits, avait répondu : « Que voulez-vous? c'est la mode d'en faire une vertu! J'ai célébré, comme tous les autres, sa pureté; ça fait plaisir aux catholiques! Mais tous les hauts-maçons de Naples, moi compris, nous savons qu'elle est une hystérique insatiable. »

Bien que ces outrages ne puissent atteindre Miss Vaughan, nous la prions néanmoins de nous excuser si nous en donnons un aperçu. Dans un de ses derniers volumes, M. Margiotta a osé prendre à partie la *Revue Mensuelle*, en l'accusant de ne plus annoncer ses nouveaux ouvrages, par intérêt de boutique (1); il était indispensable que nous fassions connaître à nos lecteurs la raison de notre silence, et ceci fera comprendre à tous combien cette raison était majeure. Au surplus, une lettre que M. Margiotta a eu l'audace de nous adresser, que nous nous sommes fait un devoir de communiquer à la vaillante convertie et dont on va lire quelques extraits, prouvera qu'il était nécessaire d'en venir à des explications publiques, et d'en finir en une seule et bonne fois. Miss Vaughan, méprisant absolument ces injures, nous a fait savoir que son avis était aussi qu'il importait d'aller jusqu'au bout, et que, quant à elle, ne revenant pas sur ce qu'elle a écrit au sujet de cette question pénible, elle répondrait dans nos colonnes, à la lettre dont il s'agit, mais principalement sur le fait de savoir s'il n'y a qu'une Diana Vaughan ou s'il y en a deux, ainsi que M. Margiotta le soutient.

Tout d'abord, nous reproduisons une circulaire que M. Margiotta a envoyée à un grand nombre de journaux et dont nous avons reçu un exemplaire. C'est la réponse publique de l'ex-haut-maçon italien à l'article de Miss Vaughan et à celui de la *Vera Roma*; cela est intitulé *A propos d'une polémique* (?).

Voici intégralement cette réponse :

« Les insinuations malveillantes de la *Vera Roma* et des *Mémoires* ne réussiront pas à me faire sortir du calme, ni de la ligne de conduite que m'a dictés Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Grenoble, avec cette sagesse qui est la caractéristique de ses conseils. *Je relève uniquement de ma conscience et ne dois compte de mes actes ou de mes aspirations qu'à Dieu qui me voit et me juge.* C'est pourquoi je ne prête qu'une médiocre attention aux phrases que la *Vera Roma* me dédie, dans le goût de celle-ci : « En attendant, mettons-nous en garde. » La signification de ces quelques mots est assez peu voilée pour trahir de prime abord à quel parti pris contre moi leur auteur a obéi en les écrivant et de combien de mauvaise foi il a dû s'inspirer pour essayer de faire naître à mon encontre le doute dans les esprits de ses lecteurs.

« Je les retourne, ces insinuations, pour ce qu'elles valent, à ceux qui en ont eu la paternité.

(1) « Comment se fait-il que telle grande Revue, qui fut fondée dans un but de large propagande anti-maçonnique, soit devenue une misérable coterie, une toute petite église, exclusivement destinée à abriter les élucubrations de l'éditeur, et des deux ou trois rédacteurs qui l'exploitent? N'y a-t-il au monde d'autres œuvres, dignes d'être signalées, que celles qui sont faites avec l'assentiment ou la collaboration de l'un de ses rédacteurs ou qui sortent de l'officine de son éditeur? La question de boutique, le coup du juif doivent-ils donc devenir la seule explication de certaines campagnes de presse? Mon Dieu! je ne demande pas qu'on ne dise que du bien de mes ouvrages; mais qu'on dise ce qu'on en pense, loyalement. » (*Le Culte de la Nature*, par Domenico Margiotta, page 261.)

Qu'il leur suffise de savoir, en deux mots, que je ne suis pas homme à double face, que revenu à Dieu je reste à Dieu et que, au lendemain des combats que j'ai livrés à la secte diabolique des Francs-Maçons, combats que je soutiendrai encore sans trêve ni merci, comme sans peur et sans reproche, je ne me sens, grâce au ciel, pas la moindre affection à subir les influences des Nathan, des Bovio, des Lemmi, des Crispi et d'autres gens *ejusdem farinæ* que je déteste cordialement, non point en tant qu'hommes, mais parce qu'ils sont les ennemis du bien, du beau et de la vérité dont le Vatican est le véritable foyer. Que la *Vera Roma* calme ses craintes et descende donc de faction : **Je ne capitulerai jamais devant les apôtres du Lucifériansime !**

« Du reste, à la suite de ces petites taquineries qui trouveraient mieux leur place ailleurs que dans les estimables feuilles que j'ai citées, j'ai par une lettre recommandée ouvert mon cœur à l'Eminentissime Cardinal Parocchi, Vicaire Général de Sa Sainteté : que la *Vera Roma* se le dise !

« Qu'on veuille bien remarquer que je parle ici sans amertume et que je ne veux pas même (ce serait pourtant — humainement — mon droit) faire au journal de Rome non plus qu'aux *Mémoires* un grief des soupçons qu'ils ont osé formuler contre la sincérité de l'auteur d'*Adriano Lemmi*, des *Ricordi di un Trentatré*, du *Palladisme*, du *Culte de la Nature*, du *Francesco Crispi et son œuvre néfaste* et de l'*Armée de Satan*. La pusillanimité n'a rien à voir dans mon extrême réserve d'aujourd'hui : je n'obéis qu'au louable désir de ne pas faire le jeu de la Franc-Maçonnerie, qui ne demanderait pas mieux que de voir les antimaçons s'entre-dévorer.

« Quant à l'honorable auteur des *Mémoires*, qu'il soit assez aimable pour se rappeler qu'en pays civilisés un homme ne rompt pas des lances avec une femme et que, si ma religion pouvait me permettre quelque mépris à l'égard d'autrui, je le réserverais tout entier pour les braves qui se tiennent prudemment cachés derrière elle.

« J'ai dit et brise ma plume pour ne répondre désormais que par un silence dédaigneux aux insinuations de la malveillance ou de la jalousie.

« *Grenoble, le 5 juillet 1896.*

« Le Chevalier Domenico MARGIOTTA. »

Il va sans dire que nous sommes au nombre des « braves » dont il est question dans l'avant-dernier alinéa qu'on vient de lire.

Miss Vaughan pourrait, cependant, attester que ce n'est pas par nous, le premier, qu'elle a appris les outrageants propos tenus par M. Margiotta contre son honneur ; mais lorsqu'elle nous a interrogé sur ce que nous savions, nous n'avons pas cru devoir lui cacher la triste vérité. On verra tout à l'heure si ce qui arrive aujourd'hui fait « le jeu de la Franc-Maçonnerie ».

Jusqu'au moment où nous n'avons plus eu aucun doute sur l'odieuse campagne de dénigrement entreprise contre une femme, respectée par tous, même au temps de son erreur, nous avons vu en M. Margiotta un ami, et nous l'avons traité en ami. Il écrit qu'il gardera désormais le silence, dans ce qu'il appelle une polémique ; ce silence sera sage. En effet, il lui serait impossible d'établir que nous ne nous sommes pas comporté vis-à-vis de lui comme le meilleur des confrères, de toutes les façons, à tous les points de vue. Nous avons été bien récompensé ! Avant les insultes d'aujourd'hui, nous avons eu le dénigrement, nous aussi ; M. Margiotta (*tout finit par se savoir*) n'a rien négligé pour nous nuire auprès des personnes mêmes à qui nous l'avions recommandé.

Toutefois, nous ne voulons pas nous mettre en cause dans cette grave affaire, si ce n'est pour prendre la responsabilité de tout ce qui s'imprime dans ce numéro à ce sujet. Mais que M. Margiotta se tienne bien ceci pour dit, et qu'il comprenne que nous pesons tous nos mots *et qu'aujourd'hui nous savons tout, absolument tout ce qu'il a entrepris dans l'ombre contre nous-même*. Nous lui disons donc : « Puisqu'après l'article de Miss Diana Vaughan, vous n'avez pas senti que vous ne deviez vous en prendre qu'à vous-même de ce qui vous arrivait, puisqu'après cet article si modéré et si digne, eu égard à vos inqualifiables outrages, vous n'avez pas eu le sentiment de la situation que vos abominables calomnies vous ont créée, situation qui vous commandait d'implorer votre pardon en toute humilité et de vous faire oublier pendant quelque temps, aujourd'hui il est trop tard. Votre insolente lettre du 15 juin, que vous avez eu soin de distribuer en plusieurs copies, sera votre condamnation. Vous nous avez mis dans la nécessité de la communiquer à notre respectable amie. Il en résultera, non une joie pour la Franc-Maçonnerie, mais un nouveau service que Miss Diana Vaughan va rendre à l'Eglise ; car, pour la guerre à la secte, il ne faut pas des gens à double face, et maintenant vous n'avez plus qu'à disparaître dans une Trappe et y faire pénitence, selon le conseil charitable que vous donne celle que vous avez traînée dans la boue. »

Léo Taxil.

Nous passons la plume à notre éminente collaboratrice, et, loin de nous abriter derrière elle, nous déclarons la couvrir de notre entière responsabilité, pour le cas où M. Margiotta prétendrait que ce qui va être révélé est du domaine de la vie privée.

Nous soutenons qu'il s'agit d'une question d'intérêt public; que tout ce qui suit a trait à la position publique prise par M. Margiotta. Néanmoins, nous acceptons toutes les responsabilités, nous le répétons. L. T.

Monsieur le directeur de la *Revue Mensuelle*,

M. Margiotta dit dans sa lettre du 15 juin à M. Léo Taxil :

« Je ne reviens pas de mon étonnement en lisant l'article superlativement stupide, méchant, hypocrite et plein de faussetés que votre amie Diana Vaughan vient de me consacrer dans le n° 10 de ses *Mémoires*. J'aurais voulu mettre tout de suite le feu aux poudres ; mais le plus saint, le plus savant, le plus vénérable des ecclésiastiques que je connais, a bien voulu me conseiller le calme. En homme de paix, il a voulu aussi que j'adressasse, à celle qui m'a attaqué d'une manière si canaille, une lettre aimable. Pour ne pas faire de la peine à ce saint homme que je vénère, j'ai obéi. Mais que la Diana Vaughan et tous ceux qui la poussent contre moi, dans des buts intéressés et par jalousie, sachent que je suis prêt à tout ! »

Voici la lettre *aimable*, reniée par son auteur, cinq jours après l'avoir écrite :

« Grenoble, le 10 juin 1896.

« Mademoiselle Diana Vaughan,

« Tout le monde sait que Dieu vous a arrachée à Satan et envoyée sur la terre de France, pour servir la cause de l'Eglise catholique.

« Dans sa bonté, le Seigneur en a agi de même envers moi. Il m'a fait voir l'erreur où j'étais, m'a ramené à son service ; et voici que je combats en France pour le Christ et son Eglise.

« Croyez-moi, Miss : faisons l'œuvre qui nous est confiée, et n'écoutons pas ceux qui divisent, en cherchant leurs propres intérêts (1).

« *Si Dieu vous a fait la grâce de conserver un trésor que la plupart de vos compagnes ont perdu,* gardez-le humblement, ce trésor, et abritez-le dans un cloître.

« Réparons le passé par un travail d'apôtre : prenons garde aux embûches du démon, et méfions-nous de tous ceux qui sèment la discorde par ses inspirations perfides (2)

« Je vous salue *in Christo*.

« DOMENICO MARGIOTTA. »

J'ai souligné une phrase de dix-neuf mots. Elle n'était pas soulignée dans la lettre *aimable*. La lettre *aimable* n'aurait pas, sans doute, été écrite avec cette tournure de phrase, si M. Margiotta ne s'était pas trouvé lié par d'antérieures confidences calomnieuses, vis-à-vis du saint ecclésiastique devant qui il écrivait. Mais, passons.

Je reviens à la lettre du 15 juin, celle où M. Margiotta écrit sans contrainte, celle qui est sa vraie lettre.

M. Margiotta écrit là :

« Provoqué lâchement par la presse (1), je suis en état de légitime défense ; et je me défendrai par la presse, non en nigaud, mais en produisant des documents authentiques. Tant-pis si toute la baraque s'écroulera ! tant-pis si tout le travail de plusieurs années sera réduit en poussière ! tant-pis s'il arrivera des scandales épouvantables, qui mettront en émoi toutes les classes de la société ! Ce ne sera pas ma faute ! ce n'est pas moi qui les aurai provoqué par la presse. »

Brrrou ! voilà qui donne le frisson...

Remettons-nous un peu, cependant, et disons que : 1° j'ai gardé le silence, tant que mon honneur de femme a été l'objet des outrages de M. Margiotta ; 2° la principale cause déterminante de mon article a été un doute public, émis sur mon identité par un journal catholique *de Grenoble;* je n'ai pu qu'y voir un écho des bruits semés par M. Margiotta sur l'existence de deux Diana Vaughan, la Diana convertie étant la fausse.

Notons que M. Margiotta se dit *provoqué!*...

Suivent : de longues et diffuses attaques contre un écrivain catholique, très hautement estimé et à bon droit. C'est M. de la Rive. Il a les injures de M. Margiotta ; toutes mes félicitations.

« Mais revenons à Diana Vaughan, écrit le futur démolisseur de baraques.

« Dans l'article que votre amie Diana a fait contre moi, elle s'est trahie. Il suffit de le lire, pour avoir la conviction que votre Diana Vaughan

(1) Ceux qui divisent sont-ils ceux qui se défendent contre la calomnie, ou bien ceux qui inventent et propagent cette calomnie ? (*Note de la Rédaction*).

(2) Est-ce Miss Vaughan qui a semé la discorde en écoutant les inspirations perfides du démon ? (*Note de la rédaction*)

(1) M. Margiotta oublie ce qu'il a publié dans son *Culte de la Nature* contre notre Revue et contre d'autres confrères catholiques. (*Note de la rédaction*).

n'a pas l'esprit de Dieu avec elle : dans chaque ligne, dans chaque mot, c'est l'esprit de l'orgueil, l'esprit de mensonge, l'esprit de vanité qui domine ; ce ne sont pas des vertus chrétiennes. Elle et son éditeur sont furieux contre moi, parce que je les ai devancés dans la publication de mon *Francesco Crispi ;* elle veut faire de la réclame à son *le 33e Crispi* en traînant dans la boue publiquement l'auteur de *Francesco Crispi et son œuvre néfaste.* »

Bien terre-à-terre ceci. M. Margiotta sait, pourtant, que je n'ai jamais recueilli un centime d'un seul de mes écrits, et que je n'ai jamais fait argent d'un document quelconque. Au surplus, tous mes éditeurs, y compris les éditeurs amis de M. Margiotta, peuvent le certifier : mes droits d'auteur sont entièrement, intégralement abandonnés aux bonnes œuvres auxquelles je m'intéresse.

Laissons. Voici qui est plein de promesses :

« Oh ! elle se trompe, la pauvre fille ! La boue n'arrive pas jusqu'à moi. *Si j'ouvrais la bouche, si je publiais les petits papiers qui sont dans mon tiroir*, on verrait bien quelles personnes seraient vouées au mépris public. »

Je n'ai point gardé copie de toutes mes lettres à M. Margiotta ; mais il peut publier mes petits papiers. Qu'il ne se gêne pas, si le cœur lui en dit. Qu'un seul mot *incorrect*, écrit par moi, soit reproduit ; j'en défie quiconque.

Ensuite, M. Margiotta déclare impossible la production d'une preuve authentique de ses odieux propos contre mon honneur.

Si le saint et vénérable ecclésiastique, devant qui M. Margiotta a écrit sa lettre aimable du 10 juin, en manifeste le désir, je lui enverrai les preuves *les plus authentiques* que ces abominables propos ont été tenus ; ces preuves émanent des hommes les plus respectables, et ces témoins sont connus tout particulièrement du vénérable et saint ecclésiastique à qui M. Margiotta en a imposé par trop longtemps, sur la recommandation d'un de mes bons amis, trompé lui-même.

Je passe un alinéa qu'il est inutile de reproduire ici. Il s'agit d'un manuscrit de M. Margiotta qu'un de mes amis lui a rendu et sur lequel se trouvent certaines phrases grotesques, que j'ai biffées. M. Margiotta nie. La chose a peu d'importance. Toutefois, il est bon que M. Margiotta sache que j'ai entre les mains une attestation de propos identiques à ces phrases. En outre, je lui rappelle que, si la composition du feu grégeois est perdue, il n'en est pas de même de l'art de la photographie.

Ne voulant pas abuser de l'hospitalité de la *Revue Mensuelle*, je suis obligée de laisser bon nombre de perles, qui mériteraient d'être enchassées d'un joyeux commentaire. M. Margiotta va jusqu'à me menacer *de la cour d'assises !...*

Il y a de tout, dans cette lettre du 15 juin. Mais il faut me borner.

Citons, cependant, ceci :

« Elle dit qu'elle écrase la tête du reptile, en parlant de moi ! Belles paroles d'une convertie au catholicisme romain, *adressées à celui qui a ceint son front d'une auréole d'idéalisme !...* Mais ce n'est pas ma tête qu'écrasera la bonne Diana : elle sait bien que je ne suis pas un homme à avoir peur ni de ses bravades, ni d'aucuns de ses inspirateurs qui se cachent lâchement derrière son dos. Je ne crains que Dieu, qui lit dans les profondeurs de mon âme ; quant aux hommes, ça ne me fait pas peur !... »

Et ceci encore :

« Nous tous, tant que nous sommes, nous pouvons faire gober aux badauds certaines choses ; mais pas entre nous, qui savons au juste où la vérité finit et où la mystification commence. »

Tout commentaire affaiblirait la reproduction de cette phrase. Et c'est signé, cela ! c'est signé *Domenico Margiotta.*

Patience ! nous allons montrer dans quel genre de mystification excelle l'aimable Commandeur.

Nous voici au gros morceau, l'histoire des deux Diana Vaughan ; notre homme y tient. A toute force, il veut me couper en deux. Cette insistance tourne au comique :

« Oui, monsieur Taxil, je soutiens que votre amie Diana Vaughan, dont on a publié les portraits, *ne ressemble aucunement à la Diana Vaughan que j'ai connue à Naples.* C'est vous, et quelque autre personne de Paris, qui avez vu à l'hôtel Mirabeau une femme qui se faisait appeler Diana Vaughan et qui vous a reçus princièrement, et que sais-je ? Moi, je ne l'ai pas vue depuis des années ! Mais la première femme venue peut se présenter sous un nom d'emprunt ; c'est la mode des horizontales de haute marque ; les Luciennes et les Yvonnes foisonnent dans la capitale. *Et que la Diana Vaughan que j'ai connue à Naples sache que je ne suis pas du tout flatté d'avoir été son ami !* »

J'avoue que, depuis 1889, je puis avoir un

peu changé, et que, dans la soirée napolitaine où M. Margiotta prit part à mon thé d'amis, le costume de voyage peut avoir laissé je ne sais quelle impression dans l'esprit de ce malheureux homme. Mais baser une négation aussi audacieuse sur une plus ou moins sincère absence de souvenir, en une question de physionomie, c'est aller un peu loin !... J'ajouterai : pour quiconque pèsera les nombreuses contradictions de cette lettre, il sera évident que M. Margiotta s'est empêtré dans sa sotte histoire des deux miss Diana Vaughan, et qu'il ne sait plus comment s'en tirer (1).

Tout ceci est maladroit. Par contre, ce qui peut paraître une habileté : M. Margiotta demande à voir un acte légal. Pour lui citer le plus récent, il y a celui que mon mandataire à Paris a fait enregistrer le 11 juillet courant direction centrale de l'enregistrement et du timbre, bureau des actes synallagmatiques ; folio 64, n° 574). Est-il possible de supposer, après cela, qu'il y a une autre Diana Vaughan que moi ?

Mais j'ai honte de m'abaisser à discuter ces choses. — M. Margiotta est tout à fait sans-gêne en matière de propriété littéraire ; il l'a prouvé par ses derniers ouvrages. Eh bien, qu'il essaie donc à mon encontre : je réponds que ce ne sera pas mon éditeur qui poursuivra pour son compte, mais mon mandataire qui poursuivra en mon nom et pour moi, en personne. M. Margiotta verra alors s'il existe deux Diana Vaughan ou une seule. Allons, qu'il tente l'expérience ; il n'y a pas à se gêner vis-à-vis d'un mythe. Et qu'il ne repousse pas ce défi, en prétendant que c'est, de ma part, affaire de gros sous. L'indemnité de la contrefaçon sera versée par moi, comme tous mes droits d'auteur, à une œuvre catholique.

Reprenons les citations de cette interminable lettre. Celles-ci seront les dernières.

(1) A notre tour, nous nous permettrons d'ajouter un argument sans réplique, auquel notre éminente collaboratrice ne pouvait songer, ignorant le fait que nous allons citer : en 1894, M. Margiotta a eu entre les mains le volume de M. de la Rive, *la Femme et l'Enfant dans la Franc-Maçonnerie*, qui donne le portrait de Miss Vaughan en toilette de soirée ; il a eu aussi, devant nous, la photographie qui la représente en costume d'Inspectrice Générale du Palladium. Or, M. Margiotta a dit alors à nous-mêmes et à tous nos amis que la ressemblance était frappante. Mais, à cette époque, il ne songeait pas à lui nuire. D'ailleurs, s'il avait eu le moindre doute sur l'identité de la personne, ne nous aurait-il pas mis en garde ? ne nous aurait-il pas dit : « Méfiez-vous ; vous êtes sans doute le jouet d'une aventurière ; cette femme n'est pas la Diana Vaughan que je connais. »

(*Note de la Rédaction.*)

Suite des contradictions : la Diana Vaughan, la fausse, qui reçoit ses amis catholiques à l'hôtel Mirabeau, est tout de même une invisible.

« Oui, la conversion de votre invisible Diana Vaughan laisse tout le monde perplexe ; car ce n'est pas elle qui a quitté la Franc-Maçonnerie par dégoût, mais c'est la secte qui l'a flanquée à la porte, et elle, pour bien pouvoir se venger, s'est jetée dans les rangs des catholiques. »

Il faudrait pourtant s'entendre. Si la femme qui écrit ces lignes est une aventurière quelconque, une mystificatrice, une fausse Diana Vaughan, pourquoi venir dire que la vraie a été « flanquée à la porte des Triangles. »

Bon Dieu ! quel bafouillage !...

« Pour le moment, j'ai dit. Je n'ai qu'à ajouter une chose : je ne m'occupe pas des faux anti-maçons de Paris ; qu'on me laisse la paix ; qu'on désorganise les lâches complots qui ne me font pas peur, et que chacun travaille à sa manière pour le bien.

« Que la vraie ou la fausse Diana Vaughan publie la lettre que je lui ai adressée, d'ordre supérieur, et qu'elle profite de cette occasion pour m'adresser des excuses honorables. »

Délicieux ! c'est moi qui dois des excuses à M. Margiotta.

Que je sois la vraie ou la fausse Diana Vaughan, j'ai le devoir de lui présenter mes humbles regrets d'avoir eu, après une année tout entière d'endurance silencieuse, une révolte contre ses basses calomnies, visant mon œuvre de réparation.

Et là-dessus, Polichinelle renforce la voix et joue au Croquemitaine. Trente lignes de nouvelles menaces aux rédacteurs de la *Revue Mensuelle* et à leurs amis. « J'irai jusqu'au bout, s'écrie-t-il, je le jure sur la Très-Sainte Hostie et sur la Très-Sainte Vierge ! »

Attends encore un peu, lecteur catholique, tu vas être bientôt fixé sur la valeur de ces serments.

La fin de la lettre, vaut à elle seule, un long poème.

« Recevez, Monsieur, mes civilités empressées. Sans réponse !

« Je vous annonce, Monsieur, que copie de cette lettre je l'ai adressée à d'autres personnes, afin qu'on ne puisse pas dire que Margiotta est devenu un lapin devant les attaques vaughaniennes. J'en ai fait *sept* copies.

« DOMÉNICO MARGIOTTA. »

A présent, résumons le débat.

M. Margiotta, — qui n'est pas un lapin, — a imaginé une thèse assez bizarre, mais bien faite pour jeter le doute dans les esprits. Je dis que l'unique but de cette manœuvre est de nuire à mon œuvre de réparation, en la discréditant.

Selon M. Margiotta, il y a : 1° une vraie Diana Vaughan, « dont il n'est pas du tout flatté d'avoir été l'ami », qui est celle qu'il a connue en 1889 à Naples, avec laquelle il a correspondu alors qu'elle était dans l'erreur luciférienne et qu'ils combattaient ensemble Lemmi, elle, en s'appuyant sur les Palladistes américains indépendants et quelques hauts-maçons indépendants d'Europe, lui, en faisant cause commune avec la Fédération indépendante des Suprêmes Conseils écossais de Naples et de Palerme; cette Diana Vaughan est celle « dont il a ceint le front d'une auréole d'idéalisme », tout en la méprisant quelque peu dans son for intérieur ; mais, s'il l'a ainsi auréolée, quoique pas flatté de l'avoir connue, c'est à titre d'ancienne camarade de lutte contre le fripon du palais Borghèse. Et 2° il y a une fausse Diana Vaughan, une aventurière quelconque, qui s'est fait passer pour la vraie, sans avoir même aucune ressemblance avec elle, qui a tout-à-coup publié *le Palladium Régénéré et Libre* (mars-avril-mai 1895), afin de jouer bientôt la comédie d'une conversion et de mystifier ainsi les catholiques. Pour obtenir quel résultat, cette mystification ? M. Margiotta n'en a cure; il lui suffit de répandre ce bruit, d'une mystification par une fausse Diana Vaughan. — Je dis que M. Margiotta est de mauvaise foi ; cet homme, qui se coupe à tout instant dans sa lettre, sait bien qu'il n'existe pas deux Diana Vaughan, mais une seule, qui est vraiment celle qu'il a prise en haine, dont la conversion sincère est venue brusquement gêner les plans de sa conversion simulée, et qu'il lui faut, par conséquent, réduire au silence, s'il le peut, par n'importe quels moyens.

Comment donc confondre M. Margiotta ? comment prouver irréfutablement que la Vaughan convertie en 1895 est bien la Vaughan qu'il a connue à Naples en 1889 et avec laquelle il a fait campagne en 1894 contre Lemmi ?

Par production de photographies ? — J'y avais pensé, d'abord. Pour la ressemblance, les dessins sont en général assez vagues; même, les procédés actuels de photogravure ne donnent pas toujours la ressemblance parfaite. On pourrait donc soumettre à quelques-unes des personnes que j'ai reçues, alors qu'il n'y avait pas encore danger absolu pour moi, non pas une reproduction, mais quelques photographies, parmi les meilleures; faire attester que le portrait est bien le mien; puis, obliger M. Margiotta à se prononcer. — Mais ceci ne se pourrait que s'il était de bonne foi. Or, à quoi bon tenter cette expérience ? Me reconnaîtrait-il parfaitement, M. Margiotta dirait pour les photographies les meilleures ce qu'il a écrit pour les dessins : qu'il ne me reconnaît pas, qu'on lui présente les portraits de toute autre personne que son ancienne camarade de lutte contre Lemmi.

Eh bien, il y a mieux à faire, et plus simple.

Si je suis une fausse Diana Vaughan, certainement je ne suis pas en possession des papiers de la vraie Diana Vaughan. Si la Diana Vaughan du *Palladium* de 1895, la Vaughan convertie, n'est pas la même que la Diana Vaughan de 1889 et de 1894, n'est pas celle que M. Margiotta connaît et avec qui il a combattu Lemmi, il est de matérielle impossibilité qu'elle ait entre les mains la correspondance de M. Margiotta avec la vraie Diana Vaughan.

Dans sa lettre du 15 juin, M. Margiotta ne s'oppose pas à ce qu'on reproduise des lettres de lui, antérieures à l'époque de ma conversion; il semble même porter un défi à ce sujet. Pas de lettres falsifiées, ou gare à la cour d'assises !...

La voilà donc, la preuve irréfutable. Les lettres; ce qui est écrit par M. Margiotta; ce que M. Margiotta a signé.

Lorsque je mis M. Margiotta en mesure de publier *le premier* le jugement de condamnation de Lemmi, c'est-à-dire le fac-simile de la copie authentique délivrée par le greffe correctionnel de Marseille pour le dossier que le chevalier Constantin Nigra avait demandé à Napoléon III, la reproduction photogravée de ce document a fait disparaître tout doute, a ruiné les négations de Lemmi, et chacun s'est écrié : Oui, ce jugement est vrai ! Oui, Lemmi a été réellement condamné pour vol ! — Quelle énorme responsabilité auraient encourue les éditeurs Delhomme et Briguet et l'auteur Margiotta, si un tel document avait été un faux !...

Procédons de même, et mettons sous les yeux du public quelques-unes des lettres de M. Margiotta à la vraie Diana Vaughan, puisqu'il faut en venir là pour confondre son audace.

Je négligerai les petites questions personnelles, le terre-à-terre, ce qui est d'ordre essentiellement privé. Je me bornerai à extraire de cette correspondance ce qui est relatif à la situation publique prise par M. Margiotta. En prouvant ainsi, qu'il n'y a pas deux Diana Vaughan, mais une seule, je montrerai en même temps le Margiotta vrai, le Margiotta-Janus. Tant-pis pour lui!

De cette correspondance il ressortira, sans contestation possible :

1° Que, pendant une longue période de temps, postérieure à son abjuration, M. Domenico Margiotta a continué à pratiquer le luciférianisme et à faire partie du Suprême Conseil de Palerme;

2° Que, même après la publication de son volume *Adriano Lemmi*, il trompait les catholiques et donnait des gages au Suprême Conseil de Palerme, se faisant reconnaître par les membres de ce Suprême Conseil comme n'ayant jamais cessé d'être bon haut-maçon, c'est-à-dire luciférien, de cœur et d'âme;

3° Que, s'il a été finalement radié de la Maçonnerie italienne indépendante, en janvier 1895, c'est parce que, écœurée d'une telle duplicité, j'ai fait enfin comprendre au Suprême Conseil de Palerme qu'il n'était pas digne, d'une Maçonnerie se disant loyale, de conserver des relations avec un homme, s'affirmant à elle excellent luciférien et se couvrant, devant le public, d'un masque de zélé catholicisme.

De façon incidente, je dois dire d'abord que les catholiques ont manqué de perspicacité. M. Margiotta, — qui m'accuse d'orgueil, — se pare du titre de Chevalier et même de celui de Commandeur. Dans son volume *Le Culte de la Nature,* à la première page s'étale une magnifique gravure hors texte, donnant son portrait, avec cette légende : « Le Commandeur D. Margiotta de Palmi, en tenue de Chevalier de l'Ordre pontifical du Saint-Sépulcre de Jérusalem. »

J'ignore de quel ordre M. Margiotta est commandeur ; il néglige de l'indiquer. Si ce titre est d'origine maçonnique, le porter aujourd'hui publiquement serait par trop violent, de la part d'un converti. Au cas où Lemmi viendrait à se convertir, — tout est possible, avec la grâce de Dieu, — il me semble que dès lors il ne se ferait plus appeler le Commandeur Lemmi. Pour éviter tout quiproquo, M. Margiotta sera donc mieux avisé de mettre, à sa prochaine édition, son titre au complet. Laissons.

Le plus étrange, c'est le titre de Chevalier du Saint-Sépulcre, et c'est précisément celui qui lui a été conféré. Or, j'ai lu, il y a quelque temps, que M. Margiotta fut créé Chevalier du Saint-Sépulcre fort auparavant sa conversion, à l'époque même où il était franc-maçon, mais où les catholiques l'ignoraient. Il est donc d'absolue certitude que M. Margiotta trompa une première fois les catholiques, lorsque, se cachant d'être franc-maçon, dissimulant ses hauts grades dans la secte, il se fit conférer un ordre pontifical. Impossible de nier : voilà une décoration catholique obtenue par fraude, par inqualifiable fraude!

Admettons un instant la conversion sincère : M. Margiotta n'aurait-il pas honte d'avoir trompé à ce point le vénéré Patriarche de Jérusalem et les chrétiens confiants qui lui servirent de parrains pour le faire agréer dans l'ordre pontifical? est-ce que son repentir et son humilité ne lui commanderaient pas de taire ce titre décroché dans la honte d'une hypocrisie vraiment extraordinaire?

Je ne vois pas d'autre mot pour souligner tout cela... Fi! que cela est honteux!

Quant à moi, j'ignorais; j'ai ignoré jusqu'au jour où tombèrent sous mes yeux les lignes du journal catholique relatant le fait, sans y insister, sans s'en indigner; à peine un léger regret, marqué à demi-mot.

Et des catholiques prêtent l'oreille aux propos de M. Margiotta, leur racontant cette sotte histoire de deux Diana Vaughan, une vraie et une fausse! Et des catholiques savaient que cet homme, étant franc-maçon, s'était joué du vénéré Patriarche de Jérusalem, et ils ne se sont pas défiés!... Je comprends qu'un chrétien pardonne, qu'il pardonne *tout;* mais il me semble que la défiance s'impose d'elle-même vis-à-vis de quelqu'un qu'on sait être à deux faces; l'hypocrisie est dans le caractère. Pour ma part, c'est lorsque j'ai été certaine que M. Margiotta jouait double jeu, que j'ai cessé toutes relations avec lui; ce fut au même moment où il me racontait l'écroulement de ses immeubles (hôtel et villa). J'ai eu la charité de ne parler

FAC-SIMILE D'UNE LETTRE DE M. MARGIOTTA

Ecrite le 11 Avril 1894

(Cinq semaines après son abjuration à Rome !)

A∴ L∴ G∴ D∴ G∴ A∴ D∴ L'U∴
L∴ U∴ F∴

Or∴ de Palmi (Italie-Calabres)
le XIe jour du IIe mois
A∴ V∴ L∴ 000,894

T∴ C∴ S∴ Diana Vaughan
Maîtresse Templière Souveraine, Grande Maîtresse du Parfait Triangle „Phébé la Rose", Déléguée Provinciale de New York et Brooklyn, Membre d'H∴ Protecteur du Supr∴ Cons∴ Grand-Orient de Sicile, à l'Or∴ de
Londres

J'ai la faveur de Vous envoyer, T∴ C∴ S∴, par ordre supérieur, le Décret qui Vous nomme „M∴ d'H∴ Protect∴" du Supr∴ Cons∴ Gr∴ Or∴ de Sicile, ainsi que la Balustre d'accompagnement ci-jointe.
Daignez m'en accuser réception, à fin que je puisse annoncer au Supr∴ Cons∴ Gén∴ que l'agréable mission, qu'il m'a confiée, a été accomplie.
Veuillez bien, T∴ C∴ S∴, prendre en considération l'ardent désir du Gr∴ Or∴ de Sicile, lequel espère en Votre Grand Coeur de Parfaite Initiée.
Je suis très heureux, T∴ Vaillante S∴ Diana, d'avoir été choisi par le Supr∴ Cons∴ Gén∴ de Palerme, de faire les démarches auprès de Vous et du légitime Successeur de notre regretté T∴ Ill∴ Puiss∴ Général Albert Pike, résident au Sanctum Regnum de Charleston, à fin que la Fédération Maçonnique Italienne soit réconnue com-

L∴ T∴ S∴ V∴ P∴

me Puissance Maçon∴ régulière pour la juridiction d'Italie et de ses Colonies.

Cet acte rendrait furieux l'intrus du Palais Borghese, l'usurpateur du Souverain Pontificat de la Franc-Maçonnerie Universelle, que nous tous travaillons pour démolir, car il ne mérite pas d'occuper le Saint Siège de notre Dieu de Lumière.

Je suis en train de faire un volume contre Lemmi, contre l'indigne qui a divinisé le vol, en imposant aux grands triangles le nom d'un voleur : Barabbas ; et je prie chaleureusement, T∴ C∴ S∴, votre bon cœur, de vouloir bien m'envoyer quelques renseignements à fin que mon volume soit bien documenté.

Dans l'attente d'un mot de Vous, T∴ C∴ et Gracieuse S∴, je suis, par les serments qui nous unissent,

T∴ C∴ S∴ Diana,

Votre affectionné Frère

D. Margiotta 33∴ 90∴ 95∴



que de cela dans le fascicule n° 10 de mes *Mémoires ;* mais, puisque mon calomniateur s'obstine dans sa calomnie, il m'oblige à dire quel autre sentiment fut plus fort encore pour me faire rompre : le dégoût de sa duplicité, l'aspect de ses deux visages, l'un catholique, l'autre luciférien.

Non, les Janus ne furent jamais mes amis.

Or, M. Margiotta n'a jamais cessé d'avoir deux faces.

Le 7 mars 1894, M. Domenico Margiotta abjurait, à Rome, devant le Saint-Office, la franc-maçonnerie et le luciférianisme. Le 11 avril 1894, plus d'un mois après, le même homme, demeuré en réalité le F∴ Domenico Margiotta, appartenant encore au Suprême Conseil de Palerme, négociait le rattachement direct de ce Suprême Conseil au Sanctum Regnum de Charleston, pour le faire reconnaître comme Grand Orient de Sicile, indépendant du Grand Orient d'Italie de Lemmi. Je dis bien : le 11 avril. En effet, le calendrier maçonnique part de mars, et avril est donc le IIe mois.

Voici la lettre que M. Margiotta écrivait le 11 avril 1894 à la vraie Diana Vaughan. Je la reproduis, d'autre part, en fac-simile photogravé, afin de réprimer d'avance toute négation.

A LA GLOIRE DU GRAND ARCHITECTE DE L'UNIVERS.

—

LIBERTÉ, EGALITÉ (*uguaglianza*), FRATERNITÉ

—

Orient de Palmi (Italie-Calabres)
Le XIe jour du IIe mois
An de la Vraie Lumière 000894

Très Chère Sœur Diana Vaughan,

Maîtresse Templière Souveraine, grande maîtresse du Parfait Triangle *Phébé-la-Rose*, déléguée provinciale de New-York et

Brooklyn, Membre d'Honneur Protecteur du Suprême Conseil Grand Orient de Sicile, à l'orient de Londres.

J'ai la faveur de Vous envoyer, Très Chère Sœur, par ordre supérieur, le Décret qui Vous nomme Membre d'Honneur Protecteur du Suprême Conseil Grand Orient de Sicile, ainsi que la balustre d'accompagnement ci-jointe.

Daignez m'en accuser réception, afin que je puisse annoncer au Suprême Conseil Général que l'agréable mission, qu'il m'a confiée, a été accomplie.

Veuillez bien, Très Chère Sœur, prendre en considération l'ardent désir du Grand Orient de Sicile, lequel espère en Votre Grand Cœur de Parfaite Initiée.

Je suis très heureux, Très Vaillante Sœur Diana, d'avoir été choisi par le Suprême Conseil Général de Palerme, de faire les démarches auprès de Vous et du légitime Successeur de notre regretté Frère le Puissant Général Albert Pike, résidant au Sanctum Regnum de Charleston, afin que la Fédération Maçonnique Italienne soit reconnue comme Puissance Maçonnique régulière pour la juridiction d'Italie et de ses Colonies.

Cet acte rendrait furieux l'intrus du Palais Borghèse, l'usurpateur du Souverain Pontificat de la Franc-Maçonnerie Universelle que nous tous travaillons pour démolir; car il ne mérite pas d'occuper le Saint-Siège de notre Dieu de Lumière.

Je suis en train de faire un volume contre Simon, contre l'indigne qui a divinisé le vol, en imposant aux grands-triangles le nom d'un voleur : *Barabbas*; et je prie chaleureusement, Très Chère Sœur, votre bon cœur de vouloir bien m'envoyer quelques renseignements afin que mon volume soit bien documenté.

Dans l'attente d'un mot de Vous, Très Chère et Gracieuse Sœur, je suis, par les serments qui nous unissent,

Très Chère Sœur Diana,
Votre affectionné Frère
D. Margiotta, 33∴ 90∴ 95∴

Voilà du très clair; voilà du parfait style luciférien. L'homme qui écrivait cette lettre, avait abjuré plus d'un mois auparavant. Il ne signait pas en simple maçon, par les trois points formant triangle à pointe en haut (∴); il signait en haut-maçon palladiste, en Hiérarque, 2e degré, par les trois points formant triangle à pointe en bas (∵).

Il trompait les catholiques, puisqu'il demeurait dans la secte, même après son abjuration. Et il me trompait, puisque, me sachant dans l'erreur luciférienne, il me cachait son acte accompli à Rome et me témoignait des sentiments de palladiste orthodoxe.

Dans quel camp était-il, en réalité? — Le lecteur sera juge.

Pourquoi me tromper? M'étais-je jamais montrée hostile à la personne d'un catholique? — Mais, en 1893, pour ne pas remonter plus haut et ne parler que de vivants, j'ai reçu des catholiques, sans en faire mystère; j'ai correspondu avec des prêtres; conversations et correspondances roulèrent sur Lemmi et son indignité. M. Margiotta ne l'ignorait pas, puisque c'est cela même que les partisans de Lemmi me reprochaient avec colère, au sein de la Maçonnerie.

On comprendrait M. Margiotta venant à moi en parfaite loyauté et m'écrivant : « Vos idées sur la divinité ne sont plus les miennes; j'ai retrouvé la foi de mon enfance; voici un mois que je ne suis plus maçon luciférien, ni même maçon d'une façon quelconque; je suis redevenu catholique romain. Voulez-vous, néanmoins, me documenter sur l'indignité de Lemmi? Puisque vous avez le dossier obtenu par Nigra, voulez-vous me donner une photographie des documents authentiques? Je les reproduirais en fac-simile dans un volume que je prépare, et j'établirais ainsi publiquement que l'intrus du palais Borghèse est un fripon. »

J'aurais agi vis-à-vis de M. Margiotta, redevenu catholique, exactement comme j'ai agi à l'égard des catholiques avec qui j'étais en relations; tout au plus lui aurais-je écrit que je regrettais que la Maçonnerie indépendante eût perdu en lui un de ses membres actifs. M. Margiotta n'aurait pas été le premier maçon converti avec qui j'ai eu bonnes relations d'amitié, même au temps de mon erreur.

Converti, je ne l'aurais pas documenté sur les secrets du Sanctum Regnum, cela est certain; mais non converti, pas davantage. M. Margiotta sait qu'en maçonnerie tout membre d'un degré quelconque se tait, là-dessus, devant un Frère d'un degré inférieur au sien. D'ailleurs, sa demande d'informations, de renseignements pour un ouvrage destiné à la publicité, ne pouvait être considérée que s'appliquant aux faits d'indignité de Lemmi; et je ne pris pas sa demande autrement.

En vain, M. Margiotta soutiendrait-il qu'il agissait vis-à-vis de moi avec une ruse, excusable, trop zélé peut-être, et voulant rendre un service aux catholiques en me trompant à leur profit. Non, non; car alors, pourquoi se serait-il entremis, au nom du Suprême Con-

seil de Palerme, comme son négociateur pour le rattachement direct à Charleston? — Voilà ce qui condamne M. Margiotta. En réalité, il était demeuré membre du Suprême Conseil de Palerme, et c'est le Saint-Office qu'il avait trompé. A moins de dire : il trompait tout le monde ; ce qui est encore possible.

Le livre de M. Margiotta se fit en juillet et août. L'éditeur exigea que le manuscrit, défectueux, fût revu par un rédacteur de la *Revue Mensuelle;* cela se trouvait à merveille; dans la rédaction de la *Revue Mensuelle*, je n'ai toujours eu que des bons amis. On me communiqua, aux derniers jours de composition, des épreuves et le manuscrit du dernier chapitre. Alors, je vis que M. Margiotta s'était converti. Je crus la conversion toute récente ; on ne jugea pas utile de m'en dire la date, on me laissa dans mon erreur. Je ne blâme pas ; on ne me mentit point, on s'abstint de me renseigner sur la date réelle de l'abjuration.

Cette erreur m'empêcha de mésestimer M. Margiotta à ce moment-là. Jamais je n'aurais pu soupçonner une duplicité telle que celle du 11 avril!... Je me bornai à montrer un peu de mauvaise humeur : il me semblait que M. Margiotta aurait bien pu, ne fût-ce que par convenance, me faire tenir un mot, m'informant de son changement de front. J'avais annoncé, à tous mes amis du Palladisme indépendant, un volume contre Lemmi, dans un sens ; tout à coup, je recevais les épreuves d'un volume catholique. Que l'on veuille bien faire la part de l'état d'âme dans lequel je me trouvais : je fus froissée. Je m'en plaignis, et sans doute, afin de ne pas m'irriter davantage, on se garda bien de m'apprendre que M. Margiotta m'avait trompée dès le début.

Cependant, quelques réfractaires à la domination de Lemmi commençaient à se grouper; on m'adjurait de revenir sur ma détermination de rester luciférienne isolée. La Fédération des Triangles du Palladium Régénéré et Libre se préparait, se constituait peu à peu.

En ce temps-là, M. Margiotta me fit passer quelques lettres, par l'intermédiaire que je lui avais désigné. Puisqu'il était catholique, il ne pouvait se plaindre d'être en relation avec moi par un ami commun, catholique ; on comprendra, d'autre part, que je ne pouvais, jouant alors gros jeu contre Lemmi, multiplier mes intermédiaires, donner mon adresse à l'un et à l'autre, surtout à M. Margiotta qui n'avait pas été franc avec moi.

Cette obligation de correspondre, en remettant sa lettre à un autre qui me l'expédiait fidèlement, l'irritait fort. L'intermédiaire remettait les lettres chez une dame de mes amies, habitant Paris. C'était l'adresse où se centralisait toute ma correspondance ; mais je ne demeurais point là. Or, M. Margiotta, tout en me faisant l'éloge de l'ami commun catholique, voulait absolument avoir l'autre adresse. En premier lieu, je ne vis dans son insistance que le désir de gagner du temps dans la transmission des lettres. Oh! comme je me trompais!...

Au fond, M. Margiotta ne s'offensait pas de ce qu'une ou plusieurs personnes fussent interposées entre lui et moi ; mais il tenait, à tout prix, à ce qu'il n'y eût pas d'intermédiaire catholique.

Son obstination s'était accrue, avec une certaine acuité de mécontentement, au moment où j'entrepris mon voyage en Italie, venant de Vienne, dont j'ai parlé dans mon article sur Luigi Ferrari.

Je me refusai à lui donner l'adresse de la personne chez qui se centralisait ma correspondance, cela va sans dire ; et je tranchai la difficulté en l'autorisant à m'écrire directement, sans aucun intermédiaire. Pour cela, je lui fis connaître le nom de la Sœur écossaise qui m'avait prêté ses papiers, nom sous lequel je voyageais.

C'était peut-être imprudent ; mais je brûlais les étapes, et puis, M. Margiotta m'obsédait, en me répétant sur tous les tons qu'il avait besoin de m'écrire sans que ses lettres passassent par les mains de l'ami commun catholique.

Ayant presque toujours un copie-lettres de voyage, je puis publier, ici, quelques échantillons de notre correspondance.

Le 10 novembre 1894, entre autres, M. Margiotta m'avait écrit : « Vous êtes injuste d'être fâchée contre moi, ma chère amie. Lorsque j'aurai l'honneur de vous revoir ou de vous écrire directement, avec ordre d'éviter les intermédiaires, vous me remercierez de vous avoir mise au courant de la question, et vous serez contente de comprendre tout. »

J'étais à mille lieues de me douter de ce que M. Margiotta avait à m'apprendre. Il s'était expliqué avec ses amis du Suprême Conseil de Palerme, au sujet de la note catho-

EXTRAITS PHOTOGRAPHIÉS

DE LA LETTRE DE M. DOMENICO MARGIOTTA

Du 4 Décembre 1894

Je vous parle en ami très affectionné et très dévoué, et je vous ouvre mon coeur comme à une soeur et à une amie sincère, pour laquelle j'ai eu toujours la plus haute estime et une vive admiration.

Je vous remercie bien sincèrement de m'avoir écrit. Le dernier alinéa de votre aimable lettre me fait de la peine. Vous n'avez pas saisi ma pensée. Mais pour cela je vous écrirai longuement, aussitôt que mon esprit sera un peu calme. Je dois vous dire des choses très intéressantes, même graves.

Et quand vous aurez tout appris, vous me donnerez raison, et vous ne me ferez plus des reproches à moi, reproches qui ne sont pas mérités.

lique donnée à son volume contre Lemmi. Selon lui, c'était le reviseur de son manuscrit qui, abusant de cette sorte de collaboration demandée par les éditeurs, l'avait fait parler contre sa pensée intime. Il aurait voulu publier un ouvrage sans couleur religieuse, uniquement consacré à dévoiler l'indignité personnelle de Lemmi ; mais on l'avait poussé, et, finalement, il n'avait pu résister à cette pression.

M. Margiotta ne me raconta pas tout ; car j'eus un haut-le-cœur, dès sa seconde lettre directe, et je brisai là.

A Palerme, on avait eu la naïveté de le croire, ou, peut-être, avait-il donné des gages. Le F∴ Militello, secrétaire général du Grand Orient de Sicile, avait consenti à se porter son garant et l'avait fait réintégrer membre du Suprême Conseil. La thèse de M. Margiotta avait été celle-ci : voyant l'impuissance des maçons italiens indépendants de Palerme et de Naples, il avait fait acte d'habileté, dans l'intérêt de leur cause, en simulant une conversion au catholicisme ; cette pseudo-conversion avait permis que son volume contre Lemmi reçût un retentissement considérable et mît les pièces sous les yeux de tout le public, et par conséquent sous les yeux

EXTRAITS PHOTOGRAPHIÉS

DE LA LETTRE DE M. DOMENICO MARGIOTTA

Du 23 Décembre 1894

Vous me dites que vous desirez savoir avec qui vous marchez. Je vous repond en deux mots: vous marchez toujours avec l'ancien et loyal ami: Militello est au courant de tout.

Si j'avais des moyens, je les aurais entièrement anéantis: nos amis manquent d'énergie: ils ont peur. Je ne vous ai pas trompé. Je ne pouvais pas vous dire toute ma pensée par des tiers. Je vous serre bien cordialement la main

fratr. ami

D. Margiotta

P. S. Personne ne doit savoir le contenu de cette lettre. J'engage votre parole d'honneur.

des maçons italiens qui doutaient encore. Sans doute, il aurait préféré publier un volume incolore au point de vue religieux; mais dès l'instant que, par ruse de guerre, il était entré dans le camp des catholiques, ses éditeurs et le reviseur de manuscrit qui lui fut adjoint lui avaient forcé la main. Il s'en était donc excusé; il avait juré, — la lettre est au Suprême Conseil de Palerme, — qu'il n'avait jamais varié dans ses sentiments de haut-maçon adorateur du vrai Dieu de Lumière, et il certifiait qu'en ayant l'air d'être catholique il rendrait de bien plus grands services à la Maçonnerie indépendante, que s'il était demeuré dans une fédération ayant peur de Lemmi et frappée d'une impuissance notoire. Le F∴ Militello, lié par une vieille amitié avec M. Margiotta, avait plaidé sa cause auprès de ses collègues du Suprême Conseil. Quelques-uns s'imaginèrent qu'en effet il leur était bon d'avoir un des leurs dans le camp du catholicisme romain. D'autres trouvaient insuffisant le gage de simples explications. Il fut réinscrit, néanmoins; mais on avait décidé d'attendre mieux.

Les choses en étaient là, lorsque, sur le point de partir de Venise et devant traverser

le nord de l'Italie et m'embarquer à Gênes pour l'Espagne, j'écrivis à M. Margiotta. J'étais dans la complète ignorance des pourparlers de réintégration entre Militello et lui. J'avais eu seulement connaissance de la première impression produite à Naples et à Palerme par la nouvelle de sa conversion ; ne correspondant pas personnellement avec ces petits Suprêmes Conseils, d'importance discutée et, somme toute, fort anémiques, je croyais que Paolo Figlia, Militello et autres étaient demeurés fâchés contre M. Margiotta, converti.

Le 2 décembre, je fus obligée de renoncer à me rendre à Madrid, et j'allai à Ancône, puis à Rome et à Naples. Le F∴ qui devait m'accompagner en Espagne, s'y dirigea seul. Mais, dans ma lettre écrite avant le changement d'itinéraire, je disais à M. Margiotta :

Venise, 1er décembre 1894.

«... Vous vous plaignez, mon cher ami, d'avoir à m'écrire par intermédiaires. La mesure est générale, et je l'ai prise avec de bonnes raisons. Je ne veux pas avoir, par pays, plus d'un correspondant catholique ; en outre, le correspondant catholique, que j'ai choisi en France ou dans tout autre pays, doit remettre sa lettre à telle personne que je lui désigne et dont je suis sûre. J'ai des motifs graves pour que ma nouvelle résidence et mes déplacements demeurent inconnus.

« Par exception cependant, *mais pour une seule fois*, je vous autorise à m'écrire directement dans huit jours après aujourd'hui, si vous avez quelque chose de vraiment important à me faire savoir. »

Je devais, en effet, dans le projet primitif, être à Madrid les 9 et 10 décembre. Dans ma lettre, je mis une enveloppe, où j'avais écrit le nom sous lequel je voyageais et l'adresse de l'hôtel où je comptais descendre, à mon arrivée dans la capitale de l'Espagne.

Je frémis aujourd'hui, en songeant à l'imprudence que je commis là. N'est-ce point la Providence qui me contraignit à changer de route ?

J'avais ajouté dans ma lettre de Venise :

«... Votre lettre me parviendra très exactement ; je vous en accuserai réception, mais non point pour entretenir correspondance.

« Nous en resterons là, nullement par défiance personnelle à votre égard ; je vous le maintiens, la mesure est générale et ma décision bien arrêtée. »

Je demande pardon pour la reproduction des lignes qui suivent. Alors, j'étais dans l'erreur, et je ne saurais trop me reprocher d'avoir écrit ce qu'on va lire. Si confuse que j'en sois, je dois, néanmoins, pour la pleine clarté de cette correspondance, reproduire encore ce dernier alinéa de ma lettre à M. Margiotta :

« Vous avez eu grand tort de passer dans le camp catholique ; car vous aviez de bons amis à Naples et à Palerme. Ils regrettent vivement votre défection. Cette conversion n'était pas nécessaire pour écraser Lemmi ; au contraire ! Les catholiques se serviront de vous et ensuite vous rejetteront ; c'est le parti de l'égoïsme et de l'ingratitude. Enfin, c'est votre affaire ; mais tant-pis pour vous !

« Votre amie très refroidie.

« D. Vaughan »

M. Margiotta me répondit de Paris, le 4 décembre, une longue lettre dont j'extrairai seulement les passages relatifs à ce que je veux prouver :

«... Je vous parle en ami très affectionné et très dévoué, et je vous ouvre mon cœur comme à une sœur et à une amie sincère, *pour laquelle j'ai toujours eu la plus haute estime* et une vive admiration. »

Voilà ce que M. Margiotta écrivait à la vraie Diana Vaughan, dont aujourd'hui « il n'est pas flatté du tout d'avoir été l'ami ». Laissons.

«... Je vous remercie bien sincèrement de m'avoir écrit. Le dernier alinéa de votre aimable lettre me fait de la peine : *vous n'avez pas saisi ma pensée*. Mais pour cela je vous écrirai longuement, aussitôt que mon esprit sera un peu calme. Je dois vous dire des choses très intéressantes, même graves ; mais vous ne devez pas me forcer à passer par l'intermédiaire de Monsieur J. Je veux bien passer par l'intermédiaire de votre amie L., mais d'elle seulement. Je vous supplie donc de m'accorder comme grâce spéciale de me donner l'adresse de Mademoiselle L. et de l'autoriser à recevoir directement mes lettres à vous destinées. J'ai des motifs très sérieux pour ne pas vouloir d'autre intermédiaire entre moi et vous. Et *quand vous aurez tout appris*, vous me donnerez raison, et vous ne me ferez plus de reproches à moi, reproches qui ne sont pas mérités.

« Aussi je vous enverrai toute ma correspondance avec une personne, et vous verrez alors à qui vos reproches doivent s'adresser. Je vous expliquerai tout et vous jugerez.

« Je dois vous dire encore que c'est un peu vous la cause de ce qui vient de se passer. A qui m'avez-vous adressé ? C'est justement lui qui a arrangé le tout à sa façon.

« En attendant, je vous serre bien affectueuse-

ment la main, et vous prie de me considérer toujours pour votre *meilleur* ami.

« D. MARGIOTTA. »

Cette lettre me parvint à Naples, réexpédiée de Madrid; c'était la première, reçue directement, sans aucun de ces intermédiaires qui agaçaient si fort M. Margiotta.

A Naples, siège du Grand Directoire Central pour l'Europe, présidé par Bovio, qui est entièrement dévoué à Lemmi, rien ne pouvait être exagération dans mes mesures de prudence. Je ne vis personne autre que deux Frères du Triangle *Santa-Rosalba*, qui est souché sur les Loges *Anglia* et *I Figli di Garibaldi*, où se trouvaient alors des éléments bons à recruter pour le Palladisme Indépendant. Je ne parlai de M. Margiotta ni à l'un ni à l'autre.

Ma mission remplie, je n'avais plus rien à faire en Italie, et il m'était nécessaire de me rendre assez promptement à Berlin; toutefois, je me proposai deux ou trois courts arrêts, dont un à Milan, pour me rendre compte des résultats des négociations entamées par le F∴ dont je m'étais séparée à Venise.

Une surprise m'attendait à Milan: c'est là que j'eus un écho de la récente réintégration de M. Margiotta au Suprême Conseil de Palerme.

L'ignorant encore à Naples, mais voulant en finir une bonne fois avec cette prétendue nécessité de me confier de graves secrets, je lui avais donné de nouveau le moyen de correspondre par exception sans intermédiaire; je lui avais écrit cette lettre, qui fut la dernière, en quittant la cité du Vésuve :

« Naples, 16 décembre 94.

« Mon cher ami,

« Votre lettre m'est transmise à Naples, où je suis venue d'abord... Maintenant, je suis obligée de renoncer à me rendre en Espagne; je retourne à ma résidence. Vous pouvez m'envoyer à l'adresse ci-jointe votre lettre d'explications; mais finissons-en, car vous ne pourrez plus m'en adresser d'autres. Après le 25, j'aurai quitté Berlin sans donner à personne aucun nouveau nom ni aucune adresse pour faire suivre.

« Je ne comprends pas votre insistance à vouloir que je vous mette en rapports avec L.-B. C'est déjà trop peut-être que L.-B. ait eu à se faire connaître d'un catholique. Le 1er décembre, je vous ai donné, ainsi qu'aujourd'hui, le moyen de m'écrire directement, sans intermédiaire; c'est plus que suffisant. Le secret de L.-B. ne m'appartient pas, et, à vous le dire franchement, je trouve étrange que vous teniez tant à le posséder, puisque vous n'en avez pas besoin pour m'écrire.

« Au lieu de m'annoncer par deux fois que vous avez à m'apprendre des choses intéressantes, même graves, dites ce que vous voulez me dire; en voilà assez. Vous me proposez la communication de toute une correspondance; je n'en ai nul besoin. Mieux vaut que vous disiez simplement et loyalement ce qui, selon vous, doit justifier votre conduite.

« Je vous ai indiqué Monsieur J., parce que vous m'avez témoigné le désir de certains renseignements pour documenter votre livre, et parce que son intermédiaire excellent et sûr évitait de dévoiler d'autres personnes. Je me fie à Monsieur J., dont j'ai apprécié la parfaite discrétion; jusqu'à présent, il ne me paraît pas avoir démérité de ma confiance. Sous le rapport de la documentation de votre livre, vous ne devez pas, je suppose! regretter de l'avoir connu.

« Votre tort, à mes yeux, est dans votre conversion, qui m'est incompréhensible; vous n'avez même pas l'excuse d'une vengeance à satisfaire, puisque des groupes italiens indépendants étaient de tout cœur avec vous. Quand vous m'avez fait part de votre projet de livre, vous m'avez caché dans quel sens vous vouliez le faire; je ne l'ai vu que par les épreuves. Néanmoins, je n'ai pas voulu suspendre mes communications: l'ouvrage était alors trop avancé; d'ailleurs, je n'ai qu'une parole; mais je n'ai pas pu moins faire que de comprendre que vous m'aviez trompée.

« J'aime toujours savoir avec qui je marche. Il m'a importé peu de m'allier contre Lemmi avec des catholiques, qui ne me cachaient pas leurs sentiments, eux. Mais croire faire campagne avec un frère de même opinion, et comprendre ensuite qu'il était catholique de cœur, c'est pénible, pour rien dire de plus.

« Agréez, je vous prie, mes civilités.

« D. VAUGHAN. »

Donc, à Milan, — Milan, où les Loges Symboliques, travaillées par les amis de Sonzogno et de Cavallotti, aspiraient à secouer le joug de Lemmi, — j'eus occasion de parler du livre de M. Margiotta. « Il paraîtrait, me dit-on, que le F∴ Margiotta, tentant un grand coup, se sert des catholiques: c'est le bruit qui vient de Palerme, où il a échangé de nombreuses lettres explicatives avec le F∴ Militello. Il aurait même si bien démontré sa réelle invariabilité maçonnique, malgré les apparences de son volume, que le Suprême Conseil de Palerme l'a réinscrit au nombre de ses membres, au moins provisoirement. »

Cette nouvelle me fit bondir. Je n'y pou-

vais croire. Ce n'était pas l'explication que j'attendais, certes. En mon aveuglement d'alors et me croyant dans la vérité, je tenais pour impossible la conversion de quiconque avait eu la foi luciférienne. Je supposais que M. Margiotta aurait à me narrer quelque histoire de vengeance contre Pessina, triste sire qu'il détestait à outrance; voilà quelles étaient, en ma pensée, les seules circonstances atténuantes possibles.

Eh! quoi! c'était donc sa correspondance avec le F.·. Militello qu'il voulait me communiquer, pour sa justification!

Allons, ce que j'apprenais, ce que le Janus de Palmi allait bientôt me confirmer lui-même, me répugnait. Et je plaignais tout à la fois et les catholiques et les maçons de Palerme! et ces derniers plus encore que les catholiques, cependant, à vrai dire. Enfin, advienne que pourra, me disais-je. Puisqu'il trompe soit les uns, soit les autres, peut-être le Dieu-Bon a-t-il voulu que l'incident se produise à ma connaissance, afin que je mette un terme à une telle duperie.

Voici la lettre de M. Margiotta, que je reçus à Berlin, non datée à l'intérieur, mais partie de Paris le 23 décembre 1894, d'après le timbre de la poste marquant l'enveloppe :

« Ma chère amie,

«...Vous me dites que vous désirez savoir avec qui vous marchez. Je vous réponds en deux mots : *vous marchez toujours avec l'ancien et loyal ami.* MILITELLO EST AU COURANT DE TOUT.

« Vous avez eu tort de ne pas m'autoriser à vous écrire après vos démissions. Je vous aurais demandé des conseils. J'avais plein le dos de Lemmi-le-coquin et de ceux qui manquent d'énergie : j'ai cassé les vitres, et j'ai fait tout le bruit que vous savez, afin que l'attention de tout le monde se tournât vers Lemmi et l'écrasât. Ce qui est arrivé.

«...Je n'ai pas du tout intérêt à savoir l'adresse de votre amie L... Si je désirais la savoir, c'est au seul but de vous écrire par son intermédiaire, *sans passer par d'autres intermédiaires...* Je ne puis pas ni ne veux pas vous écrire par des tiers personnes dont je ne suis pas sûr tant que cela! Trouvez un autre moyen pour que je puisse vous écrire *et vous demander conseil à l'occasion*; sans cela, à l'avenir, les choses pourraient se passer comme par le passé; tandis que, en marchant d'accord *dans le plus profond secret,* tout pourra arriver autrement.

« ... Je fais la campagne contre Lemmi en Italie en ce moment. Vous avez pu lire l'*Italia Reale* du 18 décembre.

« C'était le moment d'aller en Italie donner le coup de grâce à Lemmi, par une campagne très active à mener sur les lieux. L'affaire de la Banque Romaine l'a anéanti avec son compère Crispi.

« Si j'avais des moyens, je les aurais entièrement anéantis : nos amis manquent d'énergie : ils ont peur.

« Je ne vous ai pas trompé. Je ne pouvais pas vous dire toute ma pensée par des tiers. *(Ces deux phrases ont été ajoutées après coup dans la lettre.)*

« Je vous serre bien cordialement la main.

« Votre ami.

(Signature illisible, sauf l'initiale D.)

« *P.-S.* Personne ne doit savoir le contenu de cette lettre. J'engage *votre parole d'honneur.* »

Ce post-scriptum et le gribouillage voulu de la signature montrent que M. Margiotta avait pleine conscience de la gravité de cette lettre.

Une remarque, pourtant, avait jailli en mon observation : mon homme, pensant que j'allais être tout heureuse d'apprendre qu'il n'avait jamais cessé d'être haut-maçon de cœur, me donnait pour garant le F.·. Militello, 33e, secrétaire grand chancelier du Suprême Conseil Général de Palerme; mais il ne me disait pas tout ce que j'avais appris à Milan.

De deux choses, l'une : ou M. Margiotta ignorait encore que le F.·. Militello venait de lui obtenir sa réintégration, encore toute récente, à titre secret; ou bien, ce qui était plus probable, sa crainte d'égarement postal ou autre de sa lettre l'avait retenu, et il préférait que j'apprisse cette réinscription, en me renseignant directement à Palerme, comme il m'y conviait.

Quoiqu'il en pût être, je n'hésitai point. Je pris ma plus belle plume, et j'écrivis au F.·. Paolo Figlia, député au Parlement italien, souverain commandeur grand-maître du Suprême Conseil Général de Palerme, Grand Orient de Sicile :

« Or.·. de Berlin, 25e jour, X^{e} mois, 000894.

« Très Cher et Très Puissant F.·. P. Figlia,

« J'ai appris, il y a quelques jours à peine, que M. Domenico Margiotta, quoique ayant publiquement quitté la Maçonnerie pour le Catholicisme Romain, vient d'être réinscrit, à titre secret, dans votre Suprême Conseil, dont vous m'avez nommée Membre d'Honneur Protecteur, par décret du 8 avril dernier (ère vulgaire).

« Je ne pus accepter cet honneur, ayant donné ma démission pure et simple de toute Maçonnerie, quand me parvint ledit décret. Je n'ai donc pas voix au Conseil.

« Aujourd'hui, sollicitée de rentrer en activité, je vais participer à la création d'une Fédération des Triangles Indépendants, dont le siège central sera établi à Londres. Si votre Suprême Conseil maintient sa demande, du 11 avril (ère vulgaire), de reconnaissance officielle par la Haute-Maçonnerie Universelle du Palladium Régénéré et Libre, je pose une condition *sine quâ non :*

« Vous allez rayer définitivement, pour toujours, M. Domenico Margiotta.

« Il est inadmissible que, dans une Maçonnerie honnête, on ait des gens à double face.

« M. Margiotta trompe : ou vous ; ou les catholiques.

« Si du Catholicisme Romain il n'a que le masque, eh bien, qu'il le garde ; mais laissons cet homme aux ministres de la superstition. A aucun prix, sa duplicité ne doit avoir chez nous son emploi.

« Daignez agréer, Très Cher et Très Puissant Frère, et avec vous tous les hauts-maçons indépendants résidant en votre Vallée, ma frat.·. salutation et l'assurance de mon dévouement, dans la Justice, la Loyauté et la Vérité.

« D. Vaughan. »

. . . .

Je ne veux pas en dire davantage ; mais je certifie que M. Margiotta n'a jamais plus reçu une lettre d'un seul haut-maçon de Palerme.

Voilà donc de notables extraits de la correspondance échangée entre M. Margiotta et la vraie Diana Vaughan, celle dont il fait aujourd'hui une personne distincte de la convertie de juin 1895. Voilà donc établi, sur le dos de M. Margiotta lui-même, que les deux ne font qu'une.

Bien que je ne me sois jamais engagée à garder le secret sur ces lettres, il ne me serait pas venu en l'esprit la pensée de m'en servir, sans les dernières provocations du Janus italien. Mon abstention n'aurait pas eu pour cause la dernière phrase du post-scriptum du 23 décembre : « J'engage votre parole d'honneur », phrase qui amène le sourire ; car on peut demander à quelqu'un sa parole et la recevoir, mais on ne peut imposer la discrétion à une personne au nom d'une parole qu'elle n'a pas donnée. Luciférienne, je n'eus que du mépris pour cet homme, dès l'instant où je connus sa duplicité ; chrétienne, ce mépris se changea en une sorte de pitié.

Et même, aujourd'hui que cet audacieux calomniateur a traîné dans toutes les boues ma réputation d'honnête femme, aujourd'hui qu'il a eu recours à la plus perfide des manœuvres pour empêcher mon œuvre de réparation de porter ses fruits, aujourd'hui qu'il m'a mise dans l'obligation d'arracher son masque de faux-converti, c'est encore la pitié qui l'emporte, malgré tout.

Oui, cet homme est un grand coupable. Oui, c'est le fourbe par excellence, et il incarne tant et si bien l'astuce qu'à ces titres de Chevalier et de Commandeur dont il se pare, on peut ajouter celui-ci, qui lui siérait le mieux : Son Excellence la Fourberie. Mais le pardon se doit toujours aux coupables repentants, quelle que soit l'énormité de leurs fautes et fussent-ils retombés cent fois, mille fois dans le même péché ; car le seul criminel impardonnable est le démon, inspirateur de tout péché, et l'homme, nature faible, porte en lui l'excuse de son origine, la déchéance de nos premiers parents, et sur lui, pour laver la faute dont il est contrit, tombe le sang divin qui fut versé sur le Calvaire par le Rédempteur crucifié, Jésus amour infini, Jésus adorable Sauveur.

M. Margiotta trompa les catholiques, quand, franc-maçon, il se fit frauduleusement décorer d'un ordre pontifical. Il les trompa encore, quand, plus d'un mois après son abjuration, il négociait le rattachement à Charleston du Suprême Conseil de Palerme, dont il était resté membre. Il les trompait encore et toujours, quand, même après son volume *Adriano Lemmi*, il offrait ses services secrets aux hauts-maçons italiens indépendants et les faisait accepter. Et si, depuis janvier 1895, il n'a pu utiliser sa fourberie au profit de ses amis maçons de Palerme et de Naples, c'est parce son masque de catholicisme lui a été laissé pour compte, comme une marchandise sans valeur et méprisée.

Ce malheureux, qui dit savoir si bien où la vérité finit et où la mystification commence, a voulu mystifier les catholiques, et il y a réussi jusqu'à ce jour ; mais, en ce jour, sa mystification retombe sur lui et l'accable. Le voici, par terre, entre deux selles.

Eh bien, catholiques, ayez encore pitié de lui.

Pour le ramasser et le remettre en selle ? — Non. Ce serait nouvelle imprudence. En lui, la déchéance originelle s'est caractérisée par la fourberie ; la duplicité lui étant comme une seconde nature, il est sage de se tenir plus que jamais en garde. Peut-être succomberait-il de nouveau.

Pitié pour l'homme, et pitié surtout en rendant vains les efforts du Tentateur.

Parmi les ordres religieux, il en est un qui me semble tout indiqué pour purifier l'âme de ce grand pécheur et le tenir hors d'état de nuire. Qu'une Trappe vous reçoive pour votre salut, Monsieur Margiotta. Oui, au lieu de lever le poing et de grincer des dents, descendez en votre conscience, épouvantez-vous de sa noirceur, et pleurez. Les prières de celle que vous avez outragée et qui vous pardonne vous suivront dans votre retraite. Que le repentir nettoie votre pauvre âme; que la paix de Dieu descende en elle; que la pénitence et la foi vivace et ferme, non plus une foi flottante, fassent de vous un saint, comme il advint du traître, plus coupable encore que vous, que l'Eglise honore sous le nom de saint Théophile.

Ainsi conclut votre Sœur en erreur, qui sera heureuse de connaître votre repentir, et qui vous demandera alors, Monsieur Margiotta, d'unir vos prières aux siennes.

Je prie l'ami directeur de la *Revue Mensuelle* d'excuser la longueur de cette lettre et de croire à mes meilleurs sentiments.

Diana Vaughan.

Cet article, suivi de quelques notes importantes, va être mis immédiatement en brochure. Le tout formera une brochure in-octavo, de 64 pages. Prix : 50 centimes.

TRIBUNE DES ABONNÉS (1)

Le nouveau millénarisme et l' « Ami du Clergé »

ou réfutation des critiques de M. Pierrot contre le millénarisme orthodoxe.

(*Suite*)

II. — *Le glorieux avènement de Jésus-Christ avant la fin de l'univers prouvé par la prophétie de Daniel.*

Voici d'abord le texte de Daniel (ch. VII) :

« Je regardais attentivement, à cause du bruit des grandes paroles que cette corne prononçait; et je vis que la bête avait été tuée, que son corps avait été détruit et qu'il avait été livré au feu pour être brûlé. Je vis aussi que la puissance des autres bêtes leur avait été ôtée, et que la durée de leur vie leur avait été marquée jusqu'à un temps et un temps. Je considérais ces choses dans une vision de la nuit, *et je vis comme le Fils de l'homme qui venait avec les nuées du ciel et qui s'avança jusqu'à l'Ancien des jours;* et on le présenta devant lui, et il lui donna la puissance, l'honneur et la royauté, et tous les peuples, toutes les tribus et toutes les langues le serviront. »

M. l'abbé Perriot prétend que notre exposé est un *enchaînement de postulats*. Mais nous le défions bien de prouver une pareille accusation. Sans doute, toutes nos démonstrations, tirées de l'Ecriture sainte, reposent sur ce postulat: véracité de l'Ecriture sainte. C'est là le seul absolument dont nous fassions usage. Or, notre critique se couvrirait de ridicule, s'il osait nous le reprocher; et il se gardera bien de nous le reprocher ouvertement. Et en effet, nous avons déclaré dès la première page de l'*Avenir*, que nous n'écrivions ce livre que pour de « vrais chrétiens, c'est-à-dire pour ceux qui croient fermement à l'infaillibilité de Dieu, des Livres saints et de l'Eglise ». Ne serait-il pas absurde d'écrire des volumes entiers, comme il le faudrait pour démontrer cette infaillibilité, quand le seul but à atteindre est de prouver à des chrétiens convaincus quel est le vrai sens de certaines prophéties, bien reconnues par eux comme divines? Est-ce que M. Perriot, est-ce que les autres écrivains ecclésiastiques vont se lancer dans une démons-

(1) L'abondance des matières nous force de remettre au prochain numéro le *Miracle de la Salette* et plusieurs autres articles en cours de publication.

tration complète du christianisme à propos de chaque thèse particulière fondée sur l'autorité de l'Eglise ou de la Sainte Ecriture? Non, personne ne le fait, parce qu'il serait absurde et ridicule de le faire.

Nous sommes donc en plein droit de prendre pour accordée la vérité certaine de la prophétie de Daniel, puisque nous écrivons uniquement pour des chrétiens, et qu'on ne peut pas être tout à fait chrétien sans admettre cette vérité.

Or, nous soutenons que cette prophétie démontre *absolument* qu'il y aura vers l'époque de l'Antéchrist une venue très réelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et que cette venue sera bien distincte de celle du jugement dernier, parce qu'elle aura lieu longtemps auparavant.

Pour prouver ces différentes propositions, il nous suffit certainement de faire voir : 1° que la venue dont parle Daniel est une venue de Jésus-Christ; 2° que cette venue doit avoir lieu vers l'époque de l'Antéchrist; 3° que cette venue doit être très réelle et non pas purement métaphorique; 4° que cette venue doit avoir lieu longtemps avant le jugement dernier.

1° Le P. Knabenbaner, le commentateur le plus récent et le plus complet des livres prophétiques, s'exprime ainsi sur la première question, dans son volume sur Daniel (p. 196): « On ne peut douter qu'il ne s'agisse ici du Messie, d'après ce que les autres prophètes ont dit avant Daniel. Car c'est à lui seul, à part Jéhovah, que les nations sont données en héritage; c'est à lui seul qu'est attribuée la royauté et la puissance sur tout l'univers. Ici, il nous est présenté comme le Fils de l'homme, il est vu avec la nature humaine qu'il devait prendre plus tard. Ce nom est pris de ce que le Christ se nomme tant de fois lui-même le Fils de l'homme dans l'Evangile; d'où il suit que telle est la désignation du Messie. »

Voilà donc une première vérité démontrée, et, d'ailleurs, accordée par tous les commentateurs de l'Ecriture : « On ne peut pas douter » que « le Fils de l'homme venant avec les nuées du ciel et s'avançant jusqu'à l'Ancien des jours » ne soit vraiment le Messie ou Notre-Seigneur Jésus-Christ.

2° Cette venue du divin Sauveur doit suivre d'après Daniel celle de l'Antéchrist, car elle doit se réaliser après le quatrième empire et après l'apparition de cette bête « prononçant de grandes paroles, qui fut ensuite tuée, et dont le corps fut détruit et livré au feu pour être brûlé. » Or, dit le P. Knabenbaner (p. 192), « il est tout à fait hors de doute qu'il s'agit ici de l'Antéchrist : *Dubium non est quin de Antichristo sermo inferatur.* » Le même auteur écrit à la page 193 : « Donc aussitôt après le quatrième empire, le prophète a la vision de l'Antéchrist. » Il dit, en outre, à la page 200 : « Comme je l'ai dit plus haut, il est facile de comprendre qu'il s'agit ici de l'Antéchrist, d'après ce qui lui est attribué dans le texte, si l'on considère ces données dans leurs rapports avec les enseignements de saint Paul. » C'est d'ailleurs une vérité bien reconnue par l'unanimité morale des interprètes. C'est certainement de l'Antéchrist que parle Daniel, aussitôt avant de décrire la venue du Fils de l'homme.

3° Or, il est absolument démontré par un texte formel de saint Paul que du temps de l'Antéchrist il doit y avoir un avènement très réel de Notre-Seigneur Jésus-Christ, puisque, d'après l'expression même de l'Apôtre, l'Antéchrist « doit être détruit par l'éclat de cet avènement ».

Ceci encore est très bien admis par la généralité des interprètes. Cependant, c'est nié par le P. Gallois, dominicain, qui, dans la *Revue biblique,* a reconnu après nous la vérité de ces trois grandes thèses millénaristes : 1° proximité du règne de l'Antéchrist; 2° translation de la papauté à Jérusalem; 3° très longue domination de l'Eglise sur toute la terre. D'après ce Père, « cette expression : « Il le détruira par l'éclat de son avènement » ne signifie pas que Jésus-Christ en personne apparaîtra glorieux sur les nuées pour le juger, lui et tous les hommes; mais qu'il le détruira, lui et son empire, par l'éclat de son avènement, c'est-à-dire *par le triomphe de son Evangile sur toutes les hérésies, et par l'établissement de son Eglise sur toutes les nations.* »

Mais une pareille exégèse dépasse vraiment toutes les bornes de la fantaisie. Elle est absolument inadmissible pour trois raisons, sans compter les autres : d'abord, parce que le triomphe de l'Evangile et de l'Eglise ne peut pas s'appeler une venue éclatante de Jésus-Christ; puis, parce que l'Antéchrist sera précisément et par essence le grand destructeur de l'Evangile et de l'Eglise dans l'univers entier; et puis encore, parce que le triomphe de l'Evangile et de l'Eglise pût-il arriver de son vivant, malgré l'essence des choses, ce triomphe ne suffirait jamais à tuer et à détruire par lui-même le monarque le plus puissant de la terre et le vainqueur de dix rois.

Voici, d'ailleurs, comment le P. Piffard a réfuté cette explication à l'aide de ces deux versets de saint Paul : « V. 1. Or, nous vous conjurons, mes frères, par l'avènement de Notre-Seigneur Jésus-Christ et *par notre réunion avec lui...* — V. 8. Et alors apparaîtra cet impie que le Seigneur Jésus tuera par le souffle de sa bouche et qu'il détruira par l'éclat de son avènement. » — « L'enseignement de saint Paul, dit le P. Piffard, nous empêche d'admettre un intervalle de quelque durée entre la défaite de l'Antéchrist et le second avènement (de Jésus-

Christ). Le même terme également déterminé par l'article, la *parousia, avènement du Seigneur*, ne peut désigner au verset 1er et au verset 8 deux avènements différents. Comment l'Apôtre, instruisant ses néophytes au sujet du *glorieux avènement qui réunira tous les élus à Jésus-Christ,* désignerait-il *par les mêmes mots* un autre fait tout différent de celui dont l'idée domine ce passage et doit se présenter nécessairement à l'esprit du lecteur? De plus, le mot: *épiphanéia, illustratio,* employé au verset 8, exclut toute idée d'avènement *invisible,* et ne peut se rapporter qu'à *l'apparition éclatante* du Fils de l'homme sur les nuées du ciel... L'étude du problème eschatologique aboutit donc à ce dilemme: ou renoncer à l'espérance d'un règne glorieux de l'Eglise sur terre, ou le placer après le second avènement...

C'est qu'en effet tout se tient dans les prophéties de l'Ecriture et dans notre millénarisme.

Nous avons prouvé la proximité du règne de l'Antéchrist de beaucoup de manières, et surtout en montrant la réalisation, de plus en plus grande, de ces deux signes infaillibles prédits par Jésus-Christ : l'apostasie des nations chrétiennes et la prédication de l'Evangile dans toute la terre. Le P. Piffard, tout jésuite qu'il est, trouve cette vérité tellement démontrée, qu'il n'en fait pas même une question, et que, d'après lui, il faut ou renoncer au règne glorieux de l'Eglise sur la terre, ou le placer après le règne de l'Antéchrist et la seconde venue du divin Sauveur. Or, il y a une vingtaine de textes de l'Ecriture qui affirment aussi expressément que possible la future réalisation de ce règne paisible sur le monde entier. Et tous ces textes prouvent indirectement la réalité d'une éclatante apparition de Jésus-Christ dans ce monde, parce qu'il est *impossible d'expliquer sans cela la conversion en masse de tout le genre humain.* Il est vrai que M. l'abbé Perriot ne dit rien de tout cela, puisqu'il lui a plu de ne voir dans tout notre millénarisme qu'une seule question : l'avènement de Jésus-Christ avant le jugement dernier.

Eh bien, quoiqu'il dise que « ce point capital ne lui semble pas suffisamment établi », nous prétendons le démontrer ici d'une manière aussi rigoureuse qu'il peut l'avoir fait lui-même pour ses meilleures thèses théologiques. Pour y parvenir, nous n'avons plus qu'à prouver notre quatrième proposition, c'est-à-dire que la venue très réelle de Jésus-Christ, devant se réaliser d'après Daniel et saint Paul à l'époque de l'Antéchrist, arrivera longtemps avant la fin de l'univers et le dernier jugement.

4° Ici nous ne pouvons plus dire que presque tous les interprètes soient avec nous. Mais nous allons prouver que c'est tant pis pour eux, parce que, faute d'admettre notre proposition, ils sont forcés de se mettre quatre fois pour une, et contre Daniel, et contre la raison elle-même.

Voici, en effet, ce que dit le prophète : « Je vis comme le Fils de l'homme qui venait avec les nuées du ciel et qui s'avança jusqu'à l'Ancien des jours ; et on le présenta devant lui, et il lui donna la puissance, l'honneur et la royauté, *et tous les peuples, toutes les tribus et toutes les langues le serviront.*

Le P. Knabenbaner dit à ce sujet : « Le Christ a déjà sans doute tout pouvoir, et il règne même avant que tous ses ennemis lui soient soumis; mais, comme le remarque Maldonat, il est dit que le Père lui donne *alors* la puissance et la royauté... parce que nous disons que quelqu'un *commence de régner* lorsque ayant vaincu tous ses ennemis il parvient enfin à jouir en paix de son trône, quoique auparavant il fût réellement roi. »

Par conséquent, après la venue dont il s'agit, le divin Sauveur doit jouir d'une puissance et d'une royauté nouvelles, non pas en droit, puisque son droit existera depuis longtemps, mais simplement en fait. Or, nous soutenons absolument que cette royauté nouvelle de fait ne peut pas commencer pour Jésus-Christ après le jugement dernier, et cela pour bien des raisons.

En effet, il est certain qu'après la fin de l'univers, il n'y aura rien de changé à la royauté céleste de Jésus-Christ; car, depuis son Ascension, l'Homme-Dieu règne dans le ciel, et en fait en droit, aussi parfaitement que l'on puisse régner. Or, son règne sur les enfers est encore aussi effectif qu'il puisse l'être. Par conséquent, c'est uniquement par rapport à la terre que sa royauté peut changer, en devenant partout effective, ce qu'elle n'a jamais été, et en étant reconnue enfin « de tous les peuples, de toutes les tribus, de toutes les langues. »

Mais d'ailleurs, ce n'est pas dans le ciel que Jésus-Christ pourra être « servi par tous les peuples, toutes les tribus et toutes les langues ; car tout d'abord il est impossible que les habitants du ciel soient partagés et distingués en peuples, en tribus et en langues, puisque tous les élus ne formeront qu'une seule famille et ne parleront qu'une seule et même langue. Et puis, le ciel ne possédera jamais toutes les tribus et toutes les langues, parce qu'il y en aura beaucoup, dans toutes les contrées de l'univers qui se sont éteintes avant de recevoir un seul missionnaire qui leur portât l'Evangile et le salut.

Il s'ensuit donc que cette royauté nouvelle, dont Jésus-Christ doit être investi après son glorieux avénement, sera nécessairement ter-

restre et par conséquent devra précéder et non pas suivre le jugement dernier.

Mais, voici une autre preuve de la même vérité.

Le prophète dit : « Ces quatre grandes bêtes sont quatre royaumes qui s'élèveront [de la terre. Mais ensuite ce seront les saints du Dieu très haut qui recevront la royauté, et ils règneront jusqu'à un siècle et un siècle de siècles. » Le P. Knabenbaner commente ainsi ce passage (p. 198) : « Dans la vision, c'est le Fils de l'homme qui reçoit la royauté ; dans l'explication, ce sont les saints du Très-Haut, c'est-à-dire le peuple saint de Dieu, le peuple du Messie... C'est à celui-ci que Dieu donne la royauté, et c'est par lui et de lui que les saints reçoivent la royauté, c'est-à-dire la gloire et la béatitude (célestes). »

Mais non, cette royauté ne peut pas consister dans la béatitude éternelle. Car le prophète dit formellement que les saints ne doivent régner que « *jusqu'à* un siècle et un siècle de siècles ». Or, dix mille cent ans sont tout autre chose qu'une éternité. Sans doute nous admettons très bien que ce nombre fini soit employé pour désigner une durée indéfinie, parce que cela est très conforme aux règles du langage prophétique. Mais, qu'un prophète, dont la tendance est toujours du côté de l'hyperbole, dise « dix mille ans » pour faire entendre l'éternité, c'est une invraisemblance trop grande pour que nous puissions l'admettre.

Et d'ailleurs, la royauté dont les saints doivent alors être investis est une royauté qui doit succéder aux « quatre grands empires qui s'élèveront de la terre ». Si, après ces quatre grands empires dont le dernier sera celui de l'Antéchrist, d'après Daniel, c'est l'Eglise elle-même qui doit régner sur toute la terre, rien de plus logique qu'une pareille prophétie : il doit y avoir d'abord quatre grands Etats plus ou moins hostiles à la vraie religion ; mais ils disparaîtront à la mort de l'Antéchrist, et seront remplacés par un Etat parfaitement religieux, c'est-à-dire par une domination universelle de l'Eglise. Traduisez au contraire avec les commentateurs : « Après la fin de ces quatre grands empires, les saints iront règner dans le ciel » ; alors la prédiction n'a plus de sens. Et en effet, est-ce que ce sera seulement *alors* que les saints mourront et iront au ciel ? Mais, c'est une chose qui arrive absolument tous les jours depuis l'Ascension. Il n'y avait donc aucune raison pour annoncer que cet événement succéderait aux quatre grands empires s'élevant de la terre, et par conséquent, ce ne peut pas être cela qu'a voulu dire Daniel : d'autant plus qu'au lieu de parler d'un règne éternel comme celui du ciel, il donne à ce règne une durée tout à fait limitée : dix mille cent ans.

Mais d'ailleurs nous allons voir les plus grands commentateurs, forcés par l'évidence du texte, de reconnaître qu'il s'agit bien d'une royauté terrestre, et non pas céleste ; et nous allons fournir ainsi de nouvelles preuves de notre thèse.

Le prophète dit encore : « Mais le jugement se tiendra ensuite, afin que la puissance lui soit enlevée (à l'Antéchrist), qu'elle soit entièrement détruite, et qu'elle périsse pour jamais, et que la royauté, la puissance et l'étendue de l'empire de tout ce qui est *sous le ciel*, soit donnée au peuple des saints du Très-Haut ; car sa royauté est une royauté perpétuelle, et tous les rois le serviront et lui obéiront. »

Remarquons d'abord qu'après le règne de l'Antéchrist il doit encore y avoir de nombreux rois qui tous obéiront au vrai Dieu et se feront ses fidèles serviteurs. Est-il possible qu'il s'agisse de rois habitant dans le ciel ? Mais ce serait absurde ! Comment Daniel pourrait-il dire qu'après le règne de l'Antéchrist « tous les rois serviront Dieu dans le ciel ? » Mais d'abord, il faudrait pour cela que tous les rois fussent au ciel, et il y en a une foule qui n'y seront jamais. Est-ce que peut-être cela signifierait qu'après la mort de l'Antéchrist « tous les rois qui seront au ciel serviront Jésus-Christ ? » Mais c'est un véritable truisme ; on ne prend pas la peine de dire des choses si évidentes, surtout quand il n'y a pas une ombre de raison pour les dire ; car, dans le ciel, les rois ne sont rien de plus que les autres saints, et sont entièrement confondus dans leurs rangs ; et d'ailleurs, ils ne pourront pas être plus soumis à Dieu après la mort de l'Antéchrist qu'auparavant. C'est donc une absurdité de supposer qu'il s'agit ici de rois habitant le ciel. Or, si ces rois doivent régner sur la terre après la mort de l'Antéchrist, il faudra bien qu'il y ait un grand intervalle entre la venue du Sauveur qui détruira l'Antéchrist et la fin de l'univers ou le dernier jugement.

Mais, parlons maintenant de la royauté qui doit être « donnée au peuple des saints du Très-Haut sur l'étendue de tout ce qui est *sous le ciel* ». Est-ce que ce qui est *sous le ciel* peut être le ciel lui-même ? Evidemment non. Par conséquent, le prophète dit aussi clairement qu'on puisse le dire qu'il s'agit d'une royauté terrestre. Et cela est tellement certain, que cela est formellement reconnu par les principaux commentateurs, quoique cet aveu les jette dans des difficultés et des contradictions dont ils ne peuvent plus se dépêtrer.

Voici en effet, ce que dit le P. Knabenbaner (p. 202) : « Le texte est celui-ci : La grandeur des royaumes qui sont *sous tout le ciel* sera

donnée ; cela veut dire — ce qui est exprimé aussi par le dernier membre — tous les royaumes et tous les Etats seront soumis à ce royaume que Dieu lui-même a fondé. Quand l'adversaire le plus puissant du royaume de Dieu (c'est-à-dire l'Antéchrist) aura subi sa défaite, ce royaume prendra de l'accroissement (sur la terre), car ce séducteur sera reconnu pour tel par les survivants.

Aussi, même les rois qui, auparavant, faisaient la guerre contre Dieu sous ses étendards, se soumettront à Dieu une fois vainqueur. Car, comme l'observe avec raison Cornélius à Lapide, « une fois que l'empire de l'Antéchrist aura été renversé, l'Eglise *règnera dans toute la terre,* et c'est alors que les juifs et les gentils formeront un seul troupeau, soumis à un seul pasteur. »

Enfin ! Ce n'était pas trop tôt de se laisser vaincre par l'évidence ! Vous finissez donc par avouer, ô maîtres de l'exégèse, que « la royauté reçue par les saints du Très-Haut après la mort de l'Antéchrist sera une royauté *terrestre,* une royauté s'étendant sur tout ce qui est *sous le ciel !* »

Mais alors, pourquoi avez vous dit plus haut que cette royauté reçue par ces mêmes saints et à la même époque serait purement céleste, et ne consisterait que dans la béatitude du ciel ? Vous ne dites pas pourquoi vous commettez cette contradiction énorme, et absolument honteuse pour des savants comme vous ; mais il est bien facile de le comprendre. C'est que vous abusez des postulats, quoique M. l'abbé Perriot ne songe nullement à vous le reprocher, et qu'il préfère n'en accuser que nous-même, malgré notre complète innocence sur ce chapitre-là. C'est que, pour vous, il est absolument certain qu'il ne doit y avoir qu'un seul avènement de Jésus-Christ, parce que les millénaires ont été les seuls à reconnaître deux avènements, et que le millénarisme est considéré par tous les auteurs classiques comme mort et enterré, depuis saint Jérôme et saint Augustin.

Cependant, si l'on savait y regarder de près, on verrait bien que les plus terribles pourfendeurs du millénarisme n'ont jamais réfuté ce système au point de vue du double avènement glorieux de Jésus-Christ ; car cette question-là, en particulier, n'a pas même été discutée d'une manière sérieuse. Eh bien, malgré cela, tous les scripturistes classiques regardent comme absolument certain et démontré qu'il ne doit y avoir qu'un seul avènement glorieux du divin Sauveur ; et ils se croient tenus de conformer toutes leurs explications à ce fameux postulat, regardé comme une vérité fondamentale, quand c'est la plus complète des erreurs. Aussi, ils préfèreraient se contredire cent fois, que de se demander un instant s'ils sont bien certains de la donnée qu'ils prennent pour base.

Ils admettent forcément que l'Antéchrist doit être « tué par le souffle de Jésus et détruit par l'éclat de son avènement ». Ils reconnaissent encore, malgré eux, qu'après l'Antéchrist, l'Eglise doit régner sur la terre et qu'alors tous les rois seront de fidèles serviteurs pour le vrai Dieu.

Eh bien, cependant, ils persistent à déclarer que Jésus-Christ ne doit venir que pour le jugement dernier. Comment peuvent-ils concilier de pareilles affirmations ? Par de véritables escamotages et de flagrantes contradictions. Ainsi, ils diront que ce règne terrestre de l'Eglise qui doit suivre la mort de l'Antéchrist ne durera pas longtemps, et qu'alors la venue de Jésus-Christ contre l'Antéchrist et celle du jugement dernier sont considérées comme une seule et même venue, ou bien que, la première sera une simple annonce ou une simple apparence. Mais il est facile de comprendre que tous ces subterfuges et escamotages ne les satisfont pas entièrement. Car, en réalité, il répugne que le règne de l'Eglise, postérieur à celui de l'Antéchrist, ait très peu de durée et, par conséquent, très peu d'importance, alors qu'il y a au moins cinquante prophéties de l'Ecriture qui l'annoncent comme le plus grand événement qui puisse se réaliser pour le genre humain — et comme le *seul vrai règne messianique*, en comparaison duquel le passé de l'Eglise ne compte pour rien.

Et d'ailleurs, quand même ce règne de l'Eglise serait court, cela ne fera jamais qu'on puisse identifier deux venues de Jésus-Christ entre lesquelles doit se réaliser un pareil règne, parce qu'il faut bien de toute nécessité qu'il dure un certain nombre d'années. Mais, ce qui est absolument accablant pour les scripturistes classiques, c'est que d'après Daniel ce règne doit durer « jusqu'à un siècle et un siècle de siècles, c'est-à-dire plus de dix mille ans ; par conséquent, on ne peut le dire très court qu'en se mettant en pleine contradiction avec le prophète.

Mais, du reste, de pareilles contradictions ne sont qu'un jeu familier pour les plus grands scripturistes classiques. Nous en voyons des preuves vraiment curieuses dans le commentaire du P. Knabenbaner sur ce même passage de Daniel.

Il s'agit d'expliquer ces deux versets du prophète : « V. 23. Bestia quarta regnum quartum erit in terra, quod majus erit omnibus regnis et devorabit universam terram, et conculcabit et comminuet eam. — V. 24. Porro cornua decem *ipsius regni* decem reges erunt, et alius consurget, post eos, et potentior erit

prioribus et tres reges humiliabit. » Carrières traduit tout naturellement : « Ces dix cornes de *ce même royaume* sont dix rois qui règneront », et il semble bien impossible de traduire autrement. Eh bien, voici la traduction, c'est-à-dire la *trahison* du P. Knabenbaner : « Au verset 23, c'est l'empire romain qui est décrit. Mais au verset 24, selon la manière des prophètes, on passe sans transition à un temps éloigné, c'est-à-dire au temps de l'Antéchrist. »

Le prophète dit formellement qu'il s'agit d'un seul et même royaume, c'est-à-dire de ce quatrième royaume dont il vient de parler. Mais le grave et savant exégète répond sans sourciller que cela n'est pas vrai, et qu'il n'est plus question du quatrième royaume dans le second verset, qui parle des dix cornes ou dix rois de cette puissance. Il est vrai que Daniel dit encore au v. 7 : « Je vis une quatrième bête terrible, merveilleuse et excessivement forte, et elle (cette quatrième bête) avait dix cornes : *et habebat cornua decem.* » Comment traduit, ou trahit notre auteur ? « Les dix cornes sont dix royaumes qui s'élèveront *après* la quatrième bête », c'est-à-dire qui lui succéderont. Et voici comment il prétend légitimer son exégèse : « Au verset 24, selon la manière des prophètes, on passe sans transition à un temps éloigné, c'est-à-dire au temps de l'Antéchrist. Car c'est lui qui s'élève comme une corne entre dix autres ; par conséquent, l'époque des dix rois est son époque à lui, et cela d'autant plus qu'il abaissera trois de ces rois, qu'il les dépouillera de leur royaume. »

Voilà qui est bien raisonné. Il est très certain que ces dix rois, appartenant (comme auxiliaires forcés) à la quatrième puissance, seront des contemporains de l'Antéchrist, puisque trois d'entre eux seront vaincus par lui. Mais que s'ensuit-il évidemment ? C'est que l'empire romain étant mort et enterré depuis longtemps, et l'Antéchrist n'ayant pas encore paru, le quatrième empire de Daniel ne peut absolument pas être l'empire romain ; car des contemporains de l'Antéchrist *ne pourront jamais servir de cornes à un animal mort et enterré depuis des siècles, comme l'empire romain.* Voilà, une chose qui semblera sans doute bien évidente à tous nos lecteurs.

Eh bien, c'est le contraire qui est vrai pour les exégètes classiques de l'Ecriture, parce qu'ils prennent pour base indiscutable de tous leurs raisonnements sur cette prophétie de Daniel, ce postulat, — autrefois vraisemblable ou du moins possible, mais aujourd'hui devenu absurde, — que le quatrième empire, dont doivent sortir l'Antéchrist et les dix rois de son temps, n'est autre que l'empire romain. Voilà, jusqu'à quel excès d'aveuglement on peut pousser la routine. Parce que les interprètes de l'Ecriture se sont toujours fait passer l'un à l'autre cette explication du prophète, tant qu'elle a été possible, il faut que nos contemporains eux-mêmes la donnent comme indiscutable, alors même que les faits les plus patents en ont démontré l'absolue impossibilité.

Eh bien, M. l'abbé Perriot préfère de beaucoup ces absurdités auxquelles il est habitué, comme tous les scripturistes et théologiens, à l'explication très naturelle et très logique donnée par nous dans l'*Avenir*. Il dit en effet : « Il y aurait bien, *si la chose en valait la peine*, à examiner certaines vues particulières de M. Bigou, par exemple, son interprétation des quatre bêtes du prophète Daniel... Il n'y a pas à s'en occuper, parce que ces points particuliers ne touchent pas au fond de la question. » Ainsi, il importe fort peu que nous ayons remplacé une explication classique d'une prédiction fameuse, — rendue évidemment impossible par les faits les plus éclatants, — par une interprétation à laquelle aucun de nos adversaires n'a pu opposer la plus légère objection. Tout cela n'est rien, tout cela ne compte pour rien, « parce que ce point particulier ne touche pas au fond de la question. » Cela rappelle Omar faisant incendier la grande bibliothèque d'Alexandrie, « parce que le Coran rendait tous les autres livres inutiles. » Mais si toutes les questions s'effacent, d'après M. Perriot, devant celle du double avènement glorieux de Jésus-Christ, pourquoi fait-il tant d'éloges d'une infinité de livres qui ne s'en sont jamais occupés, et pourquoi sa revue parle-t-elle si volontiers de tout, excepté précisément de ce problème-là ? Mystère... et parti pris de la routine.

Nous avons fini notre démonstration d'une venue réelle du divin Sauveur longtemps avant le jugement dernier ; et nous sommes en mesure d'en fournir une douzaine de pareilles, comme on peut le voir, en abrégé, dans notre volume sur « la prochaine conversion du monde entier par une apparition foudroyante de Jésus-Christ à tout le genre humain ». Mais avant d'en présenter une autre, nous prions nos lecteurs de chercher à voir comment ils pourraient faire pour appliquer à celle-ci quelqu'un des nombreux reproches que M. l'abbé Perriot applique à toutes nos thèses en général, et particulièrement à celle du glorieux avènement, qui « ne lui semble pas suffisamment établie. » Est-ce qu'on n'y a pas trouvé « des propositions claires, nettement formulées, appuyées d'arguments *ad hoc,* bien bâtis et concluant régulièrement ? » Est-ce que notre exposé est « un enchaînement de postulats... dont la preuve n'est pas faite ? » N'avons-nous pas établi « autrement que par nos propres

affirmations le sens que nous trouvons aux textes de l'Ecriture et leur véritable relation à notre sujet? »

Nos lecteurs diront, peut-être, que ce n'est pas à eux à découvrir ces défauts, parce que ce ne sont pas eux qui nous les reprochent; mais que c'est absolument le devoir de M. Perriot de les prouver par l'application à notre thèse, puisque c'est lui qui en est l'auteur: sans quoi il démontrera par le fait même que tous ces défauts allégués contre nous sont les siens et non pas les nôtres. Mais, à moins d'un miracle de l'ordre moral, notre critique se gardera bien de publier une discussion régulière et sérieuse de notre thèse. Selon toutes les probabilités, ou il ne répondra pas un seul mot, ou il dira, comme pour notre article sur « la prophétie des papes », qu'il lui a » paru *assez inutile* de s'arrêter à cela ». Et la plupart de ses lecteurs, ignorant notre réfutation, seront assez naïfs pour le croire sur parole. Mais il dira à ses intimes : « Quel guêpier, mes amis, que ce millénarisme de M. Bigou! Me voilà absolument abîmé pour m'y être laissé jeter une seule fois... et on voudrait encore m'y plonger une seconde, et peut-être une troisième! Ah! bien, oui! Je n'ai aucune envie de me faire assassiner tout à fait. Allez-y, vous autres, si vous en avez envie. Je vous accompagnerai certainement de tous mes vœux. » Il est vrai qu'on pourrait à la rigueur terminer la querelle en avouant qu'on s'est trompé, et que ce serait la seule solution qui fût réellement juste et loyale. Mais il y a cent à parier contre un que notre adversaire n'en aura pas même l'idée, — toujours à cause de cette maxime d'un célèbre assassin : « N'avouez jamais, mes amis, n'avouez jamais ».

Nous ne voulons pas cependant nous contenter de donner ici une preuve unique de notre thèse principale: les deux avènements glorieux de Jésus-Christ. Nous tenons beaucoup à développer encore pour les lecteurs de la « Revue mensuelle » celle que nous avons empruntée au prophète Zacharie; et l'on comprendra par là quelle serait la force toute puissante de notre démonstration, si nous faisions un pareil travail sur les dix autres arguments que nous avons donnés en abrégé dans « La prochaine conversion du monde entier ».

(*A suivre.*)

J. B. Bigou

Curé de Sonnac (Aude)

A MONSIEUR JEAN FINOT

Directeur de la *Revue des revues*

LETTRE OUVERTE

SUR LA

Possibilité du Surnaturel

Monsieur,

Le 1er janvier de cette année, vous disiez dans la *Correspondance* de votre recueil : « La *Revue* accueille avec plaisir toute réfutation des théories ou idées émises dans ses colonnes. »

Je crois bien que vous avez été très sincère dans votre affirmation, et cependant je me défie un peu de sa mise en pratique; car on a toujours un faible pour ses idées propres et pour celles des autres qu'on a adoptées; et, par le fait même, on est très porté à trouver toute sorte de défauts à ce qui les contrarie. Voilà pourquoi, désirant m'entretenir un peu avec vous sur « la possibilité du surnaturel », j'ai cru plus prudent de vous écrire par l'intermédiaire de la *Revue mensuelle*, amie du surnaturel, que de m'adresser directement à la *Revue des revues*, qui lui est hostile.

Depuis quelques mois, vous vous occupez beaucoup des phénomènes surnaturels, mais vous le faites toujours en homme qui regarde le surnaturel comme impossible.

Ainsi, le 1er mars, vous avez publié et signé un article très intéressant sur « Schlatter, l'homme aux miracles »; mais vous n'avez pas manqué d'y montrer plusieurs fois votre incrédulité pour toute sorte de miracles.

Le 1er et le 15 avril, nouveaux articles de vous, intitulés : « La photographie transcendantale (Les esprits graves et les esprits trompeurs) », mais aussi, nouvelle affirmation de votre scepticisme. Vous dites, en effet (p. 138) : « Tout en appartenant au camp des *incrédules*, pour la simple raison que je n'ai pu obtenir personnellement, ni à l'aide d'un médium quelconque, qu'une partie insignifiante des phénomènes signalés plus haut... »

Dans le numéro du 15 avril, vous vous occupez encore des « Guérisons par la prière », toujours en vous montrant sceptique à leur égard; et à cette occasion, vous parlez de « la voyante de la rue Paradis, Mlle Couédon, l'ange Gabriel, qui a fait tourner la tête à une ville comme Paris. » Mais c'est toujours en déplorant la crédulité générale de notre temps. Vous écrivez, en effet : « Un paroxysme de foi ardente et démesurée est descendu sur terre et fait des victimes dans tous les mondes... Ce malaise de foi est général. L'humanité, sans distinction de race, de religion et de classes sociales devient sa proie. Après l'Amérique, l'Angleterre et la France, ajoutons aux exemples de la vie slave que j'ai étudiés ici même dans une série d'articles sur les saints et les pos-

sédés, le fait si curieux d'une guérison par la prière qui remplit de ses échos le vaste empire russe. »

Vous venez encore de publier, le 1er et le 15 juin, les « Aventures extraordinaires d'un magicien », et vous les faites précéder de ces réflexions : « Jamais la *magie noire,* science des effets obtenus et restant à obtenir par l'intervention des esprits surnaturels, ne brilla avec autant d'éclat que de nos jours... Le récit de ces aventures est un morceau d'autobiographie la plus folle et la plus invraisemblable que nous ayons jamais lue. M. Stead, qui a entrepris la tâche de le présenter au public, ne voulant pas se porter garant de ce qui suit, nous répond cependant du sérieux de l'homme et de ses facultés mentales intactes. On en avait franchement grand besoin. »

Eh bien, Monsieur, au risque de vous faire douter de ma propre raison, laissez-moi vous dire qu'après avoir lu l'autobiographie très intéressante de M. Tautriadelta, au lieu d'y voir comme vous un pendant des contes d'Hoffmann, je trouve tout cela très vraisemblable : tellement vraisemblable que je le crois réel, sans avoir la moindre garantie extrinsèque de la véracité de l'auteur.

Pour vous expliquer ma manière de voir, je vais commencer l'examen de ce récit par la fin, c'est-à-dire par les prodiges de Subé, la femme Obeeyah du Cameroon.

« Je n'oublierai jamais, dit M. Tautriadelta, l'échantillon qu'elle me donna de son pouvoir la première fois. Elle m'avait commandé de fermer les yeux, et quand, sur son ordre, je les rouvris, elle était debout sur ma main grande ouverte, sans que je sentisse le moindre poids. Elle me dit alors de refermer les yeux et de les rouvrir instantanément. Quand je lui obéis, elle avait disparu. Comme je la cherchais du regard, une pierre tomba près de moi et je l'aperçus assise tranquillement au sommet d'une falaise haute de près de cinq cents pieds... Pourtant aucun de ses miracles n'était, à proprement parler, surnaturel. Elle pouvait commander aux lois naturelles, en suspendre même l'exécution : elle ne pouvait pas les violer. »

Ceci est une singulière manière d'entendre le surnaturel. Il est vrai que pour les théologiens catholiques il y a deux sortes de surnaturels, l'absolu et le relatif ; que le premier surpasse la puissance de toute créature, visible ou invisible, et appartient, par conséquent, à l'ordre divin ; et que l'autre ne surpasse que les forces visibles ou corporelles et est le propre des esprits purs, bons ou mauvais. Mais les écrivains profanes négligent ordinairement cette distinction, et appellent surnaturel tout ce qui est au-dessus du monde visible, et, par conséquent, tout ce qui appartient à l'ordre des esprits purs.

Cela étant posé, nous dirons à M. Tautriadelta que sans doute aucun des prodiges de Subé n'était un vrai miracle, — ni un acte absolument surnaturel ou divin, — mais que ces prodiges étaient vraiment surnaturels dans le sens ordinaire des écrivains profanes, c'est-à-dire relativement surnaturels, d'après le langage des théologiens. Et en effet, ce n'était par aucune force physique ou naturelle qu'une femme pouvait se tenir debout sur la main d'un homme sans lui peser, puis disparaître en un instant, et se transporter en un clin d'œil à cinq cents pieds de haut. Ceci est évident pour tout homme qui connaît un peu les forces de la nature. Mais tout cela lui était parfaitement possible si elle avait à sa disposition les forces du démon, qui sont en réalité beaucoup plus grandes que celles de l'homme. Or, le narrateur a eu soin de noter que les femmes d'Obeeyah « offrent des sacrifices humains, dans les conditions les plus effroyables, *à Satan lui-même,* — qu'elles supposent habiter le corps d'une araignée mangeuse d'hommes, — et qu'elles évoquent les esprits du mal. » D'un autre côté, nous savons par la théologie et par une foule d'histoires, — très authentiques, quoi qu'en disent les incrédules, — que le démon prête souvent son pouvoir à ceux qui l'invoquent et se vouent à son culte.

Mais, continuons l'examen de ce récit extraordinaire.

« Elle pouvait abattre un bras d'un coup de son sabre, le rapprocher de la plaie, murmurer quelques paroles, et, d'un seul attouchement de son tube, rendre l'adhésion complète au point qu'on ne pouvait même pas apercevoir de cicatrice. »

Nous ne voyons là rien d'impossible. Et en effet, d'un côté, nous savons par l'Apocalypse que l'Antéchrist, homme jouissant de tout le pouvoir du démon, « recevra une blessure *mortelle* d'un coup de glaive, et s'en guérira parfaitement d'une manière instantanée. » Or, la coupure d'un bras n'est pas une blessure mortelle. D'autre part, nos chirurgiens font aujourd'hui des greffes de chair, qu'on aurait bien crues impossible autrefois et qui réussissent très bien. Il n'y a donc entre leur pouvoir et celui du démon qu'une différence du moins au plus, et cela s'explique bien facilement.

Le narrateur continue ainsi : « Mais quand je lui demandai de faire revivre l'avant-bras que notre contre-maître avait perdu dans un combat, plusieurs années auparavant, elle déclara franchement que cela lui était impossible. « Je ne peux pas, dit-elle, il est mort ! » De même, elle pouvait changer un crapaud en un serpent polonga ; mais elle ne pouvait pas changer une pierre en un dollar. Et sa réponse était la même : « C'est une chose morte »... Je lui demandai de produire une graine d'orange avec une graine de mongue ou du plantain avec du maïs, mais cela excédait son pouvoir. Avec une graine, une feuille, une portion quelconque de la plante demandée, elle produisait cette plante. De même, avec un œuf, elle développait en quelques minutes un poulet à sa pleine

croissance, mais elle ne pouvait pas changer un oiseau en singe, ni un poisson en lynx. »

Voilà des données extrêmement précieuses, et dont je prends note avec le plus grand soin. J'y trouve d'abord une excellente preuve de la véracité de M. Tautriadelta, et puis des expériences très importantes pour le grand problème de transformisme.

C'est qu'en effet le narrateur expose ici une foule de faits qui vont tous jusqu'à l'extrême limite de la puissance démoniaque, mais il s'arrête toujours net à cette limite, sans jamais tomber dans l'impossible. Or, s'il avait pour but d'intéresser et d'émerveiller le lecteur aux dépens de la vérité, — comme les imposteurs ou les auteurs de contes fantastiques, — il n'aurait pas pu s'empêcher de glisser au moins quelquefois dans le fossé de l'impossible, à force de marcher sur le bord extrême, sans savoir *a priori* ce qui est possible et ce qui ne l'est pas.

Et d'abord il est certain que le démon ne peut pas *produire la vie;* et voilà pourquoi il ne peut pas faire un bras vivant. Mais, à ce propos, il nous semble très intéressant de constater l'accord parfait qu'il y a sur des questions aussi extraordinaires et surnaturelles entre M. Tautriadelta et la négresse du Cameroon, d'un côté, — et saint Augustin, saint Thomas et tous les théologiens catholiques, d'autre part. Il n'y a que la vérité, prouvée par les faits les plus réels et les mieux constatés, qui puisse engendrer de si étranges coïncidences.

Voici donc ce que dit saint Thomas dans sa *Somme théologique,* 1re partie, question 114, article 4 :

« La matière corporelle n'obéit pas aux esprits bons ou mauvais *ad nutum,* de manière que les démons puissent par leur propre force changer une substance en une autre. » — Voilà bien pourquoi Subé ne pouvait pas transformer une pierre en un dollar. — « Mais ils peuvent employer certains germes qui se trouvent dans les éléments du monde, pour obtenir des effets de ce genre, comme le dit saint Augustin. Il faut donc dire que toutes les transmutations corporelles qui sont possibles pour les forces de la nature, dont font partie les germes susdits, peuvent être accomplies par l'opération des démons, *à condition qu'ils emploient ces germes,*.. Mais les transmutations corporelles qui ne peuvent se faire par la force de la nature, ne peuvent nullement être réalisées par l'opération des démons *d'une manière réelle;* ainsi, il leur est impossible de changer un corps d'homme en un corps de bête, ou de faire revivre un corps d'homme *une fois mort.* »

Voilà donc, un accord parfait entre le prince des théologiens et la vieille sorcière du Cameroon, sur les bornes exactes de la puissance démoniaque. Faire de l'or? Impossible. Ressusciter un bras mort? Impossible. Produire une graine d'orange avec une graine de mangue ou du plantain avec du maïs, changer un oiseau en singe ou un poisson en lynx? Impossible. La nature ne fait pas cela, quoiqu'en disent en un sens les transformistes absolus. Mais, obtenir un poulet avec un œuf, une plante avec sa graine ou une portion de sa substance, et un serpent avec un crapaud, tout cela est possible à la rigueur, parce que le serpent et le crapaud appartiennent à des familles voisines.

Mais, si le démon ne peut pas *produire sans germe,* — ce qui est une preuve de plus contre la génération spontanée, — il lui est très facile de tuer n'importe quoi, de faire maigrir subitement un homme, et même de lui donner toutes les apparences d'une femme ; car la nature elle-même semble produire parfois de *faux sexes.* Voilà pourquoi Subé n'avait qu'à vouloir pour obtenir ces divers effets à l'aide de son petit tube, c'est-à-dire, à l'aide du démon caché dans ce tube. C'est que, selon M. Tautriadelta, « l'essence même de l'Obeeyahnisme est l'adoration du diable, c'est-à-dire l'emploi de rites, de cérémonies, d'adjurations adressées à des esprits du mal, dont on se concilie la faveur au moyen d'orgies, *effroyables d'horreur, de blasphème et d'obscénité,* uniques dans l'histoire du monde. » Voilà, un supplément très instructif pour le grand ouvrage de M. le Dr Bataille sur *Le Diable au XIXe Siècle.* »

Revenons cependant à St Thomas, pour trouver l'explication de tous les autres prodiges racontés par M. Tautriadelta.

Après avoir dit que le démon ne peut ni ressusciter un homme ni le changer en bête, le grand théologien continue ainsi : « Si parfois quelque chose de ce genre *paraît* se réaliser par l'opération du diable, cela arrive, non pas en toute réalité, mais seulement en apparence. Et cela peut s'accomplir de deux manières, par l'intérieur et par l'extérieur. D'un côté, en effet, le démon peut impressionner l'imagination de l'homme, et même ses sens corporels, de manière qu'une chose lui paraisse autrement qu'elle n'est. D'autre part, il peut façonner lui-même avec des vapeurs un corps d'une forme quelconque, afin qu'en le revêtant il apparaisse d'une manière visible ; et par le même moyen, il peut envelopper quoique ce soit de toute sorte de formes, pour lui donner l'*apparence* de n'importe quoi. »

Voilà, la véritable et seule explication de tous les phénomènes du spiritisme et des merveilles exposées par notre magicien.

D'après M. Tautriadelta, deux magiciens de l'Hinterland du Cameroon ont réussi à faire tomber une pluie diluvienne en un temps de sécheresse terrible. Or, de telles pluies ne dépassent nullement les forces de la nature, ni par conséquent celles du démon, qui est doué d'une grande puissance motrice. D'un autre côté, cette même puissance explique très bien la promenade aérienne de l'un de ces magiciens. Mais, quand ces deux hommes ont fait semblant de se taillader le corps et de

répandre leur sang en abondance; quand ils ont fait paraître un anglais nu et de nombreux serpents au milieu de leur feu ;et lorsqu'ils ont exhibé de leurs gorges des reptiles venimeux de trois pieds de long, ils étaient très loin, assurément, d'opérer des effets réels : car le démon ne peut pas produire la vie sans germe. Mais, comme le dit St Thomas, « il peut façonner avec des vapeurs un corps d'une forme quelconque... et lui donner l'apparence de n'importe quoi. » Nous sommes donc ici en présence de véritables escamotages, de réelles prestidigitations d'une espèce surnaturelle. Ce sont bien des illusions, mais des illusions objectives, c'est-à-dire, des illusions fondées sur des apparences trompeuses.

Telle est la véritable explication de toutes les merveilles contemplées par M. Tautriadelta chez les fakirs de l'Inde, c'est-à-dire, de la ménagerie qu'ils paraissaient créer, de la canne produisant des raisins mûrs en dix minutes, du yatagan traversant une poitrine de part en part sans laisser aucune trace de son passage, de la charge de Balaklava, des transports instantanés, etc. Tout cela n'était qu'illusion objective, causée par des vapeurs aux apparences trompeuses, c'est-à-dire, de la pure fumisterie. Cependant il est très possible qu'un fakir soit réellement monté dans les airs, — en grimpant par une corde dont le bout y était tenu par le démon, — qu'il soit resté assis dans le vide et qu'il ait ensuite disparu. Le diable est bien assez fort pour porter un homme et le faire disparaître.

C'est encore par l'illusion objective qu'il faut expliquer le prétendu dédoublement de la personnalité, les échanges de corps et tout ce qui s'ensuit, la fille de quatre ans hachée sous un panier, etc. Mais la sorcière italienne foudroyant son ennemi d'un coup d'œil, c'est-à-dire, par la puissance de son démon, peut très bien être une réalité.

Voilà donc, Monsieur Jean Finot, comment la théologie catholique a expliqué, de nombreux siècles à l'avance, des phénomènes qui vous paraissent étranges et invraisemblables jusqu'à une sorte de folie. Vous, au contraire, vous faites appel à une science nouvelle pour rendre compte de ces merveilles et de celles du spiritisme; car vous dites, dans une phrase dont je ne comprends pas la construction (p. 446) : « Ces affirmations et ces théories ne sont, sans doute, que les précurseurs d'une science nouvelle et triomphante qui, comme l'astronomie, a marché derrière l'astrologie, la chimie derrière l'alchimie, et la science naturelle derrière la magie primitive ; cette science nouvelle éblouit, crée des illuminés avant de nous offrir des interprétateurs ! »

Eh bien, non, ce n'est pas une science nouvelle que celle du surnaturel. C'est, au contraire, la plus vieille de toutes ; car elle a précédé de plusieurs milliers d'années la connaissance réelle de la nature.

Déjà, du temps de Moïse, les magiciens de Pharaon accomplissaient toutes les merveilles de la sorcière actuelle du Cameroon. Alors déjà, et même avant le déluge, au témoignage de la Genèse, divers peuples adoraient le démon sous la forme d'un bouc, comme dans l'Afrique centrale on l'adore sous la forme d'une araignée. Sous les premiers rois d'Israël, la pythonisse d'Endor évoquait le prophète Samuel, comme les spirites de nos jours évoquent n'importe quel défunt. Toutes les nations de l'antiquité ont pratiqué plus ou moins le culte des esprits et ont eu leurs magiciens, leurs oracles, leurs prophètes, qui ont accompli exactement tout ce qui est attribué aux magiciens et aux spirites de nos jours, dans toutes les contrées de la terre. C'est ce qui est attesté par les historiens des différents peuples qui nous racontent au même titre les événements les plus naturels. Dans le moyen âge, et même dans les temps modernes, on a cru partout aux esprits autant que dans l'antiquité ; on a partout pratiqué la magie et on en a toujours réalisé les effets merveilleux.

Mais, voilà qu'au dix-huitième siècle, il s'est rencontré une pléiade de soi-disant philosophes et savants qui ne possédaient pas au fond pour deux sous de véritable science et de réelle philosophie ; et parce qu'il a plu à ces hommes-là de se moquer du surnaturel, c'est-à-dire de tout ce que le monde avait le mieux affirmé jusqu'à eux, la négation du surnaturel est devenue à la mode dans tous les pays civilisés. Voilà la grande et à peu près l'unique raison pour laquelle la négation du surnaturel, c'est-à-dire des esprits purs, bons ou méchants, est encore à la mode aujourd'hui.

Vous dites dans votre revue du 1er octobre 1895, page 99, au sujet d'un *de nos savants les plus brillants* : « Ses confrères le boudent depuis le moment, où il a déclaré qu'il faut étudier certains phénomènes mystérieux, au lieu de les traiter avec un mépris ignorant. Cette déclaration et les études qui en ont résulté ne cessent, du reste, d'irriter notre Faculté de médecine, qui boude toujours un de ses membres les plus distingués ». Parlez-vous pour M. Ch. Richet ou pour M. le docteur Gibier, je n'en sais rien. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que vous voyez là « un fait bien fâcheux pour notre tolérance intellectuelle. »

Or, êtes-vous bien sûr d'être tout à fait exempt vous-même de cette intolérance des Académies ? Il est vrai que, sous bien des rapports, vous savez montrer une grande largeur d'esprit, et que depuis quelque temps vous consacrez de nombreux articles aux questions d'occultisme, — un peu parce que vous vous y intéressez vous-même, et beaucoup parce que vos nombreux abonnés s'en déclarent très friands.

Mais si vous êtes assez disposé à admettre à peu

près la possibilité et même la réalité des faits, il en est tout autrement au sujet de leur caractère surnaturel. Ici, vous niez *a priori*, autant que l'Académie de médecine. Vous répétez à satiété qu'il ne faut croire ni aux miracles, ni au surnaturel, ni à l'intervention terrestre des esprits. Vous répondez le 1er mai à un prêtre de Marseille : « C'est impie de s'élever contre les miracles? Allons donc! Que faites-vous de saint Marc (pour saint Matthieu, ch. 24, v. 24) : « Il s'élèvera des faux christs et des faux prophètes, qui feront des prodiges et des choses étonnantes, jusqu'à séduire des élus mêmes ! » Voila un sophisme qui n'est pas mal : prouver qu'il est permis de nier tout miracle, parce que Jésus-Christ a annoncé qu'à l'époque même où nous sommes, c'est-à-dire au temps de l'apostasie générale des nations et de l'évangélisation universelle, on ferait beaucoup de miracles trompeurs! Cela revient à dire qu'il ne peut pas y avoir de monnaie véritable, puisqu'il y en a de fausse. Mais passons, parce que ce n'est pas sur le miracle que je veux discuter aujourd'hui ; c'est simplement au sujet du surnaturel.

Vous dites, le 15 avril, page 141 : « Qui sait ce que nous réserve le lendemain de la science spirite? Il est probable qu'il dissipera ses illusions, mais il se pourra aussi que de ses expériences et théories nébuleuses se dégage *une force insoupçonnée ou une science nouvelle.* »

Eh bien, je crois pouvoir vous assurer que le spiritisme ne révélera jamais ni force, ni science qui soit nouvelle en soi. Le seul effet qu'il aura, avec l'extension extraordinaire qu'il prend de plus en plus, ce sera de faire connaître aux savants ce que les ignorants de tous les pays de l'univers savent depuis des milliers d'années, depuis dix ou douze mille ans : c'est-à-dire l'existence et l'action terrestre des démons.

C'est une chose assez drôle, n'est-ce pas, qu'il faille encore plusieurs années et de nombreuses expériences pour apprendre aux savants ce qui est connu des ignorants depuis un temps presque infini. On en a cependant d'autres exemples ; car les savants ont nié jusqu'à notre siècle la possibilité de la chute de pierres célestes, que tous les paysans affirmaient, par expérience, depuis l'antiquité la plus reculée. Mais ces phénomènes paraissaient impossibles, inexplicables, surnaturels, superstitieux, absolument comme l'intervention des esprits ; et, voilà pourquoi, les savants se seraient crus déshonorés, s'ils avaient partagé sur ce point l'opinion des ignorants. Cependant, quand la chute des bolides leur a en quelque sorte crevé les yeux, ils ont fini par trouver le phénomène tout simple, tout naturel et tout aussi explicable que n'importe quoi.

« Mais enfin, me direz-vous peut-être, vous êtes très affirmatif sur la réalité du surnaturel, et cependant vous ne donnez pas des preuves de votre thèse. »

Je vous répondrai tout d'abord que, quand même il en serait ainsi, je n'aurais en cela que le tort de vous imiter, car je ne vous vois jamais donner la moindre raison pour appuyer vos négations du miracle et du surnaturel. Mais, en réalité, je vous ai déjà fourni une excellente preuve en faveur de ma proposition : c'est le consentement unanime des peuples, motivé, non pas par de simples idées théoriques, mais par une expérience universelle des faits magiques et surnaturels, que vous regardez à peu près comme impossibles. Contre cette affirmation expérimentale de tous les peuples de l'univers il n'y a que les négations gratuites et les ricanements d'une poignée de soi-disant philosophes, dont l'autorité est absolument nulle sur cette question. Et, cependant, si vous et la plupart des savants de notre siècle, vous niez *a priori* la possibilité du surnaturel, vous ne le faites que parce que telle est la mode, et parce que vous êtes les échos inconscients et irréfléchis d'hommes de lettres, qui n'avaient pas même, en général, le mérite d'être sérieux.

Mais, vous êtes tellement habitué, comme les autres incrédules, à ne faire aucun cas de l'histoire ancienne, et même moderne, dès qu'il s'agit de phénomènes surnaturels, que je croirais inutile de vous en parler, si l'histoire contemporaine ne venait pas, de votre propre aveu, apporter à ce sujet la plus puissante des confirmations.

Et, en effet, vous avez beau dire que vous appartenez au camp des incrédules, parce que vous n'avez pas pu être vous-même acteur ou témoin par rapport aux merveilles du spiritisme, vous écrivez cependant ces phrases d'une grande portée : « Tout en rendant justice aux efforts tendant à démasquer les mystificateurs, n'oublions point qu'il y a à côté de ces derniers des intelligences de premier ordre, des hommes de bonne foi incontestable, des chimistes, des physiciens, des savants, comme Crookes, Wagner, Wullace, Zœlner, Oliver, Lodge, Barret, de Morgan, Boutleroff, etc., etc. Il serait impossible d'admettre que tous ces hommes aient eu recours à des supercheries, pour obtenir en échange le succès de ridicule qui a déjà tué [maintes gloires spirites. Il serait également difficile de croire à une naïveté de la part des savants, dont la prudence extrême dans le domaine de l'expérimentation scientifique a été toujours reconnue. »

Vous avouez donc qu'il est moralement impossible que de tels savants soient ou trompés ou trompeurs au sujet des phénomènes spirites. Or, vous savez ce qui est raconté par Crookes et par le Dr Gibier, qui ont toute votre confiance.

Le Dr Gibier dit dans sa « Physiologie transcendantale », page 210 : « Dans les séances à matérialisation, notons bien ceci, chacun peut voir une

personne, morte depuis un temps plus ou moins long, lui apparaître et *lui parler*... Elle vous *entretient* de choses parfaitement privées et connues de vous seul... Vous pouvez prendre sa photographie. Elle vous laisse l'empreinte ou plutôt le moulage en creux de sa main et même de sa tête... Tous ces objets, phatographies et moulages, vous restent comme une preuve inaltérable que vous n'avez point rêvé. »

M. Crookes dit aussi dans son livre sur « la Force psychique » : « Oui, j'ai constaté que le pouvoir qui produisait ces phénomènes n'était pas simplement une force aveugle, mais qu'une intelligence le dirigeait ou du moins lui était associée. » Comment le prouve-t-il ? En montrant que cette force parle, répond aux questions, écrit d'elle-même et exécute les mouvements les plus divers qu'on lui demande.

Voilà donc qui est très certain. Il s'agit bien d'une force intelligente, au moins aussi intelligente que l'homme. Cette force est impalpable et invisible par elle-même et dans son état ordinaire. Ce n'est que par exception qu'elle se rend palpable et visible, sous la forme d'un homme ou d'une femme qui n'est plus en vie. C'est donc un véritable esprit, plus ou moins puissant et intelligent. Or, dans la nature proprement dite, il n'y a aucun être intelligent en dehors de l'homme et de l'animal, en vertu de la définition qui a été donnée jusqu'ici de la nature. Il faut donc reconnaître dans l'agent du spiritisme un esprit vraiment surnaturel et extranaturel, comme vous le voudrez. Par conséquent, M. Aksakoff a raison de conclure que les spirites se trouvent « en présence d'un agent d'existence supraterrestre ».

Mais ce savant a grandement tort d'ajouter que cet agent est « d'une espèce inconnue »; et vous n'avez pas moins tort que lui quand vous dites ironiquement : « Contentons-nous du reste de l'explication du révérend Stainton Moses... qui, en généralisant également les faits, trouve que, puisque *tous* les esprits matérialisés prétendent avoir vécu sur terre, ils ne sont ni *anges* ni *démons !* »

En voilà des arguments logiques ! Ces esprits ne sont pas des démons, puisque ce sont eux qui le disent. Mais précisément le démon est par définition, et en quelque sorte par essence, un *esprit trompeur ;* et les spirites savent bien par expérience qu'ils ont très souvent affaire à des esprits trompeurs ; car vous-même M. Finot, vous intitulez votre article : « La photographie transcendantale (Les esprits graves et les *esprits trompeurs*) ». Si vous adoptez un tel titre, quoique dans votre étude vous ne disiez pas un mot sur cette distinction, c'est que vous copiez simplement le langage des spirites. Mais si ces derniers avaient un peu de logique, ils comprendraient qu'on peut être un esprit trompeur tout en affichant la plus parfaite gravité, et même que le meilleur moyen de tromper c'est de parler aussi gravement que possible.

Cependant, je m'aperçois que je dépasse mon but, en entreprenant de vous faire voir que l'agent du spiritisme n'est rien autre chose que le mauvais esprit, c'est-à-dire le démon, et par conséquent l'être le plus anciennement connu qu'il y ait au monde.

La seule chose que je voulais vous démontrer *cette fois-ci,* c'est qu'il faut admettre la réalité *d'esprits plus ou moins intelligents et puissants,* en dehors de l'homme proprement dit, ou de l'homme *naturel.*

Seriez-vous assez bon pour me répondre oui ou non sur cette question précise, et pour *motiver* votre réponse ?

Seconde question — peut-être plus indiscrète. Si je vous avais demandé de publier ma présente lettre dans votre revue, l'auriez-vous fait réellement, pour vous conformer à cette affirmation écrite par vous : « La revue accueille avec plaisir toute réfutation des théories ou idées émises dans ses colonnes ? »

Et, dans le cas où vous diriez *oui,* vous engageriez-vous à publier quelque autre lettre de même genre, si je me permettais de vous l'adresser directement pour cela, — ou au moins à me renvoyer mon manuscrit affranchi et *recommandé*, à peu près dans le délai d'une quinzaine ?

Je vous demande mille fois pardon pour ma liberté et mon indiscrétion excessives, et je vous prie de vouloir bien agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

J.-B. Bigou,
curé de Sonnac (Aude)

Sonnac, 17 juin 1896.

Avis important

En réponse aux nombreuses demandes de renseignements qui nous sont adressées touchant les titres ou la situation maçonnique de telle ou telle personne soupçonnée d'appartenir à la Maçonnerie, ou touchant l'état actuel de la secte, dans telle ou telle localité, nous prévenons nos lecteurs que tous ces renseignements se centralisent au siège de l'Union antimaçonnique de France, et que par conséquent on n'a, pour les obtenir, qu'à s'adresser à :

M. GABRIEL SOULACROIX,

Rédacteur de la FRANC-MAÇONNERIE DÉMASQUÉE, organe de ce comité, 8, rue François 1er, à Paris.

CHRONIQUE DU MERVEILLEUX

La Maison hantée de Valence-en-Brie

Sur la fin du mois dernier, la curiosité publique a été vivement intriguée par des phénomènes fort extraordinaires, dont le petit village de Valence-en-Brie, à dix kilomètres de Montereau, était le théâtre.

On se rappelle la maison hantée de la rue du Couëdic, à Paris, visitée tour à tour par les ingénieurs et les plus fins limiers de la police, sans que les recherches les plus minutieuses aient pu découvrir la moindre cause naturelle des phénomènes troublants dont les locataires étaient victimes.

Ce sont des phénomènes analogues qui se sont produits à Valence-en-Brie, dans la maison de M. Lebègue, un intendant de M. Obédine, sujet russe et Parisien très connu.

Un collaborateur du *Journal*, M. Daniel d'Aigre, envoyé sur les lieux pour se rendre compte de l'authenticité des bruits qui circulaient à ce sujet, a fait de sa visite très consciencieuse le récit suivant :

Maison à grande porte cochère ; un étage, quatre fenêtres en façade sur la rue. Derrière, un grand jardin. Sous le vestibule, au rez-de-chaussée ; à gauche, la cuisine ; à droite, un salon précédé d'une petite pièce : à gauche, la cave.

Au premier, de plain-pied, la salle à manger, donnant sur le jardin. A droite, la chambre à coucher de Mme Lebègue. Le long du couloir, à droite et à gauche, diverses pièces, dont la chambre du fils de la maison.

Nous sommes reçu par la mère de Mme Lebègue, qui nous raconte les tracas dont elle et les siens sont victimes.

Elle nous montre les carreaux brisés et le salon qui fut bouleversé, il y a quelques jours, par la force malfaisante qui semble avoir pris possession de la maison.

Nous montons au premier.

Mme Lebègue, quoique fort malade et alitée depuis six mois, nous fait un très aimable accueil.

— Je ne crois pas au « revenant », ni au diable, nous dit-elle, et je ne m'explique pas les tortures que des ennemis inconnus m'infligent, non plus que l'acharnement qu'ils mettent à me martyriser

On a fouillé partout, du haut en bas de la maison. on n'a rien trouvé. ;

Ce matin, outre les menaces habituelles, des projectiles ont été lancés dans ma chambre, des cailloux, deux pièces de monnaie de dix centimes, un morceau de sucre : les voici sur ma cheminée.

Nous constatons la présence des cailloux et des sous, et, comme nous demandons de quel côté s'opère l'arrivée :

— Du côté du jardin ; il faut donc traverser d'abord la salle à manger et tourner un peu à droite, ainsi que vous pouvez en juger vous-même. Sur la rue, les volets sont fermés. Depuis quinze jours, on ne m'a pas laissé une minute de repos. A toute heure, ce sont des bruits, des clameurs, des injures, des menaces.

Pendant six mois, m'a déclaré la « voix », on a travaillé les caves et le but à atteindre est ma mort.

« — Vous faites là un vilain métier, ai-je dit un jour, je suis plus riche que ceux qui vous commandent, combien désirez-vous. ?

« — Rien, rien que ta mort ; j'ai juré de ne pas partir avant d'avoir obtenu ce résultat. Ce que je fais est vil et misérable, je le sais, mais j'ai juré. »

Vous avouerez qu'il n'est pas gai de vivre avec un « revenant » aux idées tant subversives et qui ne parle de rien moins que de faire sauter l'immeuble et ses habitants « à la Ravachol ».

De fait, il s'y occupe le plus qu'il peut. Toutes les vitres sont brisées, mais d'une façon spéciale ; on pourrait dire plus exactement qu'elles sont trouées, comme traversées par une balle de revolver de gros calibre ou de fusil.

Le « revenant » s'est livré à ce genre de tir original en plein jour, de 2 à 7 heures.

Le plus curieux, à mon avis, est ceci :

Dans la chambre de M. Lebègue fils, une immense glace a été perforée du dedans en dehors ; le cercle ne présente aucune barure ; seul, l'étain est entré sur un rayon de deux centimètres, mais, — et c'est ici la particularité tout à fait étrange, — *le bois qui garnit le fond de la glace n'est pas même écorché*.

Plus heureux que notre confrère du *Petit Journal*, nous avons pu voir et entendre.

Il y avait une heure environ que nous causions avec Mme Lebègue, quand la jeune bonne, Isabelle, montait, effarée, annonçant que tout était sens dessus dessous dans le salon, qu'on voulait entrer pour ouvrir les rideaux ; elle avait buté et s'était blessée au pied.

Nous nous précipitons à sa suite. En effet, les candélabres, la pendule, les vases gisent sur le tapis ; les meubles sont renversés ; un bouton de la porte est enlevé.

Au moment où nous rentrons vers Mme Lebègue, nous entendons une voix caverneuse prononcer ces mots qui semblent partir de la tête du lit : « Hein ! j'ai fait du beau travail, je suis content de moi. »

Il n'est pas difficile, le « revenant », mais cela devient intéressant. Remarquez qu'il ne casse que les carreaux et respecte les autres objets, se contentant de les jeter à terre.

M. Lebègue lui a même offert de le prendre à son service comme domestique en raison de son adresse, à condition toutefois qu'il apporte un peu plus d'ordre ; mais ses offres n'ont pas été acceptées.

A partir de ce moment, — il est midi environ, — Mme Lebègue mère, son petit-fils et sa petite-fille sont à table ; je suis près de la malade ; la bonne et la « mère Pruneau », comme on l'appelle dans le pays, sont près de moi, sur un canapé, et j'entends des meuglements très profonds,

l'épiphonème scatologique de Cambronne prononcé à haute voix et coup sur coup.

Quelques instants après, la « mère Pruneau » descend à la cuisine et j'entends encore ceci : « Qu'est-ce qu'il veut ce « vacher-là ? »

Le colloque se poursuit et, quand je m'apprête à descendre, sur la pointe des pieds, pour écouter encore, un bruit me fait rétrograder : c'est une pierre qui vient de tomber près du lit. Je m'en empare pour notre Salle des Dépêches.

En bas, la discussion continue.

Le « revenant » s'oppose à ce que la « mère Pruneau » mange de la salade, et, à mon arrivée, il la salue gracieusement de l'épithète de « vieille p... ». Je ne suis pas plus heureux, du reste : il me traite de p... lumassier (la rime y est).

Puis, plus rien : il est deux heures. Je présente mes salutations et me retire, non sans interroger la jeune bonne Isabelle, qui fut témoin de la première manifestation.

— Il m'a dit se nommer de Vlinski, être prince, très riche et très beau (en tout cas, bien mal embouché pour un prince), et m'a promis le mariage si je voulais accepter ses rendez-vous. Bien entendu, j'ai ri, pas tout de suite cependant, car j'ai eu peur au premier moment.

La plus brave est Mademoiselle ; elle lui tient tête, et, l'autre jour, j'ai dû descendre la chercher à la cave, où elle poursuivait « l'assassin qui veut tuer sa mère ».

Nous nous étonnons de cette bravoure bien précoce chez une fillette de huit ans ; mais Mlle Sophie nous rassure en répondant, très crâne : « Pourquoi avoir peur d'un misérable ? »

En somme, tout le monde en a pris son parti dans la maison ; on n'a plus peur. N'empêche qu'il est au moins gênant de se trouver à la merci du fantaisiste « de Vlinski » qui est allé jusqu'à s'opposer au dépouillement d'un lapin et à la cuisson de malheureux oignons !

Dehors, à Valence, à Montereau, à Moret, à Fontainebleau, on ne parle que du « diable ».

On raconte, dans les auberges, des anecdotes que la plus élémentaire décence nous oblige à passer sous silence.

Nul ne doute de la bonne foi de la famille Lebègue, dont chacun parle dans les meilleurs termes. D'ailleurs, il faudrait admettre la complicité d'une bonne douzaine de personnes, ce qui est inadmissible.

Et, enfin, le maire, l'instituteur, le docteur Paté, chacun a entendu. Alors, comment douter ?

Le docteur Paté soigne Mme Lebègue et n'est nullement épargné par le « revenant », qui lui décoche des quolibets du plus haut goût, souligne ses phrases, à telle enseigne que le brave docteur a pris la résolution de ne plus parler et se borne à écrire ses ordonnances, pour avoir la paix... relativement.

Que conclure ?

Le parquet a fouillé, il n'a rien trouvé ; les gendarmes ont veillé, il n'ont rien vu.

Magistrature et maréchaussée ont reçu des bordées d'injures en comptant les carreaux cassés !

N'y a-t-il, dans cette histoire, qu'une sinistre farce, une lugubre mystification ?

Se trouve-t-on, au contraire, en présence d'un phénomène authentique, semblable à ceux que relatent MM. Crookes, de Rochas, Gibier et tant d'autres ?

C'est ce qu'il ne nous appartient pas de décider ; mais nous souhaitons que lumière se fasse au plus vite.

Comme pour la maison hantée de la rue du Couëdic, toutes les recherches ont été vaines. Les locataires, les voisins, le curé, le médecin, les gendarmes ont fouillé la maison de fond en comble, et en ont été pour leurs peines. Il semble donc, ici encore, qu'on est en face d'un de ces phénomènes qu'aucune cause naturelle ne saurait expliquer, et qu'il faut par conséquent rapporter à une cause surhumaine ; d'autre part, le caractère des phénomènes constatés ne saurait laisser le moindre doute sur la nature de cette cause, et les bonnes gens qui, à Valence, à Montereau, à Moret, à Fontainebleau, « ne parlent que du diable », comme le dit M. Daniel d'Aigre, pourraient bien avoir raison.

Le bon sens populaire en sait plus long à ce sujet que les docteurs en occultisme auxquels M. Lebègue a eu recours, en les priant de venir à son aide et de profiter de l'occasion pour prouver l'authenticité de leurs théories hermétiques.

Que répondent, en effet, les magiciens consultés ? Le grand Papus (docteur Encausse) l'oracle de l'occultisme contemporain, ne voit rien d'étonnant dans ce phénomène : « Il y a sûrement dans la maison, dit-il, un médium inconscient » ; et ce médium pourrait bien être la fillette de huit ans qui tient tête à l'apparition et l'écarte par le geste de *la main tendue*, opérant ainsi comme une *initiée* ; dans ce cas, l'apparition ne serait qu'une *larve*, dont il aura facilement raison, le jour où il ira lui-même visiter la maison hantée, pour préserver les malheureux habitants de ces malignes influences, et en même temps, selon le désir de M. Lebègue, « appliquer la science moderne et voir ses résultats concurremment avec ceux de la Kabbale : c'est-à-dire, ajoute-t-il en propres termes, que *je me servirai simultanément de cercles magiques, de cercles de métal influencé et de cercles électriques.* »

Dans une autre entrevue avec M. Gaston Méry, le même Papus établit ainsi la Genèse du phénomène :

« Une volonté mauvaise venant du peuple (domestique renvoyé, paysan froissé) a cherché à agir sur M. Lebègue pour se venger. M. Lebègue est le meilleur homme du monde et ne se connaît aucun ennemi. Mais il a eu des jaloux, des envieux, si le fait est analogue à ceux de Cideville.

« Mais cela ne suffit pas, à mon avis. Il faut prendre une force quelque part. Cette force, on la soutire à une pauvre femme malade et à un jeune homme nerveux. Dès lors, le contact est complet, la volonté mauvaise sert de *transmetteur*, la force psychique de *conducteur* et les meubles et les vitres de *récepteurs*. »

Risum teneatis, amici? Et quel bon billet a ce pauvre M. Lebègue! Si, comme nous le croyons, le diable est en jeu, il ne se moque pas mal de toutes les simagrées du charlatan Papus; il a plus peur d'une goutte d'eau bénite que de tous les cercles magiques ou électriques et de toute la science kabbalistique du Dr Encausse.

Un autre docteur, directeur de la *Revue de l'hypnotisme,* le Dr Bérillon, qui naturellement ne croit pas au surnaturel, « n'admet rien, comme il le dit lui-même, en dehors des strictes règles de la nature », et explique tous les phénomènes par l'*hypnotisme*, ne veut voir dans le cas présent « qu'un fumiste obstiné qui connaît admirablement les êtres du logis et pourrait être doublé d'un compère *ventriloque*. »

A la bonne heure! Avec les docteurs de la trempe du Dr Bérillon, on sait à quoi s'en tenir. Là où l'hypnotisme n'est pas de mise, il ne peut y avoir que fumisterie, dût le diable se manifester en personne! L'hypnotisme ou la ventriloquie! Tout est dit. Avec quelle profonde pitié, ô grand, ô profond, ô mystérieux Papus, devez-vous considérer de pareilles théories! Avec quel dédain de la science médicale devez-vous vous réfugier dans votre sacro-sainte Kabbale!

Car, entre nous, je doute fort que, malgré vos excellentes intentions, vous puissiez jamais concilier les grimoires de votre magie avec les négations et l'incrédulité de la science.

Nous venions d'écrire ces lignes, lorsque le *Journal,* dans son numéro du 1er juillet, nous apprit que toute manifestation occulte avait cessé comme par enchantement à Valence-en-Brie et que la guérison des malades n'était plus qu'une affaire de temps. Comment s'est opéré ce prodige?

La lettre suivante de M. l'abbé A. Schnebelin au *Journal* va nous l'apprendre :

Paris, 43, rue du Rocher,
30 juin 1896.

Mon cher Monsieur Xau,

Je reviens de Valence-en-Brie, où à la prière de M. Lebègue je suis allé passer trois jours, dans l'unique but d'y faire cesser les étranges phénomènes qui s'y passaient depuis le 10 juin et qui ont bouleversé tout le pays, les agents de la justice compris. Ce qu'en a raconté dans le numéro du *Journal* du 27 juin votre collaborateur M. Daniel d'Aigre est, certainement, très exact. Quant aux véritables causes du phénomène, tout le monde a un peu erré, excepté cependant M. le docteur Encausse (Papus) que j'ai eu l'honneur et le plaisir de voir hier et ce matin, et qui a quitté Valence peu de temps avant moi. Dans une interview, Papus a fait pressentir que ce pouvait être un vivant faisant usage de forces occultes opérant à distance dans l'infernal dessein de nuire à toute une famille et d'amener la mort d'une personne détestée que depuis des années déjà il persécutait.

C'est de Paris même, après une entrevue avec M. Lebègue, que je commençai dès lundi à briser ces forces. Le soir de ce jour, en effet, à 10 heures de relevée, l'étrange voix perçue par M. d'Aigre prenait son congé définitif par un « bonsoir, je m'en vais pour toujours ». Il eut cependant une velléité de retour samedi, à 10 heures 1/2, à l'instant même où je vous téléphonais que c'était fini, à Valence, jusqu'à une heure, au moment où M. Lebègue vint tout désolé m'apporter une pierre lancée par le mystérieux sorcier. Je mesurai aussitôt au biomètre son énergie fluidique, que j'ai constatée se trouver de 100 degrés au moins inférieure à la mienne. De cet instant, l'occulte et sinistre mystificateur était mon prisonnier.

Il ne me restait qu'à le briser : ce que j'ai fait aussitôt; de sorte que, arrivé avec M. Lebègue à Valence-en-Brie, je n'ai eu qu'à constater avoir pleinement réussi. Toute manifestation occulte a cessé, et la guérison des malades n'est qu'une affaire de jours.

Je déclare en toute sincérité qu'il n'y a, dans ces étranges phénomènes, absolument rien de surnaturel ; il n'y a dans ces faits que la mise en œuvre de fluides spiriques qui ont, avec les fluides électriques, une apparence de parenté. Ces fluides spiriques sont comme le véhicule par lequel la volonté humaine extériorise, c'est-à-dire, envoie au loin sa force motrice, comme dit le savant russe Aksakof, sa sensibilité, sa parole, sa vue, son ouïe, et même son fantôme.

J'ajouterai encore que ces exercices d'extériorisation sont excessivement dangereux pour leur auteur. Il y a pour lui danger de mort, s'il rencontre sur sa route un fluide contraire. Je crains fort, qu'en l'occurrence tel n'ait été le sort du malheureux paysan qui a pensé pouvoir impunément exercer ainsi ses talents de société! Avant peu, nous serons fixés.

Nos savants patentés de l'Institut craignent tellement de rencontrer sur leur chemin le surnaturel, qu'ils n'osent jeter un regard curieux sur des faits qui crèvent les yeux de leurs contemporains. « Ils ont, comme le dit très justement Georges Montorgueil, la science couarde ! »

Il y a là, cependant, les éléments de découvertes autrement stupéfiantes que celles du téléphone et du phonographe.

Veuillez agréer l'assurance de ma respectueuse considération.

L'Abbé A. Schnebelin.

Rien, en effet, il faut l'avouer, de plus stupéfiant que cette lettre ; on se demande, après l'avoir lue, si l'on n'a pas rêvé. Loin de moi la pensée irrévérentieuse d'élever le moindre soupçon sur la bonne foi de l'abbé Schnebelin, ou de douter « de la vieille expérience des faits extra-naturels » dont il se vante ; mais je suis bien tenté de croire qu'en l'occurrence il s'est mis le doigt dans l'œil et est lui-même victime de la plus singulière illusion que puisse produire la passion, l'engouement de l'occultisme. Evidement, d'après les termes de cette lettre, qu'il est bien difficile de faire concorder avec le langage que lui fait tenir M. Gaston Méry, M. l'abbé Schnebelin est un adepte convaincu de Papus, de M. de Rochas et du russe Aksakoff. Il

croit fermement que nous sommes plus ou moins doués de fluides *spiriques*, ayant une certaine analogie avec les fluides électriques, et que ces fluides sont un *véhicule* à l'aide duquel la volonté humaine *extériorise*, c'est-à-dire, *envoie au loin sa force motrice, sa sensibilité, sa parole, sa vue, son ouïe et même son fantôme*. Ainsi, dans le cas présent, le fluide spirique du prétendu sorcier, auteur des phénomènes « très exactement décrits » par M. Daniel d'Aigre, aurait véhiculé (M. l'abbé ne nous dit pas à quelle distance) non seulement, ses paroles, sa vue et son ouïe, mais encore des cailloux, des pierres, des pièces de monnaie ; de plus, ce véhicule folâtre et incongru se serait amusé à briser les vitres, à trouer les glaces, à empêcher les gens de manger de la salade ou de dépouiller un lapin. Evidemment, tout cela ne peut s'expliquer naturellement que par la présence de ce que certains psychiques appellent le *double*, le Sosie invisible de la personne malfaisante, se livrant à distance à tous les exercices que pourrait exécuter cette personne elle-même. M. l'abbé Schnebelin aurait dû nous dire si c'était de cette façon qu'il expliquait le phénomène. Mais ce qu'il y a de certain, ce dont nous ne pouvons douter, sur le témoignage de l'abbé lui-même, c'est que, grâce à lui, (Papus doit être joliment jaloux) c'est-à-dire, grâce à son propre fluide spirique, dont l'énergie, mesurée au *biomètre*, se trouve de 100 degrés au moins supérieure à celle du sorcier, le fluide de celui-ci, vaincu, prisonnier, brisé, a dû céder la place et se retirer devant son vainqueur. Il faut noter que ce terrible fluide de l'abbé a agi à une assez respectable distance, puisque c'est de Paris même qu'il a commencé à briser les forces du fluide ennemi, et qu'arrivé avec M. Lebègue à Valence-en-Brie, il n'eut qu'à *constater qu'il avait complètement réussi !* Ce ne fut, sans doute, que par excès de précaution qu'il prit soin, comme il l'avoua à M. G. Méry, de brûler, mêlés à de la cire, certains objets qu'il croyait imbibés du fluide malfaisant.

A la pensée de ce succès, M. l'abbé Schnebelin se sent assailli d'une crainte assez naturelle touchant le résultat final de son opération. Il sait de science certaine qu'il y a danger de mort pour le sorcier, s'il vient à rencontrer sur sa route un fluide contraire. Or, le sorcier de Valence-en-Brie en a rencontré un, et quel fluide, grand Dieu ! Un fluide d'une énergie supérieure de 100 degrés au sien. Il est fort à craindre que le pauvre sorcier n'en sorte bien malade, s'il s'en tire ! « Avant peu, nous serons fixés », nous dit l'abbé.

Encore une fois, je crois à la sincérité de M. l'abbé Schnebelin, quand il nous affirme *qu'il n'y a, dans ces étranges phénomènes, absolument rien de surnaturel ;* mais, ce que je crois aussi, c'est qu'il pourrait bien, en se prêtant à venir ainsi confirmer de son autorité de prêtre des doctrines aussi suspectes que celles de Papus ou d'Aksakoff (1), être lui-même la dupe d'un plus malin que lui, et faire le jeu du diable, enchanté de voir un abbé donner dans son panneau en attribuant à des causes naturelles, purement imaginaires, des phénomènes que jusqu'ici la science renonçait à expliquer naturellement.

A examiner de près l'affaire, on dirait qu'elle a été arrangée tout exprès pour donner au Dr Papus et Cie l'occasion de faire triompher, par une expérience décisive, le système de ces messieurs, et enfoncer à jamais, toute explication surnaturelle de semblables phénomènes.

Cette fois, voilà M. de Rochas bien dépassé ; et ses nouvelles expériences viendront trop tard pour démontrer l'extériorisation de la *motricité !* Le fluide de l'abbé Schnebelin, d'un seul coup, a tranché la question.

Mais nous ne sommes pas au bout. Nous avions bien raison de dire tout à l'heure que le magicien Papus devait être jaloux de se voir couper l'herbe sous le pied par son confrère en magie, le possesseur du terrible fluide dont nous avons vu la puissance.

En effet, voilà que, dans le *Journal* du 2 juillet, se trouve une relation de l'enquête faite par le Dr Encausse, « parti, lui aussi, à Valence-en-Brie, pour délivrer la maison de sa hantise ». Par malheur, cette relation ne concorde guère avec celle de l'abbé Schnebelin, bien qu'il reconnaisse avec lui qu'il s'agit d'une *extériorisation* parfaitement caractérisée :

« On a transporté, dit-il, Mme Lebègue dans une maison voisine ; son lit fut soulevé de terre et renversé. *Instruite par l'abbé Schenebelin*, elle se servit d'un couteau pointu, et frappa violemment dans le vide ; la voix — cette voix que vous connaissez — lui dit alors : « Tu te défends trop ; tu as fait venir des tas de gens avec lesquels je ne serais pas le plus fort. Bonsoir, je m'en vais. » (Nous serions curieux de savoir si le Dr Encausse a entendu ces paroles de ses propres oreilles.)

« Une autre fois encore, les bruits se reproduisirent ; le fils Lebègue tira successivement trois coups de carabine dans leur direction ; on entendit des gémissements (un cri selon l'abbé Schnebelin, comme le cri d'une bête blessée), et depuis plus rien ; le calme est revenu et la malade dort, ce qui ne lui était pas arrivé de longtemps. »

Mais alors, si le fluide ou le double du sorcier n'a cédé que devant le couteau pointu de Mme Lebègue, ou les coups de carabine du fils Lebègue, dont Papus, généreusement, laisse tout l'honneur à l'abbé Schnebelin, que penser de l'affirmation de ce dernier, lorsqu'il nous dit que lorsqu'il était arrivé à Valence-en-Brie, les forces du fluide ennemi étaient déjà brisées et *qu'il n'eut qu'à constater qu'il avait pleinement réussi à distance ?*

Mais Papus est un habile metteur en scène, et le dénouement aurait manqué de tragique, sans la

(1) Voir ce que nous avons dit du système de MM. de Rochas et Aksakoff aux numéros 27 et 28 de cette Revue.

pointe du couteau et les décharges de la carabine et les *gémissements* du pauvre fluide atteint, sans doute, en plein cœur. D'après Papus, le sorcier doit être blessé, sinon tué, et il n'y aurait rien d'étonnant à ce que, d'ici à quelques jours, « on connût la clef du mystère et les organisateurs du complot qui devait amener la mort de Mme Lebègue et l'abandon de la maison. »

Il tient, en outre, à préciser certains points que l'enquête de l'abbé a laissés dans l'ombre. C'est ainsi qu'il a découvert, en vertu de sa science kabbalistique, que l'*envoûteur* doit se trouver à douze kilomètres de la maison hantée, et que *trois personnes*, ni plus ni moins, se sont associées pour cette mauvaise action. De plus, il a fait relever sur certains des carreaux brisés des *schémas* qui seront photographiés et à l'aide desquels on arrivera, sans doute, à savoir d'où est parti le coup (1). Quel terrible *détective* que le Dr Papus !

Ces dernières indications laisseraient supposer qu'au fond il ne croit qu'à un complot habilement mené par plusieurs compères ; en tout cas, il ne nous dit pas s'il a, comme il nous l'avait promis, *employé simultanément les cercles magiques, les cercles de métal influencé et les cercles électriques.* Mais, comme le dit M. Daniel d'Aigre, à qui cette relation est adressée, il est probable que « le docteur Encausse ne nous a pas vidé tout son sac ! »

En résumé, il y a ici deux choses en présence : des phénomènes fort extraordinaires, qui déconcertent toute la prudence humaine, et de l'autre, l'application (assez romanesque d'ailleurs) d'une théorie tendant à expliquer ces phénomènes par un autre phénomène plus extraordinaire et plus inexplicable encore : l'action de prétendues forces *spiriques* ou *psychiques* agissant naturellement à distance du sujet avec la même précision, la même puissance que le sujet lui-même. Tant que l'existence de ces forces mystérieuses ne nous sera pas mieux démontrée que par de pures affirmations du Dr Encausse, doublées même de celles de l'abbé Schnebelin, nous serons en droit de repousser l'hypothèse, et de nous en tenir à la vieille doctrine de l'Eglise : tout ce qui, dans le domaine du merveilleux, dépasse évidemment les forces humaines et ne peut s'expliquer par les lois de la nature, doit être attribué à une force et à une action surnaturelle, celle de Dieu ou de son singe, le Diable.

Gilbert Jonas.

P, S. — Pour être complet, il faut donner la dernière lettre adressée au *Journal* par M. l'abbé Schnæbelin le 10 juillet.

(1) M. l'abbé Schnebelin est encore plus affirmatif. Il a vu dans ces brisures des taches ressemblant à des figures humaines et qui lui ont révélé la physionomie du sorcier : « C'est un vieillard à barbe blanche, la figure rougeaude, les cheveux ébouriffés. Je le reconnaîtrais, a-t-il dit, si je le rencontrais dans la rue. Il a deux complices. »

Valence-en-Brie, le 10 juillet 1896.

Mon cher Monsieur Xau,

C'est de la soi-disant maison hantée que je vous envoie ces lignes, pour vous apprendre l'heureuse nouvelle de la guérison de Mme Lebègue qui, hier, pour la première fois depuis huit longs mois, a pu se lever et passer plusieurs heures à l'une des fenêtres donnant sur le jardin et sur la campagne. C'est dans une lettre rectificative adressée le 2 juillet à *l'Eclair*, que j'avais annoncé (pour dans huit jours) la guérison de Mme Lebègue. Nous étions hier au 9 juillet : comptez, il y a huit jours.

La guérison de la malade est la meilleure preuve de l'efficacité de notre intervention, de M. le docteur et de Mme Encausse, et de moi, qui, depuis mon retour ici, ai disputé pour ainsi dire, pied à pied, la maison de M. Lebègue à la hantise d'un paysan plus ou moins sorcier. Sur ce point, comme sur tous les autres, la théorie que j'avais l'honneur de vous exposer dans ma lettre du 30 juin, se trouve confirmée : la mise en œuvre d'un fluide spirique, plus subtil que l'électricité mais qui se comporte de même, et que la volonté humaine manie à son gré et dirige où elle veut. C'est l'od du chevalier de Reichenbach, manipulé par M. le colonel de Rochas, photographié par M. le docteur Baradus.

C'est le 25 juin que, de Paris, sans avoir encore vu ce pays, j'obtins un premier résultat : l'arrêt des phénomènes qui reprennent pendant quelques heures deux jours après, puis cessent tout à fait pendant ma présence ici, jusqu'au 2 juillet. Ils reprennent encore avec moins d'intensité cependant qu'au début, toute la nuit du 3 au 4 juillet. Le 4 au soir, je reviens ici avec M. et Mme Encausse. On n'entend presque plus rien, du moins moi. Le lundi 6, à huit heures du matin, nous quittons Valence, et de huit heures et demie jusqu'à mon retour au soir, c'est un boucan infernal : table renversée sur les enfants, bris de carafes, projectiles de toute sorte jusqu'à un couperet, sont lancés, sans cependant blesser personne. Cette fois, c'est à moi qu'il s'en prend, et la scène devient presque comique ; des invectives mutuelles qui durent des heures entières. Je vois des morceaux de briques, des pierres, des morceaux de bois tomber devant moi ; de la pointe de mon épée aimantée jaillissent parfois de véritables éclairs, lorsque le phénomène est touché.

Bref, hier, vers une heure, c'était fini, et peu après, la malade, qui n'avait pas quitté le lit depuis le 2 novembre 95, a demandé à se lever ; la guérison venait au jour prédit. D'autres conséquences, non moins curieuses seront constatées. Je me réserve d'en parler ailleurs. Malgré l'étrangeté de ces phénomènes, je le répète, je n'y vois rien de surnaturel. Nous en approchons, mais ce n'est pas encore cela. Je ne me suis donc nullement trompé dans mes pronostications, comme certains auraient désiré le faire croire.

Veuillez agréer, mon cher monsieur Xau, l'assurance de ma respectueuse considération.

L'abbé A. Schnebelin.

On le voit, M. l'abbé Schnebelin est de plus en plus formel dans ses affirmations ; il n'a

pas le moindre doute sur l'efficacité de la pointe de son épée aimantée « d'où jaillissent de véritables éclairs, lorsque le phénomène est touché » ; il tient à ce que le public qui s'intéresse à sa magie soit parfaitement convaincu comme lui *qu'il n'y a dans tout cela rien de surnaturel*, et que « l'od du chevalier de Reichenbach, manipulé par M. le colonel de Rochas, photographié par M. le docteur Baradus » suffit à tout expliquer. Mais alors qu'est-ce qui empêchera d'expliquer par le même *od* du même chevalier, etc., tous les faits du même genre, non seulement dans le présent, mais encore dans le passé, et de réduire les miracles les mieux avérés à quelque application d'un principe analogue non encore entrevu, mais réservé aux Rochas et aux Papus de l'avenir ? Sur ce terrain, la pente est glissante, et il ne faut pas se lasser de le répéter, la croyance au surnaturel une fois ébranlée, tout l'édifice religieux s'écroule. G. J.

*
* *

Les Apparitions de Tilly devant la Société psychique

La Société des sciences psychiques s'est occupée des apparitions de Tilly-sur-Seulles.

Dans une première séance, M. l'abbé Leroy, du diocèse de Bayeux, a fait l'historique et la description des faits que connaissent en grande partie nos lecteurs. Ces faits, a-t-il dit, il est impossible de les nier, comme il est difficile aussi de ne pas y reconnaître une intervention surnaturelle. Cependant quelques doutes sur l'authenticité de certaines apparitions se sont élevés, assez graves, pour que l'évêque de Bayeux, Mgr Hugonin, recommandât à son clergé de s'abstenir de paraître autant que possible sur le théâtre des apparitions.

Les apparitions de Tilly, duement constatées, sont-elles des apparitions divines ou de simples prestiges diaboliques ? M. l'abbé Leroy a examiné avec impartialité le pour et le contre, et sans se prononcer, il a laissé la solution de cette question à la discrétion de la Société.

Dans une seconde séance, tenue le 2 juillet, et qui est la dernière de cette année, la Société a entendu le rapport de son président, M. le chanoine Brettes, rapport rédigé après une sérieuse enquête de trois jours faite sur les lieux. A côté des faits déjà connus, le rapporteur en a présenté quelques autres qui jettent sur les manifestations de Tilly une couleur démoniaque assez prononcée. M. l'abbé Brettes a rencontré au champ des apparitions une personne singulière, venue de Paris, et connue à Tilly sous le nom de la *dame noire*. Celle-ci a bien l'air d'une Lucifériennè endurcie, ou tout au moins d'une possédée bien caractérisée.

On raconte que la première fois qu'elle est allée au pied de l'orme mystérieux, elle a interpellé une autre dame qui implorait la Vierge en faveur de sa fille malade : « Malheureuse, lui crie-t-elle, que venez-vous faire ici ? Partez vite. Votre fille ne guérira pas. » Douze cierges brûlaient en ce moment à une petite distance de l'orme, dont cinq placés par la dame ainsi interpellée. A peine la dame noire avait-elle fini de parler, qu'un gros papillon aux ailes noires se mit à voleter au-dessus des cierges et en éteignit cinq, précisément les cinq cierges de Mme X. On essaya de les rallumer. Mais le gros papillon reparut aussitôt et les éteignit de nouveau à mesure qu'on les rallumait. On ne put obtenir de la dame noire aucune explication.

« Quand je la rencontrai, dit le chanoine Brettes, elle faisait pitié, tant elle paraissait souffrir. D'énormes gouttes de sueur perlaient sur son front. Ses yeux étaient rougis par les larmes, agrandis, semblait-il, par l'horreur de je ne sais quelle extase diabolique, ses traits convulsés. »

Interrogée par lui, elle finit par lui avouer, à voix basse qu'elle voyait « Légion ». On sait que « *Légion* » est le nom que s'attribue, dans l'Evangile, le démon.

Et, tout en faisant au chanoine cette mystérieuse confidence, elle le suppliait de le démasquer.

Autre fait signalé par M. le chanoine Brettes : Une personne qui ne sait pas lire a vu des lettres sur la robe de la Sainte Vierge ; on lui présenta un alphabet en lui demandant de désigner les lettres qu'elle avait vues ; elle désigna U. S. P. Q. Le chanoine, à son retour de Tilly, trouva une lettre de Caen, dans laquelle on lui racontait qu'un enfant, qui ne sait pas le latin, avait révélé que ces quatre lettres signifiaient : *Unum Sacellum Pium Quæso* ; je demande une chapelle.

Voici les conclusions auxquelles l'examen attentif de toutes les circonstances des apparitions de Tilly a amené M. le chanoine Brettes :

1° Le surnaturel, tel qu'il se manifeste à Tilly, est d'une évidence qui défie le matérialisme.

2° Certains faits — il ne s'agit que de ceux qui sont bien démontrés — paraissent avoir une origine divine ; d'autres trahissent une origine diabolique.

3° C'est pourquoi il faut admettre que Tilly est le champ d'une sorte de lutte entre le surnaturel divin et le surnaturel diabolique, ou bien que tous les phénomènes dont nous avons parlé sont le résultat de l'influence démoniaque. En effet, s'il arrive quelquefois que l'ange des ténèbres prend, pour tromper les hommes, les apparences d'un ange de lumière, la réciproque n'est pas vraie.

4° Enfin, conclusion pratique : il est nécessaire de faire des fouilles à l'endroit où ont eu lieu les apparitions, les fouilles devant peut-être apporter quelques éléments précieux d'information.

On a remarqué, en effet, que la plupart des formes diverses que revêtent les apparitions semblent sortir de dessous terre, enveloppées d'un

nuage qui se dissipe peu à peu ; ce qui laisserait soupçonner que ces apparitions pourraient bien n'être que des illusions produites par l'Esprit des ténèbres.

D'autre part, la plus grande partie des prodiges relatés ont un caractère de désordre troublant qui semblerait indiquer une action diabolique bien plutôt qu'une intervention divine. En voici un dernier exemple cité par l'*Eclaireur* de Caen :

C'était, il y a une dizaine de jours, un samedi, que Mlle Troplong aperçut l'image pour la première fois. Le même jour, elle vit *huit fois !!!*

Un de nos correspondants, dans lequel on doit avoir la plus grande confiance, nous rapporte à ce sujet ce qui suit :

« Il y a eu lundi huit jours, j'arrivai avec un de mes amis, à 11 heures du soir, sur le lieu de l'apparition. Mlle Troplong y était en prières. Je viens de voir la Vierge, nous dit-elle, mais elle est partie à votre arrivée. — Lui aurions-nous fait peur ? Nous aurait-elle pris pour le diable en personne ? — Oh ! non, soyez sans inquiétude, car je crois bien qu'elle va revenir.

De fait, quelques instants après, la vision se présentait à trois reprises différentes.

L'état de la jeune fille nous faisait peine à voir. De temps à autre, on l'entendait qui criait : « O que je souffre, mon Dieu ! que je souffre ! » Et elle voyait toujours !!!

Très émus, les prêtres présents récitèrent le chapelet.

— Si véritablement c'est la Vierge que tu vois, dirent-ils à la jeune fille, dis-lui qu'elle fasse un miracle et nous attesterons sa présence !

On attend encore le miracle.

Cette souffrance subie par plusieurs personnes qui ont vu, trahit, à notre avis, une intervention diabolique, et pourrait bien être l'effet d'une véritable obsession.

Faut-il enregistrer, ici, l'opinion du Dr Papus, appelé à la donner comme membre de la Société des sciencens psychiques ? N'ayant pu faire intervenir ici les lumières de sa science kabbalistique, il est réduit, comme médecin adversaire de toute manifestation surnaturelle, à invoquer le fameux système de l'hallucination ou de la suggestion collective ; d'après lui, « toutes ces apparitions n'étant que celles de statues existantes, elles pourraient bien n'être que le résultat d'une *force dynamique locale*, agissant sur tout ou partie des assistants. En un mot, les voyants agiraient sous l'influence d'une vaste et commune suggestion. »

Une telle solution ne fait que déplacer la question. Il reste toujours à savoir d'où vient *cette vaste et commune suggestion ?* Elle est elle-même un prodige que la science médicale, avec toutes ses hypothèses, n'est pas encore parvenue et ne parviendra pas, nous le croyons, à expliquer naturellement.

***

Les apparitions de Saint-Urbain en Vendée

La Chronique vendéenne de l'*Espérance du Peuple* de Nantes publiait, le mois dernier, un extrait du *Publicateur*, relatif à la treizième apparition de la Sainte Vierge à une petite fille de Saint-Urbain. Ces apparitions auraient été suivies de plusieurs cas de guérisons miraculeuses, parmi lesquelles on cite celles-ci :

Un homme de Quirouard près de Préfailles, a été guéri d'un cancer à la lèvre ; un enfant de Barbâtre (île de Noirmoutier), âgé de six ans, qui n'avait jamais pu marcher, s'est levé à la suite des précédentes apparitions et continue depuis à pouvoir faire usage de ses jambes.

Des ablutions pratiquées avec de l'eau ayant touché aux fleurs qui se trouvent sur le lieu de l'apparition auraient débarrassé de scrofules purulents une petite fille de sept à huit mois.

Voici l'extrait du *Publicateur :*

« Pour la treizième fois, la petite Eléonore Charrier, de Saint-Gervais — ou plutôt de Saint-Urbain — prétend avoir eu, jeudi 16 avril, une apparition de la Sainte Vierge.

« Un de nos dévoués collaborateurs nous adresse à ce propos, les notes suivantes :

» L'apparition, annoncée depuis longtemps, avait amené à Saint-Gervais une foule de trois à quatre mille pèlerins, qui, de bonne heure avaient assiégé les splendides avenues de la Bonnetière et la demeure voisine de la petite « voyante ». Elle n'en est toutefois sortie qu'à onze heures — l'heure officielle — et, soutenue par son père et son oncle, elle s'est frayé à grand peine un passage à travers la foule pour se diriger vers le champ du Brandois, sur la marge duquel s'élève un modeste reposoir fait de quelques images pieuses et de vases de fleurs.

« Arrivée là, la fillette s'est jetée à genoux, tandis que la foule entonnait de pieux cantiques. Tout à coup, le silence se fait, et alors commence entre « l'apparition » et la voyante (et trop souvent avec son entourage) un assez long colloque que la foule suit avidement, mais qui ne nous apprend pas grand'chose de nouveau, à part la guérison d'un malade et la délivrance de deux âmes en souffrance.

« La foule n'en est pas moins très émue. On se jette sur la fillette pour l'embrasser, on se partage les fleurs qu'elle avait dans les mains, et en un clin d'œil le pauvre petit oratoire champêtre est dévalisé par les pèlerins, qui s'en voudraient de partir sans emporter un témoin matériel de l'apparition.

« Mais le plus grand nombre ne quitte pas le château de la Bonnetière, attendant impatiemment l'heure à laquelle la petite Charrier est autorisée à répéter le « secret » à elle confié par la Sainte Vierge, il y a neuf mois, jour pour jour, heure pour heure.

« Cinq heures sonnent. Les avenues sont noires

de monde. La maison de la « voyante » est plus assiégée que jamais, et la maréchaussée venue du bourg voisin, a peine à la protéger contre l'envahissement populaire.

« Enfin, la fillette paraît. On la hisse sur un mur pour qu'elle domine mieux la foule et aussi pour s'en faire mieux entendre, et alors, au milieu d'un profond silence, elle révèle le fameux secret.

« — La Sainte Vierge, dit-elle, désire qu'on lui élève une chapelle dans le champ de l'apparition et qu'un pèlerinage y ait lieu chaque année.

« Le premier pèlerinage aura lieu le 15 août 1897 ; une source jaillira dans deux ans, à dater du vendredi-saint dernier ; la chapelle sera construite en 1900, et le 15 août prochain des miracles seront opérés sur le lieu même de l'apparition. »

***

Le talisman de M. de Morès

Dans notre précédent numéro, nous avons signalé l'usage, fort inutile d'ailleurs, qu'aurait fait M. de Morès, dans son héroïque et fatale expédition, d'un prétendu talisman qu'il aurait reçu du moghadem de Gabès, El-Hadj-Ali — talisman qui devait le garantir de toute tentative des snoussistes contre ses jours, et qui ne lui avait été accordé que sur l'autorisation expresse de Mohamed-el-Madhi, le grand chef religieux des Snoussis.

L'*Evénement* qui a pu voir un second exemplaire de ce talisman entre les mains d'un Tripolitain habitant Paris, en fait la description suivante :

C'était un caillou de calcaire blanc, très dur, ayant la dimension et la forme d'un gros œuf de pigeon et légèrement aplati ; sur une des faces, on voyait à la partie supérieure un croissant, entre les cornes relevées duquel était gravée une étoile rayonnante : par-dessus une équerre dont les deux branches ressortaient sous le croissant.

Au-dessous, dans un cercle, un dessin ou une lettre ressemblant à la *tourah* du calife de Constantinople, mais avec trois boucles au lieu de deux. Plus bas, un cartouche en arc de cercle contenait des caractères arabes : c'était la signature du chef religieux des snoussis : *Mohamed-el-Madhi-ben-El-Hadj-Snoussi*.

A droite de la vignette un petit cercle, à gauche le chiffre arabe. Enfin, à l'envers du caillou, la signature de El-Hadj-Ali, surmontée du numéro d'ordre de la circonscription placée sous sa domination régionale.

Les gravures étaient profondes et très nettes.

Lors de son dernier voyage en France, Morès avait déjà cet objet et le montra à plusieurs de ses amis.

Il était si convaincu de l'efficacité de ce passeport sacré, qu'il aurait dit lui-même avant son départ :

« Si l'on veut entraver mes projets, je renverrai mon escorte, et je disparaîtrai, continuant ma route, plus en sûreté qu'avec elle. »

Il ne savait pas que les superstitions diaboliques des Arabes ne le mettaient pas à l'abri des perfidies politiques et du fanatisme musulman ; sa mort ne doit surprendre aucun de ceux qui ont lu les curieuses révélations de notre savant collaborateur, M. Ad. Ricoux, sur les *Sociétés secrètes Musulmanes* dans l'Afrique du Nord.

D'autre part, la description du talisman, qu'on vient de lire, prouve jusqu'à quel point, ainsi que nous le fait remarquer un de nos abonnés correspondants, les hiéroglyphes musulmans se rapprochent des hiéroglyphes maçonniques. Le langage du diable est à peu près le même au pays du Croissant qu'en terre chrétienne.

G. J.

***

La Lucidité de la Voyante

Mlle Couédon, la prétendue voyante de la rue de Paradis, cherche, en ce moment, à se faire oublier. Elle ne peut y parvenir; car, chaque jour, on apprend qu'elle n'est pas plus lucide que la plupart des somnambules qui débitent des tas d'inepties dans nos fêtes foraines.

On a beaucoup parlé d'une entrevue qu'elle eut avec M. l'abbé Valadier, l'aumônier de la Roquette ; mais on n'a pas dit comment s'était passée cette entrevue.

C'était le 17 mars dernier, racontent divers journaux. L'abbé Valadier demanda à Mlle Couédon s'il pouvait être, — ne fût-ce qu'un instant, — mis en communication avec l'ange Gabriel.

La voyante fit quelques pas plus ou moins fantaisistes, et dit à l'abbé Valadier :

— L'ange consent à avoir une conversation avec vous.

M. l'abbé Valadier se mit alors à parler en latin.

Mais aussitôt, la voyante l'interrompit : « Inutile de continuer, l'ange ne sait pas le latin, il ne comprend que le français. »

— C'est bien, ajouta le prêtre, mais je voudrais bien savoir ce qu'il y a dans cette custode, qui renferme d'ordinaire le Saint-Sacrement. S'il s'y trouve une hostie consacrée, que fera l'ange?

— Il se mettra à genoux.

— Eh bien, dit le prêtre en se levant, l'ange doit savoir si oui ou non je porte la Sainte Hostie.

Mlle Couédon se jeta alors à genoux; des larmes coulèrent le long de ses joues. L'ange parlait par sa bouche. Il savait que le prêtre portait la Sainte Hostie, il affirmait l'apercevoir et priait avec ferveur.

Les prières terminées, l'abbé Valadier s'approcha de Mlle Couédon :

— Vous n'êtes pas voyante, vous n'êtes pas inspirée, vous venez de le prouver. Cette custode ne renferme pas d'hostie.

La leçon était dure. Mlle Couédon fondit en larmes, se confondit en excuses.

L'abbé l'admonesta sévèrement et partit.

Si les faits se sont réellement passés ainsi, voilà qui donnerait singulièrement raison aux conclusions de M. le docteur Hacks.

*
* *

M. Gaston Méry, dans son premier fascicule sur la Voyante de la rue Paradis, relatant les prophéties de l'ange Gabriel touchant l'avènement à époque indéterminée d'un futur roi de France, insinuait à propos de ces mots de l'oracle : « *C'est son frère puîné qui a régné* » l'interprétation suivante : « *Ne s'agirait-il pas du Masque de Fer?* »

Cette insinuation fort discrète a mis en émoi les *naundorffistes* et l'un d'eux qui signe VERAX, dans la *Légitimité*, organe de la survivance du roi-martyr, vient de rompre une lance contre l'audacieux historien de la Voyante. A l'hypothèse du descendant du frère aîné de Louis XIV, il oppose, comme beaucoup plus vraisemblable et conforme à l'histoire, celle d'un descendant du duc de Bourgogne, fils aîné du dauphin, fils de Louis XV et père de Louis XVI.

Quoi qu'il en dise, on sent que l'auteur de cette critique en veut à Mlle Couédon de n'avoir pas fait parler l'ange Gabriel en faveur du descendant de Naundorff.

D'abord, qu'il s'agisse de n'importe qui, cela nous est fort indifférent, puisque (cela est certain), Dieu et l'archange Gabriel ne sont pour rien dans le cas de Mlle Couédon.

Quant au Masque de Fer, il nous paraît probable qu'il était le frère jumeau de Louis XIV, né le second et par conséquent l'aîné. Mais ce n'est pas une vérité acquise à l'histoire et hors de discussion. Il faudrait d'abord élucider la question avant d'en faire le point de départ d'une cause quelconque.

Puis, il faudrait prouver que le Masque de Fer a pu se marier et qu'il a eu une descendance légitime. Or, jusqu'à ce jour, personne n'a démontré l'avoir pour ancêtre. Mlle Couédon elle-même n'a vu que par révélation ce roi de trente ans, grand, au nez busqué, aux yeux enfoncés. Cette révélation pourra bien faire naître un prétendant; mais, jusqu'à présent, rien n'indique que ce prétendant existe hors du cerveau de la voyante.

Ajoutons ceci : si ce prétendant existait et prouvait sa filiation, nous n'en resterions pas moins les fidèles de la Survivance de Louis XVI ; car, enfin, de 1643 à 1792, Louis XIV, Louis XV et Louis XVI ont bien eu le temps d'acquérir le bénéfice de la prescription. Nous mettrions donc « Henri V » au même rang que M. de Bourbon-Busset.

Du reste, la voyante n'a pas interprété ses propres oracles : c'est M. Gaston Méry, son prophète, qui s'en est chargé. Et comme il n'a pas l'avantage d'être inspiré, il a donné la seule interprétation que pouvait lui suggérer sa compétence technique incomplète. Mieux renseigné, il aurait su que jadis un aventurier s'est prétendu le vrai Louis XVI. Je m'explique. On sait que le Dauphin, fils de Louis XV, a eu cinq fils : le duc de Bourgogne, le duc d'Aquitaine, le duc de Berry, le comte de Provence et le comte d'Artois. Les trois derniers furent notre Louis XVI, Louis XVIII et Charles X. Le duc d'Aquitaine, né le 8 septembre 1753, mourut le 22 février 1754. Le duc de Bourgogne vécut plus longtemps. Né le 13 septembre 1751, il mourut le 22 mars 1761. C'était un enfant de précoce vertu : on citait souvent à Louis XVII enfant l'exemple de son petit oncle de Bourgogne. Or, en 1809, un Belge, le sieur d'Aché, publia, en six volumes in-8°, le *Tableau historique des malheurs de la substitution*, se prétendant Louis-Joseph-Xavier, duc de Bourgogne : par conséquent et en droit, Louis XVI. La police impériale mit au pilon toute l'édition. Il n'en reste, paraît-il, que cinq exemplaires connus... pas de nous, malheureusement. Je gage que M. Gaston Méry, mieux renseigné maintenant, va nous dire bientôt que le roi au nez busqué et aux yeux enfoncés — aurait-il fait un peu la noce? — est le petit-fils de d'Aché. Sa glose des oracles de sa sibylle sera ainsi plus rationnelle. Elle n'en aura pas plus d'autorité, puisque le Ciel n'est pour rien dans les vers mirlitonesques de Mlle Couédon. Que ces vers lui soient dictés par le délire de son cerveau ou par l'Esprit de mensonge, je ne m'en serais pas autrement occupé, si la pythonisse n'avait pas touché incidemment à la cause que nous défendons ici.

Plus heureux que Vérax, nous avons pu parcourir à la Bibliothèque Nationale (Réserve) un des rares exemplaires de ce très curieux ouvrage, qui devait avoir 8 volumes et qui n'en a que 6, grâce à la police impériale qui fit mettre au pilon l'édition tout entière et vendre les presses de l'imprimerie clandestine d'où sortait ce chef-d'œuvre de douce folie. Voici comment le sieur d'Aché, longtemps séquestré dans un couvent par décret du Conseil de Brabant, explique l'origine de la substitution dont il se plaint d'avoir été la victime :

« Ma pieuse mère, (la duchesse de Bourgogne), aussi religieuse que la mère de Samuel, avait promis au Seigneur qu'elle lui consacrerait son premier enfant mâle pour tous les jours de sa vie. C'est à moi que ces honneurs échurent. Pour l'acquitter au tribunal de sa conscience et ne point l'assommer du coup, il fallait m'enlever à sa tendresse le moment le plus commode, celui de l'accouchement. Pour n'avoir à rendre compte à personne de ma disparition, il fallait lui substituer un autre enfant mâle et le faire passer pour son fils. Pour me faire exécuter son vœu, il fallait m'éliminer, me jeter dans quelque pays étranger, où l'on respectât assez la bonne œuvre, pour me faire passer par les saintes souffrances attachées à ma destinée. L'événement justifia ces dispositions..... »

Et les six volumes sont écrits dans ce style, y compris le mariage dudit sieur d'Aché avec Caroline de Berry, sa nièce, fille de Louis XVI, le 7 août 1787 !

C. J.

* * *

RECTIFICATION

Nous nous faisons un devoir de communiquer à nos lecteurs la rectification suivante qui nous est adressée, par M. le Vicaire général de l'Evêché du Cap Haïtien, au sujet du récit de la guérison de l'abbé Dumas, publié dans le n° 27 de la *Revue Mensuelle*, p. 166. Cette rectification est le résultat d'une enquête faite par les ordres de Mgr l'Evêque du Cap-Haïtien.

ÉVÊCHÉ
DU
CAP-HAITIEN

Cap-Haïtien, 9 juin 1896.

Monsieur le rédacteur,

D'après les renseignements recueillis par le curé actuel de la paroisse du Terrier-Rouge, le récit fait par l'abbé Dumas au Dr Boissarie est de pure fantaisie, en ce sens qu'il est le résultat du travail de son imagination pendant une longue maladie, qui lui avait fait perdre la mémoire. Les paroles suivantes de l'éminent docteur de la Grotte expliquent parfaitement comment ce pauvre prêtre a pu forger de très bonne foi une pareille histoire : « L'intelligence (de l'abbé Dumas), était profon« dément atteinte. Il avait de la confusion men« tale, une perte de la mémoire très prononcée « partout, surtout sur les faits récents. » J'ai eu occasion de constater que, nonobstant la guérison manifeste de son étrange paralysie, les troubles cérébraux ont persisté chez lui dans une certaine mesure, en sorte qu'il peut et doit être encore convaincu aujourd'hui de la parfaite exactitude de son récit. Ceci soit dit, pour dégager son entière bonne foi dont je ne doute nullement.

Il se peut fort bien que sa maladie soit due à un empoisonnement par un magicien ou *bocor*, ces sortes de crimes n'étant pas rares en ce pays, et je l'avais cru volontiers tout d'abord ainsi que le médecin, mais j'ai maintenant la certitude que les faits qu'il a racontés sont une invention de son imagination, et je crois qu'il importe, pour l'honneur de la vérité, de vous demander une rectification dans votre estimable Revue.

Voici donc le résultat de l'enquête faite par le curé de la paroisse du Terrier-Rouge :

1° Un homme ayant les cheveux très longs et les allures d'un *bocor* ou magicien s'étant présenté pour être le parrain d'un enfant, l'abbé Dumas se mit à plaisanter avec lui disant qu'il ne pouvait accepter un *bocor* pour parrain. Cet homme répondit qu'il n'était pas *bocor* et qu'il gardait ses cheveux longs pour cause de maladie. A la fin, l'abbé Dumas l'accepta pour parrain et fit le baptême. Cet homme n'a fait aucune menace, d'après les témoins du baptême, et n'avait pas à en faire, puisqu'il fut agréé comme parrain.

2° D'après tous les témoignages recueillis, l'abbé Dumas était déjà malade avec des vomissements avant ce baptême et avant d'avoir mangé de la fameuse poule.

3° La poule en question n'a pas été achetée du prétendu *bocor* ni de personne. C'était un cadeau fait au prêtre par une personne fréquentant les sacrements et morte depuis.

4° Le petit domestique du prêtre a mangé de la poule, mais il n'a pas été malade.

5° Le sacristain qui en a aussi mangé n'en a éprouvé aucun mauvais effet.

6° Quant à la chienne, elle est encore bien vivante au presbytère et elle n'avait pas à ce moment de petits chiens.

Vous voyez, Monsieur le Rédacteur, que le récit du bon abbé Dumas a été inventé de toutes pièces. Son imagination a travaillé, pendant sa maladie, sur le *bocor* qu'il avait cru reconnaître, sur la poule qu'il avait mangée et les histoires d'empoisonnement qu'il avait entendu raconter. Sa guérison merveilleuse à Lourdes n'en reste pas moins certaine, quelque soit la cause de sa maladie.

Il est inexact aussi qu'un évêque soit mort empoisonné ainsi que six prêtres dans la même année. En fait d'empoisonnement de prêtres, je n'en connais qu'un certain et deux probables depuis 32 ans que je suis dans la mission.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma respectueuse considération.

E. RIBAULT, *Protonotaire apostolique,*
Vicaire Général.

L'auteur de cette lettre nous promettait de nous faire parvenir, sur le Vaudoux et le Satanisme à Haïti, des renseignements exacts, contrôlés par Mgr l'Evêque lui-même. L'envoi a suivi de près la promesse ; nous en remercions bien cordialement M. l'abbé Ribault ; nous serons heureux de mettre à profit ces curieux documents dans notre prochain numéro.

LIGUE DU LABARUM

Compagnie Saint-Jean

Une messe mensuelle pour la conversion des francs-maçons est instituée par cette Compagnie parisienne de la Ligue du Labarum antimaçonnique ; elle sera dite le premier dimanche du mois, à 8 heures 1/2 du matin, 5, rue de Tournon, dans la chapelle privée annexée au local où l'Académie Saint-Jean tient ses séances et va installer la première Bibliothèque Anti-Maçonnique de Paris.

Immédiatement après cette messe, la Compagnie tiendra sa garde mensuelle ; elle limite, d'autre part, ses grand'gardes à quatre par an, dont une sera consacrée à la fête patronale.

Au 15 juillet, les inscriptions à la *Compagnie Saint-Jean* s'élèvent au nombre de 51, auquel il faut ajouter 8 adhérents qui n'ont pas encore choisi leur nom de ligueur. Les 51 membres définitivement inscrits se répartissent ainsi : 29 Chevaliers du Sacré-Cœur ; 10 Soldats de Saint-Michel ; 1 Légionnaire de Constantin ; 11 Sœurs de Jeanne d'Arc.

La Compagnie a formé, parmi ses membres correspondants, une section lorraine, composée actuellement de 13 lorrains annexés, ayant à leur tête le vénérable curé d'une paroisse aux environs de Metz ; ce vaillant petit groupe, ayant établi son union de prières avec les ligueurs de France, donne l'espoir d'un bon développement, mais en demeurant seulement à l'état de section lorraine de la *Compagnie Saint-Jean*.

Les personnes qui désirent assister à la messe mensuelle de la Compagnie sont priées de demander une lettre d'entrée au promoteur : M. Léo Taxil, 137, rue d'Alésia, à Paris. C'est à cette même adresse que doivent écrire ceux de nos abonnés qui veulent bien adhérer à la Ligue du Labarum Anti-Maçonnique. Pour tous renseignements, M. Léo Taxil reçoit chez lui le lundi, l'après-midi, de 4 heures à 6 heures.

ÇA ET LA
CHEZ
LES FRANCS-MAÇONS

(Revue des Journaux).

EN ITALIE

La vendetta maçonnique

La Maçonnerie italienne a lancé contre le fondateur de la Maçonnerie égyptienne, Solutore Zola, nouvellement converti, un arrêt de condamnation à mort, dans toutes les formes du rituel ultionniste. On sait que la secte considère comme un acte de justice imprescriptible l'assassinat d'un Frère qui ose rompre ses liens avec elle. Il suffit, pour le signaler à la vendetta maçonnique, de faire circuler parmi les Frères un avertissement où le nom du traître se trouve marqué en rouge : la plume n'est que le symbole du poignard qui doit se rougir du sang du cœur de l'infortuné ; au lieu de dire qu'il a été assassiné, on dira : *son nom a été écrit en rouge.* M. Solutore Zola a reçu officieusement l'avis de cette condamnation. C'est un papier sur lequel est écrit :

Oh ! che orrore!
Traditore.

Si legge nel *Phare d'Alexandrie* del 6 Maggio corrente, nº 127, 3ª pagina, 3ª colonna :

On s'occupe beaucoup de l'Abjuration de M. Solutore Zola, ingénieur ex-grand-maître de l'ordre maçonnique en Egypte.

Cette abjuration a été accomplie devant Mgr Sallua, Commissaire du Saint-Office

Bravo!

Les *cinq* mots de ce document, que nous avons fait ressortir, sont écrits dans l'original en caractères de couleur rouge-sang et soulignés d'un trait de même couleur, indiquant ainsi que *cinq* sicaires sont chargés d'exécuter l'arrêt maçonnique. Les traits qui soulignent ces cinq mots signifient que lesdits sicaires devront accomplir leur mission par cinq voies diverses, mais parallèles.

L'enveloppe qui renferme cette missive n'a rien d'extraordinaire pour les yeux du vulgaire ; mais pour les initiés elle trahit une provenance évidemment maçonnique. Selon les prescriptions du rituel elle est de trois couleurs : le fond verdâtre est le symbole de l'espérance maçonnique ; il s'efface insensiblement sous de petites fleurs de couleur blanche, qui symbolisent la fraternité maçonnique ; et au milieu de ces fleurs, s'en détache une de couleur jaune, symbole de la mort.

La *Rivista antimassonica,* à qui nous empruntons ces détails, les fait suivre des réflexions suivantes, adressées aux francs-maçons :

« Il y a quelques années, il vous était possible d'accomplir de pareilles *vendette* ; mais aujourd'hui il faut y renoncer, non parce que les moyens vous manquent (vos assassins sont passés maîtres dans ce métier) ; mais, parce que si vous réussissiez, le crime ne pourrait rester inconnu, et que tout le monde civilisé avec nous vous en demanderait compte, et saurait vous faire rendre justice. »

Nous ne partageons pas tout à fait la confiance de la *Rivista antimassonica;* nous nous rappelons que plusieurs faits de ce genre récents sont restés dans l'ombre du mystère et impunis ; qu'il nous suffise de rappeller en France la mort de Gambetta, et en Italie celle de Luigi Ferrari.

* * *

La Franc-Maçonnerie à la Chambre italienne

Depuis quelque temps, il s'agit à la Chambre des députés italiens, de présenter un projet de loi qui oblige toutes les Associations, y compris les Associations secrètes, à soumettre au préfet de la province où elles siègent leurs statuts et la liste des Associés.

Dernièrement, le député Cerutti a demandé au gouvernement s'il se proposait de présenter ce projet impatiemment attendu. Le sous-secrétaire d'Etat pour l'intérieur, M. Sineo, prenant la parole pour son chef, a répondu en faisant observer que le Gouvernement avait en main toutes les données nécessaires pour améliorer le service de vigilance et de sécurité publique ; et que, par conséquent, il ne sentait pas le besoin de présenter un projet de loi qui limiterait la liberté des citoyens.

Pour expliquer ce refus d'une proposition si légitime, il suffit de savoir que dans la pensée de ceux qui en font la notion, elle vise surtout les associations maçonniques. Ils pensaient que, sous un gouvernement dirigé par M. Di Rudini, le règne de la Franc-Maçonnerie était passé, et qu'il suffirait, pour obtenir cette mesure, de rappeler au premier ministre italien quelles opinions il avait semblé jusqu'ici professer à l'endroit de la Franc-Maçonnerie. Aussi M. Cérutti, sur la réponse de M. Sineo, qui renvoyait aux Kalendes grecques le projet en question, n'hésita pas à rappeler que sans doute le Président du Conseil, s'il avait daigné entendre sa demande, lui aurait fait une tout autre réponse ; et il concluait ainsi : « La liberté veut la lumière ; il y a donc lieu de s'étonner qu'on tolère des sociétés secrètes qui obligent leurs membres en secret et sous serment, et qui, telles que la maçonnerie, sont fondées sur le ridicule ou sur le crime. »

Ces paroles, comme le fait remarquer la *Rivista antimassonica*, ont été prononcées en pleine chambre italienne, sous la présidence du haut Franc-Maçon Finocchiaro-Aprile !

M. Di Rudini, qui aujourd'hui ménage et courtise les Francs-Maçons toujours tout puissants à Monte Citorio, avait une excellente raison de se dérober devant l'interrogation Cerutti ; il ya de lui certaine lettre qu'il adressait comme député à ses électeurs de Carcamo en 1895 et qu'il lui eût été assez désagréable de se voir mettre sous le nez, aujourd'hui que, premier ministre, il serait en mesure de mettre en pratique ses convictions de la veille.

Dans cette lettre, il exprimait nettement la nécessité qui s'impose de forcer à l'aide de pénalités conformes toutes les Associations constituées à présenter à l'autorité leurs statuts et la liste de leurs membres. Il ajoutait que cette mesure n'attentait en aucune façon au droit essentiel de la liberté : « Au contraire, concluait-il, elle ne pourra que porter atteinte à ces sociétés secrètes, unies par le serment, à ces sectes, en un mot, dont Massimo d'Azeglio regardait la dissolution comme nécessaire, si l'on voulait constituer l'Italie... S'il y a des associations qui se cachent, la loi ne doit pas les protéger. *La liberté réclame la lumière,* le secret et la liberté sont deux choses incompatibles. Toute association, dont le but est d'accord avec la loi, n'a aucun motif de cacher ses statuts et le nom de ses membres. Ceux-là seuls ont besoin du secret, qui caressent des desseins illicites, et ont besoin de fortifier la foi de leurs adeptes en un pouvoir occulte qui s'impose à tous ; ceux-là enfin, qui, avec des méthodes inavouables s'aident et se soutiennent pour obtenir des privilèges ou des faveurs auxquels ils ne pourraient légitimement aspirer. Je ne sais pas, je ne veux ni ne dois savoir s'il existe chez nous des sectes ou associations secrètes. Mais ce que je sais, c'est que, s'il y en a, elle ont dû certainement contribuer à pervertir le sens politique et moral du peuple italien... Je ne vois donc aucun inconvénient à la présentation des statuts, etc.. La sécurité publique en sera mieux garantie ; les libertés publiques n'en recevront aucune atteinte... »

En se soustrayant lâchement à la question Cerutti, et en autorisant son sous-secrétaire d'Etat à faire pour lui la réponse que nous avons vue, celui qui hier écrivait cette lettre n'a pu vouloir que donner aux francs-maçons de la Chambre et du pays des gages de sympathie et de servile obséquiosité à leur égard ; et en outre, il a prouvé sans réplique quel cas l'Italie devait faire des opinions et des professions de foi de son premier ministre. Jusqu'à preuve du contraire, nous tiendrons comme prouvé que M. di Rudini est, comme son prédécesseur Crispi, l'esclave soumis et obéissant de la secte.

L'*Osservatore Cattolico* de Milan, nous apporte une preuve assez catégorique de l'influence profonde que la secte continue d'exercer sur la Chambre italienne depuis la chute de Crispi. Elle accuse Cavalotti lui-même de trembler devant la Maçonnerie ; c'est ainsi que dernièrement, par peur de la secte, il aurait renoncé à demander la publication du rapport Astengo sur les exploits de la Direction générale de Santé, que, paraît-il, un gros bonnet ∴, Pagliani, aurait convertie en une agence de placement pour les francs-maçons.

De son côté, la *Rivista antimassonica* cite un exemple assez curieux de la peur que la Franc-Maçonnerie inspire aux hôtes de Monte Citorio.

« Il y a quelques années, dit la *Rivista,* on discutait au Parlement un projet de loi fort hostile à l'Eglise. Naturellement, le Grand Orient adressa à tous les députés et sénateurs une circulaire, leur enjoignant d'approuver la loi. Elle le fut en effet. Le fait m'a été raconté par un député de la gauche, qui n'était pas maçon ; il me montra la circulaire, au bas de laquelle il avait écrit : « Moi aussi, j'ai reçu cette circulaire que je conserve dans mes papiers ; mais je déclare que je n'ai jamais appartenu à la Maçonnerie, afin qu'après ma mort, mes enfants ne croient pas que j'aie jamais été un sectaire. » Je lui demandai la permission de prendre une copie de cette circulaire.

— Pour la publier ?

— Certainement.

— Je suis désolé de vous le refuser, la publication de ce document pourrait m'attirer de la part de la Maçonnerie des ennuis que je veux m'épargner.

— Mais je vous donne ma parole d'honneur que jamais votre nom ne sortira de ma bouche.

— J'en suis sûr. Mais il y a à la Chambre trop peu de députés non-maçons ; il serait trop facile, par conséquent, à la secte de venir à savoir qui aurait communiqué cette circulaire.

Et il fallut me résigner à m'en passer. Ces deux faits suffisent pour prouver que la maçonnerie est surtout forte de la peur des autres. »

LES VÊPRES TUNISIENNES

L'assassinat du marquis de Morès, dont les instigateurs semblent être les fameux Arbib, spéculateurs italiens établis à Livourne et à Tunis, et francs-maçons notoires, est un des plus graves événements qui aient rappelé l'attention sur notre situation en Tunisie, où nous exerçons un protectorat que la secte n'a jamais accepté.

A ce sujet, le précieux volume de miss Diana Vaughan, paru quelques jours avant le crime des

Touaregs, contient des indications, d'une précision effrayante, sur les dangers qui menacent les Français établis dans ce pays.

Nous croyons que la presse française tout entière devrait reproduire principalement les lignes suivantes qui forment une des plus importantes notes du *33e Crispi* (pages 305-306-307) :

Le jour où Lemmi donnera l'ordre d'un massacre en Tunisie, le carnage s'effectuera avec la plus grande facilité, si l'on ne prend pas des mesures dès à présent.

Au Convent du 26 décembre 1861, la Maçonnerie Italienne comptait déjà un Atelier à Tunis ; la Loge *I Figli scelti di Cartagine ed Utica*. Eh bien, on va juger des progrès faits en vingt ans par l'émigration italienne et ses Loges en Tunisie.

En 1881, la population de la Tunisie s'élevait à 2.100.000 habitants, dont 45.000 israélites (juifs du pays), et 26.000 européens. Ces derniers se subdivisaient ainsi : à peu près un millier de grecs, 500 maltais et 300 anglais, presque tous francs-maçons, environ 1.800 français et plus de 20.000 italiens ; le reste, allemands, espagnols, portugais, etc., en très petit nombre. Les indigènes, vrais tunisiens, comptés pour 700.000, assez indifférents au régime établi. Le surplus, c'est-à-dire plus de 1.300.000 habitants, représenté par les tribus nomades, qui se désintéresseraient complètement d'un conflit pouvant survenir entre italiens et français.

Je viens de dire que les 500 maltais et les 300 anglais étaient presque tous francs-maçons. En effet, pour ces 800 membres de la colonie européenne, il n'y a pas moins de 11 Ateliers maçonniques, ayant leur temple : 9 à Tunis (rue Si-Aly-Azuz), et 2 à la Goulette. Ces 11 ateliers dépendent de la Haute-Maçonnerie anglaise et font partie du district dont le chef-lieu est à Malte ; mais il est important de savoir que ces Ateliers ne se sont installés que longtemps après les Loges italiennes. Le premier Atelier anglais-maltais, Loge *Ancient Carthage*, a été fondé en 1877, et son chapitre de Royal-Arche est de 1878.

Au contraire, de 1860 à 1880, les maçons italiens se multiplièrent à un tel point, que, le 11 mai 1880, Lemmi jugea nécessaire de créer un Suprême Conseil de Tunisie, lequel gouverne 37 Ateliers, y compris les Chapitres de Rose-Croix et les Aréopages de Kadosch. Mais voici ce qui est significatif : le Suprême Conseil de Tunisie n'a pas été déclaré autonome ; il est sous la dépendance immédiate et directe du Suprême Conseil d'Italie, ayant son siège à Rome. En d'autres termes, par cette situation exceptionnelle, la Maçonnerie du Rite Ecossais, entièrement approuvée par le Suprême Directoire, affirme et maintient les prétentions de l'Italie sur la Tunisie.

On voit par là que la Maçonnerie Française n'a été pour rien dans les événements qui ont amené en 1881 l'établissement du protectorat de la France ; on comprend aussi combien la Maçonnerie italienne, surprise de ce coup imprévu, fut et est demeurée furieuse. Lemmi et Crispi ne pardonneront jamais à la France d'avoir exécuté ce qu'ils méditaient eux-mêmes pour l'Italie.

Depuis 1881, l'émigration italienne en Tunisie a pris les plus vastes proportions, en vertu du mot d'ordre : à Tunis, les colons italiens ont doublé ; ils sont 40.000 contre 10.000 colons français. Sur tout le territoire tunisien, il y a actuellement plus de 110.000 italiens, et l'on ne compte que 16.000 français au maximum, en y comprenant les troupes françaises, c'est-à-dire trois régiments d'infanterie, deux régiments de cavalerie et deux batteries d'artillerie en tout.

Lemmi a refusé d'autoriser l'établissement de plus d'une Loge française : la seule Loge est dite *la Nouvelle Carthage*, fondée le 27 avril 1885 à Tunis (rue Koutab-el-Ouazir), et il lui est interdit de créer dans son sein un Chapitre ; les maçons français ayant un grade supérieur à celui de Maître sont obligés d'aller dans les Ateliers italiens. Le Grand Orient de France a dû s'incliner.

Quant au Suprême Conseil de France, il a formellement reconnu les prétentions de l'Italie sur la Tunisie : non seulement il n'a pas établi en Tunisie une seule Loge depuis le protectorat ; mais encore, ce qui est une honte, il a constitué un garant d'amitié auprès du Suprême Conseil de Tunisie, qui est maintenu dans la dépendance immédiate et directe de Lemmi, et le Suprême Conseil de Tunisie a constitué, pour son représentant auprès du Suprême Conseil de France ainsi avili... on ne devinera pas qui a pu accepter un tel rôle... un officier de l'armée française ! Je ne le nommerai pas ; je dirai seulement que son numéro matricule sur le registre du Suprême Conseil de Paris est le numéro 20.979. Mais si l'on osait nier, je donnerais le nom en toutes lettres.

Les loges placées sous la juridiction du Suprême Conseil de Tunis entretiennent en Tunisie, dans la colonie italienne, la haine de la France. Les sujets d'Humbert qui habitent Tunis sont organisés par sections, obéissant à des chefs désignés. Il est convenu qu'en cas de guerre européenne éclatant tout à coup, ces soldats, secrètement enrégimentés, iraient immédiatement arrêter à domicile les officiers supérieurs qui logent en ville ; la Kasbah, privée de ses chefs, serait ainsi désemparée. Les dernières instructions de Lemmi sont celles-ci : modification du costume dans toutes les sociétés de gymnastique italo-tunisiennes ; le nouveau costume est celui d'officier italien ; le but est d'habituer les indigènes à cet uniforme. Ce sont ces sociétés qui se mettront à la tête des sujets d'Humbert le jour où le Suprême Directoire de Rome décrétera les Vêpres Tunisiennes.

Maintenant, j'ai accompli mon devoir : j'ai dit ce que j'avais à dire.

Diana Vaughan.